

Service instructeur
Mission Grands Equipements

N° CP-2010-12-3-1

Service consulté

DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC HAUT DÉBIT.

Résumé : *Le présent rapport propose d'une part d'autoriser la signature d'un avenant portant un certain nombre d'ajustements à la convention de concession, et d'autre part de prendre acte du rapport d'activité de l'exercice 2009 du délégataire départemental Haut-Rhin Télécom.*

Le délégataire départemental Haut-Rhin Télécom vient de nous adresser d'une part un projet d'avenant ayant pour objet d'acter un certain nombre d'ajustements au contrat de concession haut débit, et d'autre part le rapport d'activité de l'exercice écoulé. Les éléments portés dans ces documents, joints en annexe, sont détaillés dans les deux chapitres ci-dessous.

1. L'avenant n° 2 au contrat de concession pour l'établissement et l'exploitation d'un réseau départemental de communications électroniques à haut débit.
 - La convention de concession avait été confiée à un groupement d'actionnaires composé d'une part de LD Collectivités et d'autre part d'Est Vidéo. Ce dernier actionnaire n'ayant jamais confirmé sa prise de participation par un apport en capital, le premier article de l'avenant constate le retrait d'Est Vidéo, qui a confirmé son renoncement. LD Collectivités est donc l'actionnaire unique de Haut-Rhin Télécom.
 - L'article 2 de l'avenant a pour but de faciliter l'entrée d'actionnaires financiers dans la société délégataire, en levant pour cette catégorie de partenaires, l'obligation qui avait été prévue initialement pour tout actionnaire de se substituer, au prorata de sa participation, à la société délégataire en cas de défaillance de cette dernière. En effet, ainsi que l'a souligné la Caisse des Dépôts et Consignations qui a exprimé son souhait de rentrer au capital de la société délégataire, les partenaires financiers n'ont pas la capacité technique de porter d'éventuelles obligations de déploiement ou de commercialisation de services haut et très haut débit. Seuls les opérateurs de télécommunications ont l'expertise nécessaire pour assumer de telles responsabilités.
 - L'article 3 de l'avenant complète le contrat de concession en ajoutant à ce dernier le plan d'affaire correspondant aux tranches de déploiement qui ont été affermies par le

Département. En effet sur les quatre conditionnelles prévues initialement en sus de la tranche ferme, seulement la tranche conditionnelle n° 3 (TC3) consacrée au dégroupage et à la connexion en très haut débit des zones d'activités économiques, ainsi que la tranche conditionnelle n° 4 (TC4) portant sur le raccordement à la fibre optique des équipements publics (collèges, lycées, hôpitaux publics et bâtiments de service du Département) ont été engagées. Ce plan d'affaire tranche ferme + tranche conditionnelle 3 + tranche conditionnelle 4 constitue donc le référentiel économique et financier de la convention de concession.

- L'article 4 de l'avenant fixe pour les tranches conditionnelles 3 et 4, le périmètre effectif des déploiements qui ont été réalisés ainsi que celui des investissements effectués et des subventions correspondantes.

a) Tranche conditionnelle 3

Par rapport aux prévisions initiales, les objectifs de raccordement en nombre de sites ont été dépassés, ceci sans augmentation ni des investissements ni des subventions. Bien au contraire, l'investissement final ressort à 10 692 881 €, au lieu de 14 166 391 € et la subvention due à 6 340 879 €, au lieu de 8 400 000 € initialement prévus, ce qui correspond à une économie de 2 059 121 €.

30 nœuds de raccordements d'abonnés (NRA) ont pu être dégroupés (au lieu des 20 prévus au contrat), et 70 zones d'activités économiques ont été raccordées en fibre optique au lieu des 41 sites prévus initialement. La liste des sites respectifs figure en annexe à l'avenant. Ces résultats ont pu être atteints d'une part en coordonnant les tracés respectifs de chacune des tranches conditionnelles (ce qui a permis de réaliser des tronçons communs), et d'autre part en utilisant dès que cela était possible, des infrastructures existantes. Ce travail d'optimisation a entraîné un allongement des durées d'études et de déploiement, ce qui conduit le délégataire à proposer de recaler la date contractuelle de fin de travaux au 1^{er} septembre 2010 par la voie du présent avenant.

b) Tranche conditionnelle 4

De la même manière que pour la TC3 les objectifs de raccordement en nombre de sites ont été dépassés. Les investissements ont été supérieurs aux estimations initiales et ont atteint un montant de 8 076 438 € au lieu de 7 859 915 € prévus au contrat de concession. Cependant les subventions ont été plafonnées au montant inscrit au contrat, soit 5 200 000 €. Par le biais de cette tranche conditionnelle, 130 sites ont été raccordés en fibre optique (au lieu de 101 prévus initialement), dont 69 collèges, 32 lycées (avec un concours financier de la Région Alsace), 10 hôpitaux publics et 19 bâtiments hébergeant des services de notre collectivité. La liste des sites respectifs figure en annexe à l'avenant. Pour cette tranche conditionnelle également, un recalage de la date de fin de travaux au 1^{er} septembre 2010 est sollicité.

Il convient d'observer que l'ensemble de ces ajustements ne bouleverse pas l'économie générale du contrat de concession.

2. Le rapport d'activité 2009

Le rapport joint en annexe présente, pour l'exercice 2009, les éléments d'activités de Haut-Rhin Télécom et de son subdélégataire W68 (filiale de Bolloré Télécom).

Même si le déploiement du réseau n'a pas été totalement achevé en 2009, tous les types de services inscrits au catalogue ont pu être commercialisés, tant sur l'infrastructure Wimax que sur les liens fibre ou le câble téléphonique.

Pour ce qui concerne l'infrastructure Wimax, 369 clients étaient connectés à fin 2009 (contre 160 à fin 2008). Le chiffre d'affaires relatif à cette activité s'est établi à 64 000 € (contre 24 000 € en 2008). Les connexions sont concentrées sur quelques communes.

Pour ce qui concerne les autres services, plus de 11 000 abonnés ont été connectés au DSL (contre 5 300 à fin 2008) par l'intermédiaire des fournisseurs d'accès internet utilisant le réseau départemental. Pour les liens fibre, les commandes concernent tant des entreprises industrielles ou de services, que des équipements publics (ex : activation des liens fibre dans les lycées).

Le chiffre d'affaires 2009 ressort à 3,261 M€ (contre 1,184 M€ en 2008) et les charges d'exploitation à 2,908M€ (contre 1,688 M€ en 2008), faisant apparaître une perte après amortissements de 0,536 M€ (contre 1,004 M€ en 2008).

Il convient de savoir que le plan d'affaires prévisionnel du contrat de concession prévoit un point d'équilibre au bout de 5 ans.

En conclusion, il vous est proposé :

- d'approuver les ajustements proposé dans l'avenant 2 au contrat de concession pour l'établissement et l'exploitation d'un réseau départemental de communications électroniques à haut débit, et de m'autoriser à signer cet avenant,
- de prendre acte du rapport d'activité 2009 du concessionnaire départemental Haut-Rhin Télécom.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by 'B' and 'T' with a long horizontal stroke extending to the right.

Charles BUTTNER

**CONTRAT DE CONCESSION POUR
L'ETABLISSEMENT ET L'EXPLOITATION D'UN
RESEAU DEPARTEMENTAL DE COMMUNICATIONS
ELECTRONIQUES A HAUT DEBIT**

AVENANT N° 2

ENTRE LES SOUSSIGNEES :

Le Département du Haut-Rhin représenté par son Président M Charles BUTTNER et domicilié 100 avenue d'Alsace 68000 COLMAR,

Ci-après désigné « **le Concédant** »,

De première part,

ET :

HAUT-RHIN TELECOM, société par actions simplifiée, au capital de 37 000 euros, dont le siège social est situé 40-42 Quai du Point du Jour 92100 Boulogne Billancourt, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 494 964 034, représentée par M.Cyril LUNEAU en sa qualité de Président,

Ci-après désignée « **le Concessionnaire** »

De seconde part,

Le Concédant et le Concessionnaire étant ci-après désignés collectivement les « **Parties** » et individuellement une « **Partie** »,

ETANT PREALABLEMENT EXPOSE QUE :

Par délibération en date du 11 mars 2005, le Conseil Général du Haut-Rhin (le « **Concédant** ») a décidé de déléguer le service public de la conception, du financement, de la réalisation et de l'exploitation technique et commerciale d'une infrastructure départementale de réseaux de communications électroniques à haut débit (le « **Réseau** »).

Le projet avait plus particulièrement pour objet la réalisation et l'exploitation technique et commerciale du Réseau destiné à permettre aux opérateurs la fourniture de services auprès du public et de groupes fermés d'utilisateurs, tels que : services d'accès, services de bande passante, services de fibres noires, services d'hébergement.

A l'issue d'une procédure de publicité et de mise en concurrence, le Concédant a retenu, par sa délibération du 8 septembre 2006, la candidature du groupement conjoint composé des sociétés LD COLLECTIVITES et EST VIDEO (le "**Groupement Délégataire**") et a autorisé son mandataire, ou son suppléant, à signer le contrat de concession ainsi que tous les actes s'y rapportant.

Par contrat signé le 30 novembre 2006 et reçu par le représentant de l'Etat le 12 décembre 2006, le Concédant a délégué pour une durée initiale de 15 ans la réalisation et l'exploitation du Réseau au Groupement Délégataire (ci-après « **le Contrat de Concession** » ou « **la Convention** »). A compter de l'entrée en vigueur de la Convention, et selon les termes de celles-ci, le Groupement Délégataire a été chargé de constituer une société par actions simplifiée. Dès sa constitution cette société, qui a pris la dénomination sociale de HAUT-RHIN TELECOM, s'est substituée de plein droit au Groupement Délégataire en qualité de Concessionnaire.

Les Parties, ayant préalablement constaté la nécessité de procéder à certains ajustements de la Convention, se sont rapprochées et ont convenu de signer le présent avenant.

IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 –

Le Concédant et le Concessionnaire actent de l'abandon de la perspective de la Société Est Vidéo Communication d'entrer dans le capital de la Société Concessionnaire, sans que cela n'emporte de conséquence sur la bonne exécution de la Convention par le Concédant et par le Concessionnaire.

ARTICLE 2

Le 6^{ème} alinéa de l'article 5 de la Convention est complété comme suit :

« La Société Ad Hoc Concessionnaire permettra l'entrée à son capital d'acteurs partenaires locaux et/ou financiers dont certains sont d'ores et déjà agréés au titre de la Convention de concession, étant entendu que tout nouvel actionnaire de la Société Ad Hoc Concessionnaire devra garantir au prorata de sa participation et dans les mêmes conditions que l'engagement de la société LD Collectivités au titre de la lettre de confort produite en annexe 2 (article 2.1.4) les engagements contractuels de la Société Ad Hoc Concessionnaire en cas de défaillance de cette dernière, à l'exception des partenaires exclusivement financiers ».

ARTICLE 3

Le plan d'affaire figurant en annexe N°2 du présent avenant vient compléter les plans d'affaires initialement annexés à la Convention sur la tranche ferme et les tranches conditionnelles n°3 et 4.

ARTICLE 4

L'article 26 (b.3) « Tranche conditionnelle n°3 » est modifié comme suit :

« (b.3) Tranche conditionnelle n°3

Les Parties conviennent qu'à la date de signature du présent avenant, les objectifs de raccordement sur la Tranche conditionnelle n°3, tels que notamment précisés par l'annexe 2 de la Convention de Concession, ont été atteints et dépassés :

- *Par le déploiement de 30 NRA (au lieu des 20 prévus au Contrat de concession), la liste des dits NRA figurant en annexe N°1 du présent avenant*

- *Par le déploiement et la couverture de 70 Zones d'activités au lieu des 41 prévues au Contrat de concession, la liste des dites Zones d'activités figurant en annexe du présent avenant.*

Par ailleurs, la date de fin des travaux sur la Tranche Conditionnelle n°3 est fixée au 1^{er} septembre 2010.

L'investissement final est arrêté à 10 692 881 € au lieu de 14 166 391 € prévu initialement, et la subvention d'équipement ressort à 6 340 879 € au lieu de 8 400 000 €

L'article 26 (b.4) « Tranche conditionnelle n°4 » est modifié comme suit :

« (b.4) Tranche conditionnelle n°4

Les Parties conviennent qu'à la date de signature du présent avenant, les objectifs de raccordement sur la Tranche conditionnelle n°4, tels que notamment précisés par l'annexe 2 de la Convention de Concession, ont été atteints et dépassés par le déploiement de 130 sites au lieu de 101 sites, la liste desdits sites figurant en annexe du présent avenant.

Par ailleurs, la date de fin des travaux de la Tranche Conditionnelle n°4 est fixée au 1^{er} septembre 2010.

L'investissement final est arrêté à 8 076 438 € au lieu de 7 853 915€ prévu initialement, et la subvention d'équipement ressort à 5 200 000 € (Plafonnée à 66,2% de l'investissement prévu)

ARTICLE 5

5.1.- Hormis les articles expressément modifiés par le présent avenant, les autres clauses de la Convention restent inchangées.

5.2.- Le présent avenant entrera en vigueur dès sa notification au Concessionnaire une fois acquis son caractère exécutoire.

Fait à Colmar, le [

En deux (2) exemplaires originaux.

Pour la Société HAUT-RHIN TELECOM

Cyril LUNEAU

Pour le Département du Haut-Rhin

Charles BUTTNER

**CONTRAT DE CONCESSION POUR
L'ETABLISSEMENT ET L'EXPLOITATION D'UN
RESEAU DEPARTEMENTAL DE COMMUNICATIONS
ELECTRONIQUES A HAUT DEBIT
Annexe N° 1**

Liste des sites TC3

Type	Nom du site desservi	Commune
NRA	Andolsheim	ANDOLSHEIM
NRA	Bantzenheim	BANTZENHEIM
NRA	Bartenheim	BARTENHEIM
NRA	Beblenheim	BEBLENHEIM
NRA	Blotzheim	BLOTZHEIM
NRA	Bollwiller	BOLLWILLER
NRA	Burnhaupt le Haut	BURNHAUPT LE HAUT
NRA	Dannemarie	DANNEMARIE
NRA	Ensisheim	ENSISHEIM
NRA	Hattsatt	HATTSTATT
NRA	Hirsingue	HIRSINGUE
NRA	Illfurth	ILLFURTH
NRA	Kembs	KEMBS
NRA	Landser	LANDSER
NRA	Lapoutroie	LAPOUTROIE
NRA	Liepvre	LIEPVRE
NRA	Muntzenheim	MUNTZENHEIM
NRA	Oberhergheim	OBERHERGHEIM
NRA	Orbey	ORBAY
NRA	Sainte Croix en Plaine	STE CROIX EN PLAINE
NRA	Sentheim	SENTHEIM
NRA	Seppois	SEPPOIS
NRA	Sierentz	SIERENTZ
NRA	Soultzmatt	SOULTZMATT
NRA	Tagsdorf	TAGSDORF
NRA	Walbach	WALBACH
NRA	Waldighoffen	WALDIGHOFFEN
NRA	Wesserling	WESSERLING
NRA	Willer sur Thur	WILLER-SUR-THUR
NRA	Wittelsheim	WITTELSHEIM
Total		30

Type	Nom du site desservi	Commune
ZA	Galgenrain	ALTKIRCH
ZA	Parc 3	BARTENHEIM
ZA	Muelbach	BERGHEIM
ZA	Gare Ouest	BLOZTHEIM
ZA	P.A.B	BLOZTHEIM
ZA	Brunstatt	BRUNSTATT
ZA	Burnhaupt le Bas	BURNHAUPT
ZA	Est	CERNAY
ZA	Hohrain	CERNAY
ZA	Europe	CERNAY
ZA	Uffhozt	CERNAY
ZA	Ensisheim	ENSISHEIM
ZA	Ensisheim reguisheim	ENSISHEIM
ZA	Passerelle	ENSISHEIM
ZA	Fessenheim	FESSENHEIM
ZA	Valparc	HABSHEIM
ZA	Hesingue	HESINGUE
ZA	Hombourg petit landau	HOMBOURG
ZA	Est	HOMBOURG
ZA	Ouest	HOMBOURG
ZA	Horbourg Whir	HORBOURG
ZA	Barrisol	KEMBS
ZA	Cypres	KINGERSHEIM
ZA	Cite de l'Habitat	LUTTERBACH
ZA	Allmend	MASEVAUX
ZA	Ile Napoleon	MULHOUSE
ZA	Drouot	MULHOUSE
ZA	Parc de la mer rouge	MULHOUSE
ZA	Nouveau Bassin	MULHOUSE
ZA	Parc des collines	MULHOUSE
ZA	Hofer	MULHOUSE
ZA	BNGH	NABSHEIM
ZA	Liebherr	NIEDERHERGHEIM
ZA	Oberhergheim	OBERHERGHEIM
ZA	Ottmarsheim 1	OTTMARSHEIM
ZA	Port	OTTMARSHEIM
ZA	Ottmarsheim 2	OTTMARSHEIM
ZA	Niffer	PETIT LANDAU
ZA	Aire de la Thur	PULVERSHEIM
ZA	Tuiller	RETZWILLER
ZA	Portuaire Riedisheim - romain	RIEDISHEIM
ZA	Riesdisheim	RIXHEIM
ZA	Rixheim	RIXHEIM
ZA	St Amarin centre	SAINT AMARIN
ZA	St Amarin Nord	SAINT AMARIN
ZA	St Amarin Sud	SAINT AMARIN
ZA	Technoport Nord	SAINT LOUIS
ZA	Technoport Sud	SAINT LOUIS
ZA	Welscheng schlag	SAINT LOUIS
ZA	Sat	SAINT LOUIS
ZA	Sainte croix	SAINTE CROIX EN PLAINE
ZA	Sainte croix Sundhoffen	SAINTE CROIX EN PLAINE
ZA	Actipolis	SAUSHEIM
ZA	De la Gravière	SIERENTZ
ZA	Sierentz	SIERENTZ
ZA	Soultz Haut Rhin	SOULTZ
ZA	Strasfeld	THANN
ZA	Athanor	THANN
ZA	Thurmatten	THANN
ZA	Ungersheim	UNGERSHEIM
ZA	Waldighoffen	WALDIGHOFFEN
ZA	Wesserling	WESSERLING
ZA	Amelie	WITTELSHEIM
ZA	Secoia	WITTELSHEIM
ZA	Heiden	WITTELSHEIM
ZA	Homatten	WITTELSHEIM
ZA	Anna	WITTENHEIM
ZA	Jeune Bois	WITTENHEIM
ZA	Pole 340	WITTENHEIM
ZA	Wolfgantzen	WOLFGANTZEN
Total		70

Liste des sites TC4

Type	Nom du site desservi	Commune
College	Collège Lucien Herr	ALTKIRCH
College	Collège Privé des Missions	BLOTZHEIM
College	Collège Pierre Pflimlin	BRUNSTATT
College	Collège de Buhl	BUHL
College	Collège de Burnhaupt le bas	BURNHAUPT
College	Collège René Cassin	CERNAY
College	Collège Hector Berlioz	COLMAR
College	Collège Molière	COLMAR
College	Collège Pfeffel	COLMAR
College	Collège Victor Hugo	COLMAR
College	Collège Episcopal St André	COLMAR
College	Collège Privé de l'institut de l' Assomption	COLMAR
College	Collège Privé Mixte St Jean	COLMAR
College	Collège Jean-Monnet	DANNEMARIE
College	Collège Victor Schoelcher	ENSISHEIM
College	Collège de Ferrette	FERRETTE
College	Collège de Fessenheim	FESSENHEIM
College	College de Fortschwih	FORTSCHWIHR
College	Collège Mathias Grunenwald	GUEBWILLER
College	Collège Henri Ulrich	HABSHEIM
College	Collège de Hegenheim	HEGENHEIM
College	Collège Jean Paul de Dadelsen	HIRSINGUE
College	College d'Illfurth	ILLFURTH
College	Collège Jules Verne	ILLZACH
College	Collège Anne Franck	ILLZACH
College	Collège Lazare de Schwendi	INGERSHEIM
College	Collège Privé Mixte Champagnat	ISSENHEIM
College	Collège Albert Schweitzer	KAYSERBERG
College	Collège Emile Zola	KINGERSHEIM
College	Collège Privé Don Bosco	LANDSER
College	Collège Nonnenbruch	LUTTERBACH
College	Collège Alexandre Gérard	MASEVAUX
College	Collège de Bourtzwiller	MULHOUSE
College	Collège Saint Exupéry	MULHOUSE
College	Collège Privé Jean XXIII	MULHOUSE
College	Collège Kennedy	MULHOUSE
College	Collège Nationalisé Francois Villon	MULHOUSE
College	Collège Wolf	MULHOUSE
College	Collège Privé Jeanne d'Arc	MULHOUSE
College	Collège Bel-Air 2	MULHOUSE
College	Collège Jean Macé	MULHOUSE
College	Collège Frédéric Hartmann	MUNSTER
College	Collège Georges Martelot	ORBEY
College	Collège Théodore Monod	OTTMARSHEIM
College	Collège M. et M. Kraft	PFASTATT
College	Collège les Menetriers	RIBEAUVILLE
College	Collège Privé Ste Marie	RIBEAUVILLE
College	Collège Léon Gambetta	RIEDISHEIM
College	Collège Privé Ste Ursule	RIEDISHEIM
College	Collège Capitaine Dreyfus	RIXHEIM
College	Collège Jean Moulin	ROUFFACH
College	Collège Privé Mixte St Joseph	ROUFFACH
College	Collège Schumann	SAINT AMARIN
College	Collège Georges Forlen	SAINT LOUIS
College	Collège René Schickelé	SAINT LOUIS
College	Collège J.G. Reber	SAINTE MARIE AU MINES
College	Collège de la Largue	SEPPOIS LE BAS
College	Collège Françoise Dolto	SIERENTZ
College	Collège Robert Beltz	SOULTZ HAUT RHIN
College	Collège Rémy Faesch	THANN
College	Collège Charles Walch	THANN
College	Collège Gerard de Nerval	VILLAGE NEUF
College	Collège Robert Schumann	VOLGELSHEIM
College	Collège Jacques Prevert	WINTZENHEIM
College	Collège Charles Péguy	WITTELSHEIM
College	Collège Jean Mermoz	WITTELSHEIM
College	Collège Irène Joliot Curie	WITTENHEIM
College	Collège Marcel Pagnol	WITTENHEIM
College	Collège Privé Mixte Episcopal	ZILLISHEIM
Total		69

Type	Nom du site desservi	Commune
Dep	Quartier Pleissier	ALTKIRCH
Dep	ADAUHR	COLMAR
Dep	CAMPUS maison personne handicapée	COLMAR
Dep	Cité Administrative	COLMAR
Dep	Cite de l'enfance	COLMAR
Dep	Espace Colmar Vallées	COLMAR
Dep	Hôtel du Département et Certie	COLMAR
Dep	Laboratoire Vétérinaire Départemental	COLMAR
Dep	Médiathèque Départementale	COLMAR
Dep	CMS Guebwiller	GUEBWILLER
Dep	Fil d'Ariane	ILLZACH
Dep	Mulhouse Drouot	MULHOUSE
Dep	Maison du Département	MULHOUSE
Dep	ZAC Fonderie	MULHOUSE
Dep	CMS Riesdisheim	RIESDISHEIM
Dep	UR + CR Rixheim	RIXHEIM
Dep	CMS Saint Louis	SAINT LOUIS
Dep	Médiathèque Annexe	SOULTZ
Dep	CMS Wittenheim	WITTENHEIM
TOTAL		19

Type	Nom du site desservi	Commune
Hopital	Centre hospitalier d'Altkirch	ALTKIRCH
Hopital	Centre hospitalier de Cernay	CERNAY
Hopital	Centre hospitalier Louis Pasteur	COLMAR
Hopital	Centre hospitalier de Guebwiller	GUEBWILLER
Hopital	Centre hospitalier du Hasenrain	MULHOUSE
Hopital	Centre hospitalier du Moenschberg - Emile Muller	MULHOUSE
Hopital	Hopital local LOEWEL de Munster	MUNSTER
Hopital	Centre hospitalier de Pfastatt	PFSTATT
Hopital	Centre hospitalier spécialisé	ROUFFACH
Hopital	Centre hospitalier de Thann	THANN
TOTAL		10

Type	Nom du site desservi	Commune
Lycée	LEGTPIC Jean Jacques Henner	ALTKIRCH
Lycée	LETP Batiment Gustave Eiffel	CERNAY
Lycée	LEG Camille See	COLMAR
Lycée	LEGT Bartholdi	COLMAR
Lycée	LEGTP Martin Schongauer	COLMAR
Lycée	LEGTP Blaise Pascal	COLMAR
Lycée	LEGT Alfred Kastler	GUEBWILLER
Lycée	LETPEH Joseph Stock	GUEBWILLER
Lycée	LEGTP Theodore Beck	GUEBWILLER
Lycée	LETPI Ettore Bugatti	ILLZACH
Lycée	LETPI Lazare de Schwendi	INGERSHEIM
Lycée	LPIC Joseph Vogt	MASEVAUX
Lycée	LP du Rebberg	MULHOUSE
Lycée	LEG Lambert	MULHOUSE
Lycée	LEGTP Laurent de Lavoisier	MULHOUSE
Lycée	LPE Camille Claudel	MULHOUSE
Lycée	LEGT Albert Schweitzer	MULHOUSE
Lycée	LEGT Michel de Montaigne	MULHOUSE
Lycée	LPC Roosevelt	MULHOUSE
Lycée	LEGT Louis Armand	MULHOUSE
Lycée	LP Charles Stoessel	MULHOUSE
Lycée	Lycée Jeanne d'Arc	MULHOUSE
Lycée	LEGT Frederic Kirschleger	MUNSTER
Lycée	LEGTP Charles de Gaulle	PULVERSHEIM
Lycée	LEGT Ribeaupierre	RIBEAUVILLE
Lycée	LEGTA	ROUFFACH
Lycée	LEGTP Jean Mermoz	SAINT LOUIS
Lycée	LEGTP Louise Weiss	SAINTE MARIE AU MINES
Lycée	LEGT Scheurer-Kestner	THANN
Lycée	LPIC Charles Pointer	THANN
Lycée	LEGTA du Pflixbourg	WINTZENHEIM
Lycée	LEGTP Amelie Zurcher	WITTELSHEIM
TOTAL		32

**CONTRAT DE CONCESSION POUR
L'ETABLISSEMENT ET L'EXPLOITATION D'UN
RESEAU DEPARTEMENTAL DE COMMUNICATIONS
ELECTRONIQUES A HAUT DEBIT
Annexe N° 2**

Compte de résultat prévisionnel pour la Tranche ferme et les Tranches conditionnelles 3 et 4

Comptes de Résultat

Concession d'une durée de 15 ans

	Années	Montant en K €															Total	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15		
1	Recettes Service connectivité / IRU fibres noires	121	199	199	199	199	199	199	199	199	199	199	78	-	-	-	-	1 988
2	Recettes Service connectivité / Location annuelle fibres noires	-	-	26	23	23	48	46	23	23	23	23	-	-	-	-	-	231
3	Recettes Services de connectivité / Bande passante Haut débit	-	382	489	675	954	1 027	1 183	1 407	1 665	2 108	2 519	2 953	4 019	4 503	4 715	-	28 599
4 (1+2+3)	Recettes totales service de connectivité	121	581	714	897	1 175	1 274	1 426	1 629	1 886	2 329	2 597	2 953	4 019	4 503	4 715	-	30 818
6	Recettes service d'hébergement	-	24	30	38	45	53	68	83	98	113	136	158	188	218	256	-	1 507
7	Recettes services d'accès DSL et Wimax	-	2 216	3 548	4 123	4 431	4 683	4 953	5 045	5 105	5 155	5 209	5 289	5 334	5 349	5 339	-	65 778
8	Autres recettes : maintenance des fibres et location points hauts	13	21	24	24	24	27	27	24	24	24	13	6	6	6	6	-	266
9 (5+6+7+8)	Total des produits	134	2 842	4 316	5 081	5 675	6 036	6 473	6 780	7 112	7 621	7 955	8 405	9 547	10 076	10 315	-	98 368
10	PERSONNEL	219	254	254	313	313	313	313	313	313	313	313	313	313	313	313	-	4 478
11	AUTRES PRESTATIONS	444	887	911	911	911	911	911	911	911	911	911	911	911	911	911	-	13 171
12	MAINTENANCE STRUCTURE PASSIF	418	393	393	393	393	393	393	393	393	393	393	393	393	393	393	-	5 923
13	EXPLOITATION	145	288	321	322	323	324	324	325	325	325	325	325	325	325	325	-	4 646
14	MAINTENANCE ACTIFS	62	328	414	416	421	423	423	425	425	425	426	426	426	426	426	-	5 892
15	Impôts hors IS	-	72	142	181	183	189	193	198	236	242	245	253	258	262	342	-	2 995
16	Autres dépenses : Charges des Services d'accès (C3)	-	1 159	1 169	1 325	1 272	1 433	1 378	1 568	1 470	1 742	1 649	1 699	1 968	1 890	1 825	-	21 548
17	Total des charges décaissées	1 289	3 382	3 604	3 860	3 817	3 985	3 934	4 132	4 071	4 350	4 262	4 320	4 594	4 520	4 535	-	58 653
18 (9-17)	EBITDA	-1 155	-540	712	1 221	1 859	2 050	2 540	2 648	3 041	3 271	3 693	4 085	4 953	5 556	5 780	-	39 715
19	Investissements	30 577	1 724	153	299	213	275	1 637	317	172	388	246	221	3 403	258	162	-	40 045
20	Participation départementale	17 820	1 980	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	19 800
21	Dotation aux amortissements (en déduisant la participation départementale)	1 578	1 766	1 786	1 837	1 871	780	787	829	815	864	874	611	1 254	1 312	1 346	-	18 310
22 (18-21)	Résultat d'exploitation	-2 733	-2 305	-1 074	-616	-12	1 270	1 753	1 819	2 226	2 407	2 819	3 475	3 699	4 244	4 434	-	21 405
23	Charges financières	-	640	640	605	546	488	429	371	273	176	117	59	-	-	-	-	4 341
24	Produits financiers	-	-	-	-	-	22	24	21	7	1	18	40	64	67	98	-	362
25 (22+24)	Résultat courant avant impôt	-2 733	-2 945	-1 714	-1 220	-558	805	1 348	1 470	1 959	2 233	2 720	3 456	3 762	4 312	4 532	-	17 426
26	Éléments exceptionnels / sortie des biens de retour à l'échéance de la concession	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
27	Autres éléments exceptionnels	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
28	Impôts sur les sociétés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	450	1 141	1 242	1 423	1 496	-	-	5 751
29 (25+26-27-28)	Résultat net	-2 733	-2 945	-1 714	-1 220	-558	805	1 348	1 470	1 959	2 233	2 270	2 316	2 521	2 889	3 036	-	11 676
Taux de Rendement Interne Opérationnel du Projet																		
22 (18-21)	Résultat d'exploitation	-2 733	-2 305	-1 074	-616	-12	1 270	1 753	1 819	2 226	2 407	2 819	3 475	3 699	4 244	4 434	-	21 405
26	Éléments exceptionnels / sortie des biens de retour à l'échéance de la concession	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
27	Autres éléments exceptionnels	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
30 (22+26+27)	Résultat courant avant impôt hors résultats financiers	-2 733	-2 305	-1 074	-616	-12	1 270	1 753	1 819	2 226	2 407	2 819	3 475	3 699	4 244	4 434	-	21 405
31	Impôts sur les sociétés hors résultats financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-108	-794	-930	-1 147	-1 221	-1 401	-1 463	-	-7 064
21	Dotation aux amortissements (en déduisant la participation départementale)	1 578	1 766	1 786	1 837	1 871	780	787	829	815	864	874	611	1 254	1 312	1 346	-	18 310
32	IRU	809	352	-199	-199	-199	-199	-199	-199	-199	-199	-78	-	-	-	-	-	-507
33	Variation BFR	7 256	-6 903	-345	-37	-149	-15	308	-407	-90	24	304	597	873	-861	64	-	620
34 (30+31+32+33)	Free Cash Flow liés aux opérations	6 911	-7 091	169	985	1 511	1 837	2 649	2 043	2 645	2 302	2 988	3 535	4 606	3 294	4 381	-	32 765
35	Capex	-30 114	-1 650	-153	-299	-213	-275	-1 637	-317	-172	-388	-246	-221	-3 403	-258	-162	-	-39 507
36	Subvention dptale	17 820	1 980	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	19 800
37 (34+35+36)	Free Cash flow (hors financements privés)	-5 383	-6 761	15	686	1 298	1 561	1 012	1 726	2 473	1 913	2 743	3 314	1 203	3 036	4 220	-	13 057
38	Taux de Rendement Interne (%)	8,6%																

Bilan prévisionnel pour la Tranche ferme et les Tranches conditionnelles 3-4

Bilans

Concession d'une durée de 15 ans

		Montant en														
Années		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
Actif	Immobilisations brutes	30 114	31 764	31 917	32 216	32 429	32 705	34 342	34 658	34 830	35 218	35 464	35 685	39 088	39 346	39 507
	Amortissements cumulés	- 2 766	- 5 852	- 8 958	- 12 115	- 15 306	- 17 406	- 19 513	- 21 662	- 23 798	- 25 981	- 28 175	- 30 105	- 32 680	- 35 312	- 37 978
	Immobilisations nettes	27 348	25 912	22 959	20 101	17 124	15 299	14 829	12 996	11 032	9 237	7 289	5 579	6 408	4 034	1 530
	Stocks															
	Créances	1 422	806	809	960	1 077	1 148	1 234	1 294	1 359	1 459	1 549	1 652	1 877	1 981	2 028
	Trésorerie	1 047	2 646	3 192	2 374	2 226	2 422	2 129	656	121	1 754	3 978	6 380	6 725	9 806	14 092
	Total Actif	29 817	29 365	26 961	23 434	20 426	18 868	18 192	14 946	12 513	12 451	12 815	13 612	15 010	15 821	17 649
Passif	Capitaux propres	17 599	15 314	12 280	9 740	7 862	7 346	7 375	7 524	8 164	9 077	10 026	11 022	12 223	13 791	15 508
	Provisions															
	Dettes financières long terme	2 730	11 730	12 900	12 000	11 100	10 200	9 300	6 450	3 600	2 700	1 800	900	-	-	-
	Fournisseurs, dont produits constatés d'avance liés aux IRU	9 488	2 249	1 638	1 514	1 281	1 132	1 324	774	513	432	294	297	1 288	345	304
	Dettes fiscales et sociales	-	72	142	181	183	189	193	198	236	242	695	1 393	1 500	1 685	1 838
	Total Passif	29 817	29 365	26 961	23 434	20 426	18 868	18 192	14 946	12 513	12 451	12 815	13 612	15 010	15 821	17 649

Plan de trésorerie prévisionnel pour la Tranche ferme et les Tranches conditionnelles 3-4

Années	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
Résultat net	- 2 733	- 2 945	- 1 714	- 1 220	- 558	805	1 348	1 470	1 959	2 233	2 270	2 316	2 521	2 889	3 036
Dotations aux amortissements IRU/PCA	1 578 809	1 766 352	1 786 199	1 837 199	1 871 199	780 199	787 199	829 199	815 199	864 199	874 78	611 -	1 254 -	1 312 -	1 346 -
Variation des autres créances	- 1 422	1 244	178	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation des créances clients	-	628	182	150	117	71	86	60	65	100	89	104	225	104	47
Variation des dettes fiscales et sociales	-	72	70	39	3	6	4	5	38	6	453	698	107	185	153
Variation des dettes fournisseurs	8 678	- 7 591	- 412	74	- 34	50	391	- 352	62	117	- 60	3	991	- 943	41
Variation BFR	7 256	- 6 903	- 345	37	- 149	15	308	- 407	90	24	304	597	873	- 861	64
Cash flow liés aux opérations	6 911	- 7 730	- 471	380	965	1 372	2 244	1 694	2 486	2 922	3 369	3 523	4 648	3 339	4 447
Investissement	- 30 114	- 1 650	- 153	- 299	- 213	- 275	- 1 637	- 317	- 172	- 388	- 246	- 221	- 3 403	- 258	- 162
Capital	3 700	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Subvention dptale	17 820	1 980	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Subvention dptale virée en p&l en n-1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Apport en compte courant	2 730	-	1 170	-	-	-	-	- 1 950	- 1 950	-	-	-	-	-	-
Dettes bancaires long terme	-	9 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Vendor Financing	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Other debt	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bank Overdrafts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bank Overdrafts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Interressement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Redevance	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Rbt Lease & Sale Leaseback financing	-	-	-	900	900	900	900	900	900	900	900	900	900	900	900
Cash flow liés au financement	24 250	10 980	1 170	- 900	- 900	- 900	- 900	- 2 850	- 2 850	- 900	- 900	- 900	- 900	- 900	- 900
Variation		1 599	546	- 819	- 148	196	- 293	- 1 473	- 535	1 633	2 223	2 402	346	3 081	4 286
Trésorierie début de période		1 047	2 646	3 192	2 374	2 226	2 422	2 129	656	121	1 754	3 978	6 380	6 725	9 806
Trésorierie fin de période		1 047	2 646	3 192	2 374	2 226	2 422	2 129	656	121	1 754	3 978	6 380	6 725	9 806

Plan de financement prévisionnel pour la Tranches ferme et conditionnelle 3 et 4

Tableau de financement partie haute

Années	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
<u>Ressources durables :</u>															
Capacité d'autofinancement de l'exercice	-1 155	-1 179	73	617	1 313	1 585	2 135	2 299	2 775	3 097	3 143	2 926	3 775	4 200	4 383
Cessions ou réductions d'éléments de l'actif immobilisé :															
Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Augmentation des capitaux long terme :															
Capital ou apports	3 700	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres (subventions d'investissement)	17 820	1 980	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dettes financières	2 730	9 000	1 170	0	0	0	0	-1 950	-1 950	0	0	0	0	0	0
Total des ressources (I)	23 095	9 801	1 243	617	1 313	1 585	2 135	349	825	3 097	3 143	2 926	3 775	4 200	4 383
<u>Emplois stables :</u>															
Distributions mises en paiement au cours de l'exercice	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé :															

	Immobilisations incorporelles	1 400	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80
	Immobilisations corporelles	28 714	1 570	73	219	133	195	1 557	237	92	308	166	141	3 323	178	82
	Immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Charges à répartir sur plusieurs exercices		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Réductions des capitaux propres (réduction de capital, retraits)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Remboursements de dettes financières		0	0	0	-900	-900	-900	-900	-900	-900	-900	-900	-900	-900	0	0
Total des emplois (II)		30 114	1 650	153	-601	-687	-625	737	-583	-728	-512	-654	-679	2 503	258	162
Taux de rendement des apports																



RAPPORT ANNUEL

Exercice 2009

Version 4.0

PLAN DU DOCUMENT

I.	Le mot du président.....	4
I.1.	Présentation de la Délégation de Service Public	6
I.1.1.	Rappel du contexte	6
I.2.	Objectifs de la Délégation de Service Public	9
I.2.1.	Aménagement du territoire.....	9
I.2.2.	Développement économique des entreprises	10
I.2.3.	Développement des services aux particuliers	11
I.2.4.	Les perspectives 2010.....	16
II.	Volet Commercial.....	18
II.1.	Principes d'équité et d'égalité	18
II.1.1.	HDRR 68	18
II.1.2.	Haut-Rhin Telecom.....	18
II.2.	Positionnement du catalogue des services.....	20
II.2.1.	Subdélégation	20
II.2.2.	Haut-Rhin Telecom.....	20
II.3.	Évolution de l'activité commerciale.....	23
II.3.1.	Bilan commercial de l'exercice 2009	23
II.4.	Liste des demandes des usagers et des collectivités	28
II.5.	Liste des usagers clients Fibre.....	28
II.6.	Les indicateurs de qualité de service	28
II.7.	Perspectives Commerciales sur l'exercice à venir.....	29
III.	Volet Technique.....	30
III.1.	Description des moyens techniques et humains mis en œuvre	30
III.1.1.	Organisation des sociétés ad hoc.....	30
III.2.	Exploitation du Réseau Haut Débit Départemental	33
III.3.	Inventaire qualitatif et quantitatif mis à jour des ouvrages constitutifs du Réseau Départemental	33
III.3.1.	W68.....	33
III.3.2.	Haut-Rhin Telecom.....	35
III.4.	État des infrastructures du Réseau Départemental louées à des tiers.....	35
III.4.1.	Points hauts	35
III.4.2.	Infrastructures de collecte.....	35
III.4.3.	Haut-Rhin Telecom.....	36
III.4.4.	Fournisseurs et sous-traitants.....	36
III.5.	Travaux d'entretien et de renouvellement.....	38
III.5.1.	Subdélégation	38
III.5.2.	Haut-Rhin Telecom.....	38
III.6.	Évolution générale de l'état des équipements et logiciels exploités	39
III.6.1.	Subdélégation	39
III.6.2.	Haut-Rhin Telecom.....	39
III.7.	Principes de continuité (pannes, interruption pour travaux,...).....	40
III.7.1.	Subdélégation	40
III.7.2.	Haut-Rhin Telecom.....	40
III.8.	Principes de mutabilité	41
III.8.1.	Subdélégation	41
III.8.2.	Haut-Rhin Telecom.....	41
III.9.	Respect des obligations contractuelles.....	41

III.9.1.	HDRR 68	41
III.9.2.	Haut-Rhin Telecom.....	41
III.9.3.	Inventaire des biens de reprise et des biens de retour	42
III.9.4.	HDRR 68	42
III.9.5.	Haut-Rhin Telecom.....	42
IV.	Volet Financier	45
IV.1.	Compte annuel de résultat de l'exploitation de la DSP	45
IV.2.	Méthodes et éléments de calcul annuel et pluriannuel retenus	47
IV.3.	Etat des variations du patrimoine immobilier	48
IV.4.	Compte rendu de la situation des biens et des immobilisations.....	50
IV.5.	Etat de suivi des investissements en premier établissement.....	52
IV.6.	Etat des autres dépenses de renouvellement	53
IV.7.	Inventaire des biens de retour.....	54
IV.8.	Engagements financiers	55
Annexe 1 –	Cartes du Réseau Haut Débit Départemental	55
Annexe 2 –	Sites déployés	58
Annexe 3 –	Catalogue de prix HDRR 68 en vigueur pour l'exercice 2009	65
Annexe 4 –	Catalogue de prix Haut Rhin Telecom proposé pour l'exercice 2009.....	68
Annexe 5 –	Comptes annuels 2009 pour la société HDRR 68/W68.....	84
Annexe 6 –	Comptes annuels 2009 pour la société Haut-Rhin Telecom	89
Annexe 7 –	Rapport du Commissaire aux comptes approuvés	93
Annexe 8 –	Rapport Qualité	123

I. Le mot du président

Haut-Rhin Telecom

Gardons une longueur d'avance

Nous sommes fiers et heureux : Le conseil Général du Haut-Rhin Telecom est allé au-delà des obligations contractuelles inscrites dans la délégation de service public signée en septembre 2006 .

Au cours de l'année écoulée, grâce à une collaboration fructueuse avec les services du conseil général et les élus du département, le raccordement des zones d'activités a été accéléré et le dégroupage a été élargi.

Pour les zones blanches, tous les Haut-Rhinois sont aujourd'hui éligibles aux 2 mégabits par seconde soit par l'offre Wimax, soit par l'offre satellite

Mais la demande sociale évolue, le monde des réseaux est un renouvellement permanent, et les usages numériques sont en progression constante. Il convient donc, dès à présent et de manière urgente de mettre en place une stratégie de montée de débit. D'autant que les institutions européennes ne cessent d'émettre des recommandations aux états membres pour cette montée de débit.

Le mot d'ordre de notre société est « L'engagement numérique ». Le combat de nos équipes est la lutte contre la fracture numérique. Notre philosophie est le haut débit pour tous.

En droite ligne de cette démarche nous avons élaboré avec le conseil général du Haut-Rhin un premier dossier de résorption des zones d'ombres pour des territoires ruraux. Ce dossier s'inscrit dans un appel à projet des fonds européens agricoles. Il concerne 11 nouvelles communes. Notre dossier sera retenu j'en ai la conviction intime et profonde : nous répondons à un besoin sociétale inaliénable.

Nous avons travaillé ensemble avec le conseil général du Haut-Rhin. Nous avons pris notre bâton de pèlerin pour rencontrer un à un tous les élus concernés. Nous avons réalisé des interviews en vidéo pour apporter des témoignages concrets de terrain. Et nous avons dégagé – grande satisfaction - une volonté commune, un engagement partenarial.

A cette image, nous pensons que la stratégie de montée de débit doit non seulement concerner l'ensemble du territoire haut-rhinois, mais qu'elle est possible. Par-delà les mots et les promesses, des actes...

Nous sommes convaincus que si les collectivités territoriales, le conseil général du Haut-Rhin, le conseil régional d'Alsace et Haut-Rhin Telecom se donnent la main – comme cela a été le cas pour le dossier des 11 communes - la montée en débit dans ce département peut être réalisée, de manière exemplaire et novatrice.

Bien sûr il y a les recommandations européennes....

Bien sûr, il y a les engagements politiques français...

Bien sûr, il y a le cadre réglementaire contraint...

Mais ici, dans le Haut-Rhin nous faisons au quotidien la démonstration que le haut et le très haut-débit sont d'abord une histoire d'hommes, de partages, d'échanges et de réflexions constructives autour de la connaissance du territoire, de ses infrastructures et de ses besoins.

Ensemble, et en parallèle nous développeront alors de nouveaux service de proximité. e-commerce, e-santé, e-éducation, e-administration sont autant de secteurs qui explosent en termes d'applications et d'usages.

Le Haut-Rhin a acquis une longueur d'avance en optant pour une délégation de service public. Mais la meute est à nos trousses. Il faut se réengager à la fois dans les tuyaux (les réseaux) et leurs contenus (les services).

Donnons ensemble au Haut-Rhin, les moyens de continuer à être à la pointe de l'innovation et de la modernité

Cyril Luneau

Président

HAUT-RHIN TELECOM

I.1. Présentation de la Délégation de Service Public

I.1.1. Rappel du contexte

Conformément au cadre juridique en vigueur, le Conseil Général du Haut-Rhin a décidé, lors de sa séance du 10 septembre 2004, de mettre en place une infrastructure de télécommunications à haut débit, en vue de corriger les disparités d'aménagement et d'assurer la cohésion et le développement harmonieux du Département.

Ce projet numérique s'inscrit dans le cadre de l'article L.1425-1 du CGCT issu de la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 *pour la confiance dans l'économie numérique* et modifié par la loi n° 2004-669 du 9 juillet 2004 *relative aux communications électroniques et aux services de communication audiovisuelle*.

Le cadre juridique retenu par le Conseil Général du Haut-Rhin est celui de la Délégation de Service Public (DSP) prenant la forme d'une convention de concession de travaux et de service publics. Une procédure d'attribution de cette concession a été menée conformément aux articles L. 1411-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales.

A l'issue de la procédure initiée, le Conseil Général, en tant qu'autorité délégante, a pris le 8 septembre 2006 la décision d'attribuer au groupement de sociétés composé de LDCollectivités et Estvideo.com la conception, la réalisation et l'exploitation de l'infrastructure départementale de télécommunication dans le cadre d'une concession.

Ainsi le 30 novembre 2006 a été signée entre le Conseil Général du Haut-Rhin et les sociétés du groupement délégataire une Convention de Concession pour la réalisation et l'exploitation d'une infrastructure départementale de communications électroniques à haut débit.

Plusieurs tranches de travaux ont été définies pour satisfaire les objectifs globaux du Conseil Général.

- La DSP s'appuie en premier lieu sur une tranche ferme « Wimax », associée au déploiement de cette nouvelle technologie hertzienne pour couvrir notamment les zones blanches du département. Cette tranche ferme a été subdéléguée à la société HDRR 68, filiale de TDF, par le biais d'un avenant à la convention de concession initiale signé le 24 janvier 2007 et précisant les modalités de cette subdélégation.
- La DSP s'appuie également sur quatre tranches conditionnelles associées à des technologies filaires (fibres optiques ou DSL sur paires de cuivre).
- C'est dans ce cadre que la tranche conditionnelle 3, associée à la desserte de 40 ZAE (Zones d'Activité Economique) et au dégroupage de 21 NRA (Nœuds de Raccordement d'Abonnés) a été affermie par l'autorité délégante et notifiée le 23 Janvier 2007 au groupement délégataire.
- C'est dans ce cadre que la tranche conditionnelle 4, associée à la desserte de 15 sites du Conseil général, de 55 Collèges, de 31 Lycées et de 10 Hôpitaux soit un total de 101 sites a été affermie par l'autorité délégante et notifiée le 19 janvier 2008 au groupement délégataire

Conformément aux termes de la convention de concession, le groupement délégataire et HDRR ont alors créés les sociétés ad hoc Haut-Rhin Telecom et HDRR 68, celles-ci reprenant à leur compte l'ensemble des droits et obligations inscrits dans la convention de concession : Haut-Rhin Telecom pour la tranche conditionnelle 3 et 4 et HDRR 68 pour la tranche ferme.

HDRR France et Bolloré télécom signaient le 17 juin 2008 un accord prévoyant, sous réserve de l'accord de l'ARCEP, la cession par la première à la seconde des licences 3,5 GHz détenues par HDRR dans huit régions, ainsi que celle des réseaux dont HDRR France était propriétaire et de la société HDRR 68.

Suite à cet accord, Bolloré Telecom rachetait le 19 septembre 2008, 100% des actions de la société HDRR 68 et devenait son actionnaire unique.

La société HDRR 68, renommée W68, a conservé, via cette opération, tous ses contrats, notamment :

- le contrat de subdélégation
- les contrats de prestations signés avec HDRR et TDF pour le déploiement et l'exploitation du réseau du Haut-Rhin (ingénierie, expertise radio, déploiement, supervision, système d'information...).

Dans le présent rapport, il peut être fait mention à la fois de HDRR68 et de W68 afin de distinguer les périodes pré et post cession.



En décembre 2009, 65,3% des européens
accèdent à Internet

I.2. Objectifs de la Délégation de Service Public

Les objectifs stratégiques visés par le Conseil Général du Haut-Rhin dans le cadre de cette DSP (Délégation de Service Public) sont les suivants :

- veiller à un aménagement équilibré du département en matière d'accès aux services hauts débits en assurant la disponibilité d'offres de service innovantes et concurrentielles sur l'ensemble du territoire
- desservir l'ensemble des Haut-rhinois en conjuguant les boucles locales filaires (câbles, lignes téléphoniques ou fibres optiques) et hertziennes
- desservir les entreprises au sein des ZAE (Zones d'Activité Economiques) avec une offre de services à très hauts débits,
- desservir les sites d'enseignements, hospitaliers et du Conseil Général avec une offre de services très haut débit
- favoriser l'essor d'activités consacrées aux TIC (Technologies de l'Information et de la Communication), notamment dans le cadre de la dynamisation du tissu local d'entreprises
- rendre le territoire attractif pour l'implantation de nouvelles activités génératrices d'emplois

Pour ce faire, le Conseil Général du Haut-Rhin a initié comme élément stratégique majeur de l'aménagement de son territoire le développement d'une infrastructure haut débit dans l'ensemble des bassins économiques départementaux. C'est cette mission de Service Public que porte aujourd'hui Haut-Rhin Telecom et son subdélégué W68.

I.2.1. Aménagement du territoire

En s'imposant comme une réponse au « constat de carence » qui mettait en avant les disparités d'accès aux infrastructures de télécommunications sur le territoire départemental, Haut-Rhin Telecom est investi d'une mission d'aménagement du territoire. Les opérateurs alternatifs, et globalement le secteur marchand des télécommunications, ciblant leur déploiement sur les principales zones économiques (Mulhouse et Colmar), la majeure partie du territoire semi-urbain et rural demeurait peu, voire pas desservi en service de connectivité hauts débits.

L'année 2009 a été l'année de la finalisation du déploiement des infrastructures du réseau de manière à créer des points d'accès haut débit dans de nombreuses communes du département, où il n'existait que très peu ou pas de réseaux de ce type. Pour les opérateurs alternatifs de télécommunication, qu'ils soient dédiés aux entreprises ou qu'ils portent des services Grand Public, Haut-Rhin Telecom apparaît dès lors comme un véritable complément à l'infrastructure de télécommunications déployée par l'opérateur historique. Le réseau construit contribue à combler les inégalités territoriales tout en accroissant le patrimoine télécom départemental dans le cadre des biens de retour.

Au 31 Décembre 2009

- o 100% des sites de la tranche ferme sont ouverts,
- o 94 sites de la tranche TC3 sont ouverts pour un engagement contractuel de 61 sites (dont 62 sites livrés à fin Juillet sur un engagement contractuel de 61) cf courrier du 28 juillet 2008
- o 130 sites de la tranche TC4 pour un engagement contractuel de 101.

En août 2009, 69,3% des français accèdent à Internet

I.2.2. Développement économique des entreprises

Au delà de la mise à disposition d'une infrastructure servant de support aux opérateurs et aux Fournisseurs d'Accès Internet pour le dégroupage et la promotion de nouveaux services hauts débits, la présence de la fibre optique déployée par Haut-Rhin Telecom est un atout majeur pour renforcer l'attractivité des communes et ainsi stimuler leur dynamisme économique.

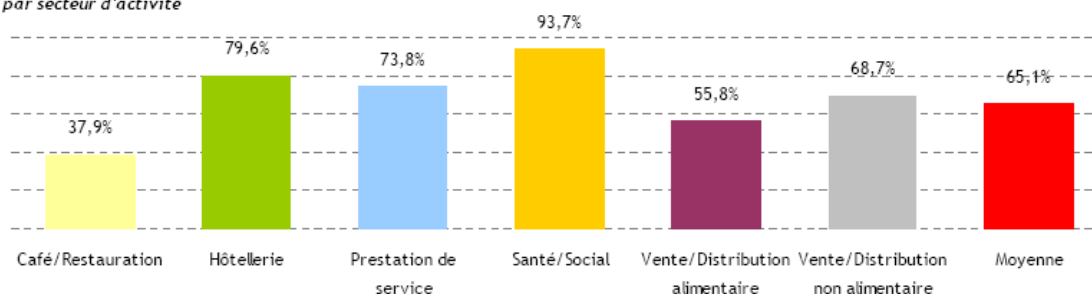
Le raccordement des zones d'activités permet tout d'abord une diffusion rapide et à des tarifs attractifs des services télécoms aux entreprises déjà implantées, favorisant notamment la migration d'un tissu économique d'entreprise local essentiellement industriel vers une économie de service plus approprié au contexte de développement mondialiste actuel : ceci est un pré-requis impératif aux maintiens et développement de l'emploi sur le département.

De plus, la présence d'un réseau de fibre optique favorise l'implantation de nouvelles activités, de sociétés « high-tech » très consommatrices en télécommunications, qu'il s'agisse de grandes entreprises ou de PME. Elle apporte par ce biais une contribution directe ou indirecte à la création d'emploi et de valeur, grâce au développement de l'usage des Technologies de l'Information et de la Communication.

EVOLUER POUR FAIRE FACE AUX DEFIS ECONOMIQUES

Le rapport 2009 de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bas-Rhin fait état dans son « Observatoire Internet et e-business 2009 » que 65% des entreprises interrogées dans les secteurs du commerce de détail, des Cafés Hotels Restaurants, des services aux personnes et des entreprises de la santé et du social, sont informatisées ; 67% d'entre elles ont un site internet.

Taux d'informatisation par secteur d'activité



Par ailleurs, au-delà de 10 salariés, les entreprises sont quasiment toutes informatisées. C'est sans trop de surprise que le taux d'informatisation le plus faible concerne les entreprises sans salarié.



Le site de la CCI Colmar comptabilise plus de 18 800 visiteurs jours

- source : bizinformation.com

I.2.3. Développement des services aux particuliers

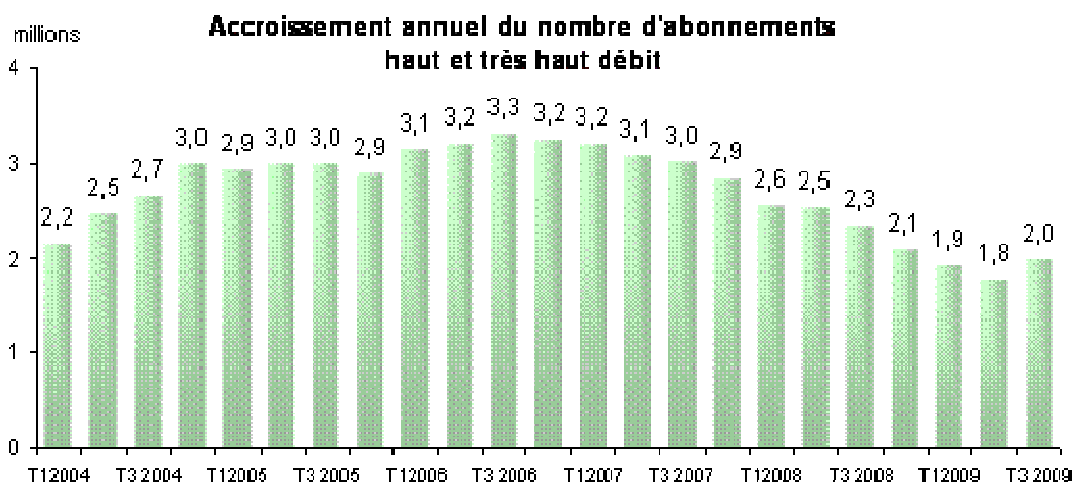
Le nombre total d'abonnements à un accès à l'internet s'élève à 19,9 millions à la fin du troisième trimestre 2009, dont 18,9 millions d'accès à haut débit (ADSL, câble et autres technologies). Le nombre d'accès à haut débit à l'internet continue de croître de façon soutenue (+10,2% sur un an au troisième trimestre 2009). Cependant, l'accroissement en rythme annuel du nombre d'accès haut débit est depuis le début de l'année 2009 inférieur à 2 millions (+1,8 million au troisième trimestre) soit un niveau plus faible que celui relevé au cours de l'année 2008 (où il était de 2,1 à 2,6 millions). Le nombre d'accès à très haut débit est de 252 000 à la fin du troisième trimestre 2009.

Les chiffres de l'Internet à haut débit pour le 4ème trimestre 2009 - résultats provisoires (Données ARCEP décembre 2009)

Abonnements à un accès à l'internet (en millions)	T3 2008	T4 2008	T1 2009	T2 2009	T3 2009	Variation 3T09/3T08
Accès à bas débit	1,105	0,983	0,820	0,677	0,734	-33,6%
Accès à haut débit	17,147	17,654	18,164	18,472	18,890	10,2%
Accès à très haut débit	0,141	0,165	0,202	0,227	0,252	77,9%
Nombre d'abonnements à un accès à l'internet	18,394	18,803	19,186	19,375	19,876	8,1%

Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

Le nombre d'abonnements à un service d'accès à l'internet par ADSL atteint 18,0 millions à la fin du troisième trimestre 2009. En un an, ce nombre a augmenté de 1,7 million. Près de la moitié de ces abonnés, soit 8,1 millions à la fin du troisième trimestre 2009, a également la possibilité d'accéder, via leur accès DSL, à un service de télévision. Leur nombre s'accroît rapidement (+2,5 millions en un an, soit une progression de 44,1% au troisième trimestre 2009).



en millions, en fin de trimestre

	T4 2008	T1 2009	T2 2009	T3 2009	T4 2009**
Nombre d'abonnements haut débit et très haut débit sur réseaux fixes	17,819	18,365	18,699	19,150	19,690
Nombre d'abonnements haut débit	17,654	18,164	18,472	18,898	19,400
dont abonnements ADSL	16,804	17,309	17,614	18,034	18,500
dont autres abonnements haut débit	0,851	0,854	0,857	0,864	0,900
Nombre d'abonnements très haut débit	0,165	0,202	0,227	0,252	0,290
dont abonnements FTTH*	0,043	0,048	0,055	0,059	0,070
dont autres abonnements très haut débit	0,122	0,153	0,172	0,193	0,220

évolutions du nombre total d'abonnements haut et très haut débit sur réseaux fixes

	T4 2008	T1 2009	T2 2009	T3 2009	T4 2009
en millions sur un an	2,246	2,009	1,871	1,861	1,870
en % sur un an	14,4%	12,3%	11,1%	10,8%	10%

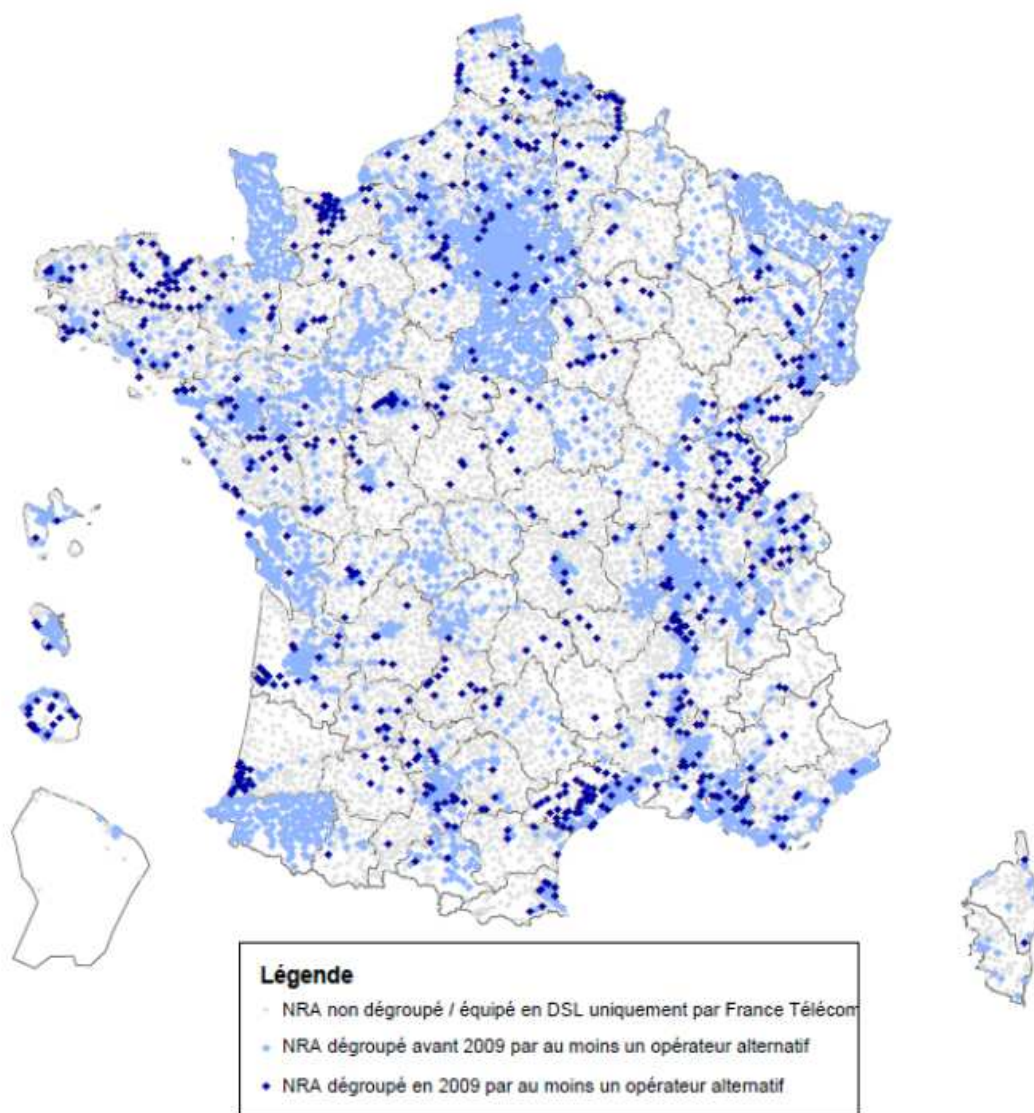
*y compris les abonnements en FTTB qui constituent une part minoritaire.

**résultats provisoires.

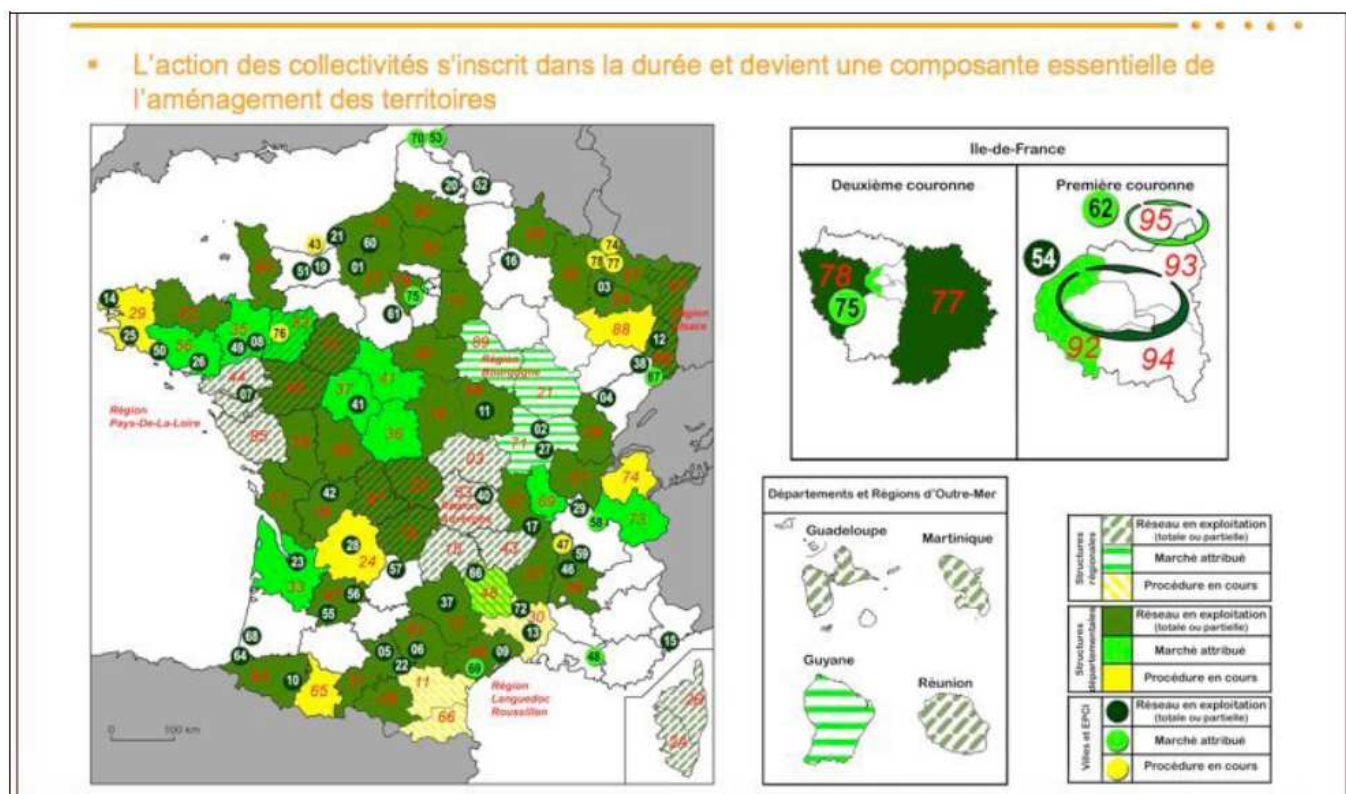
Cette extension du dégroupage continue de s'appuyer sur les déploiements de réseaux initiés par les collectivités locales comme celui de Haut-Rhin Telecom et sur l'offre de raccordement des répartiteurs distants " Liaison Fibre Optique " (LFO) proposée par France Télécom.

La carte ci-dessous permet d'observer les résultats de ces actions au niveau du territoire national et l'implication des Délégations de Service Publique comme Haut-Rhin Telecom dans ce constat devient de plus en plus impactant.

Couverture en haut débit par DSL par France Télécom et les opérateurs de dégroupage
au 31 décembre 2009



Carte des ROIP recensés à novembre 2009



Source Avicca

Dans ce contexte, les services d'accès de Haut-Rhin Telecom ont participé directement à la naissance de ces nouvelles offres dans des communes alsaciennes qui ne disposaient pas de dégroupage. Le déploiement de l'infrastructure départementale en direction des NRA de l'opérateur historique (Nœuds de Raccordement d'Abonnés) constitue de fait un axe stratégique et commercial fort qui a suscité l'intérêt de grands acteurs nationaux.

Cet axe est de plus renforcé par le fait que le Haut-Rhin dispose d'une originalité importante en terme de couverture du câble au sein de ses communes. Or, cette infrastructure permet également de porter les services de télécommunications hauts débits sur une boucle locale totalement indépendante de celle déployée par l'opérateur historique.

64% des Français sont Internautes
 39% des Français bénéficient du Triple-Play
 14% des Français se connectent via la mobilité

* Ipsos profiling oct 2009

71% des utilisateurs des réseaux sociaux en France ont entre 25 et 54 ans

*source : 2803.fr

Après l'entourage (80%), l'Internet (68%) est le média auquel les français accordent le plus d'importance pour prendre une décision

* Source : Harris Interactive nov 2009

+ 8,2% d'investissement publicitaire online pour 2009


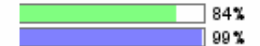





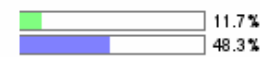


* source IAB

Statistiques de déploiement des réseaux ADSL français

23/04/2010

(nombre de NRA équipés par les opérateurs pour chaque technologie, associé au nombre de lignes éligibles)

Zone d'analyse: Département Haut Rhin

Opérateur	ADSL	ADSL2+	TV	Couverture ADSL sur 103 NRA et 349 000 lignes
	87 NRA 345 354 lig	84 NRA 164 239 lig	67 NRA 220 909 lig	
	52 NRA 296 835 lig	52 NRA 176 387 lig	52 NRA 203 050 lig	
	43 NRA 276 409 lig	43 NRA 225 499 lig	43 NRA 243 682 lig	
	12 NRA 168 463 lig	12 NRA 95 227 lig	12 NRA 110 314 lig	
	8 NRA 130 169 lig	8 NRA 104 465 lig	8 NRA 65 554 lig	

I.2.4. Les perspectives 2010

Vous le savez, le propre du département du Haut Rhin et de Haut Rhin Telecom est d'être en permanence en mouvement...

Nous avons déployé une dorsale en fibre optique vers les établissements publics, les zones d'activités économiques, les lycées et les collèges, vers certains Nœuds de raccordement d'abonnés (NRA) de France Telecom et assuré le développement de la technologie Wimax ayant pour objectif la couverture des zones blanches .

Nous avons participé avec Alsace Connexia à créer un support d'information de référence. Des tuyaux, des hommes, des services.

Cet engagement numérique se trouve face à des défis renouvelés...

Vers de nouveaux raccordements. Si aujourd'hui 70 zones d'activités sont raccordées à la fibre optique déployée par Haut Rhin Telecom, force est de constater que cette infrastructure s'arrête parfois à l'entrée des zones d'activités sans arriver à la porte même des entreprises. Cette situation est préjudiciable sur le plan financier car l'investissement réalisé n'est pas pleinement efficient. Cette situation est aussi préjudiciable sur un plan social, car elle est la cause d'une fracture sociale. Ensemble,, nous avons le devoir de corriger cette situation. La fibre optique au plus près.

Vers une évolution des zones blanches. Un état des lieux en matière de couverture haut débit dans le Haut Rhin permet aujourd'hui de considérer que la quasi-totalité des habitants du Haut Rhin bénéficie d'une possibilité d'accès internet d'au moins 2 Mbits/s par une technologie ou une autre. Cependant des disparités sociales et géographiques subsistent en matière de débits et de services, ce qui amène le Conseil général à envisager des solutions nouvelles pour rétablir une équité territoriale. C'est dans cet esprit que le Conseil Général et Haut Rhin Telecom ont postulé à l'appel à projet FEADER « Soutien au développement d'infrastructures internet haut débit en zones rurales »

Vers de nouveaux services. Le développement des services est le nouveau défi des réseaux haut et très haut-débit. Haut Rhin Telecom s'est associé, portail d'information sur l'innovation et les nouvelles technologies. Au-delà de ce que l'on pouvait penser, le site a fait la démonstration qu'il répondait à un besoin fondamental des collectivités, des entreprises et du grand public de disposer de données sur les évolutions du monde numérique. Aujourd'hui face à l'élargissement des supports numériques, e-alsace doit non seulement poursuivre son action, mais aussi l'étendre, être présent sur les smartphones, sur twitter, sur Facebook, afin de toucher tous les publics. Ce rôle d'initiateur de services numériques qu'Haut Rhin Telecom et Alsace Connexia jouent de concert, nous souhaitons l'étendre vers l'e-santé, l'e-éducation, l'e-administration, etc.

Avec Alsace Connexia, Haut Rhin Telecom a joué un rôle de défricheur des technologies d'information et de communication. Par ce travail, des horizons neufs se sont ouverts. De fantastiques champs de possibles sont à présent devant nous. Cultivons ces espaces pour tracer les nouveaux sillons du numérique.

Réseau de fibre Optique FfTH et FfTA en France en 2009



II. Volet Commercial

II.1. *Principes d'équité et d'égalité*

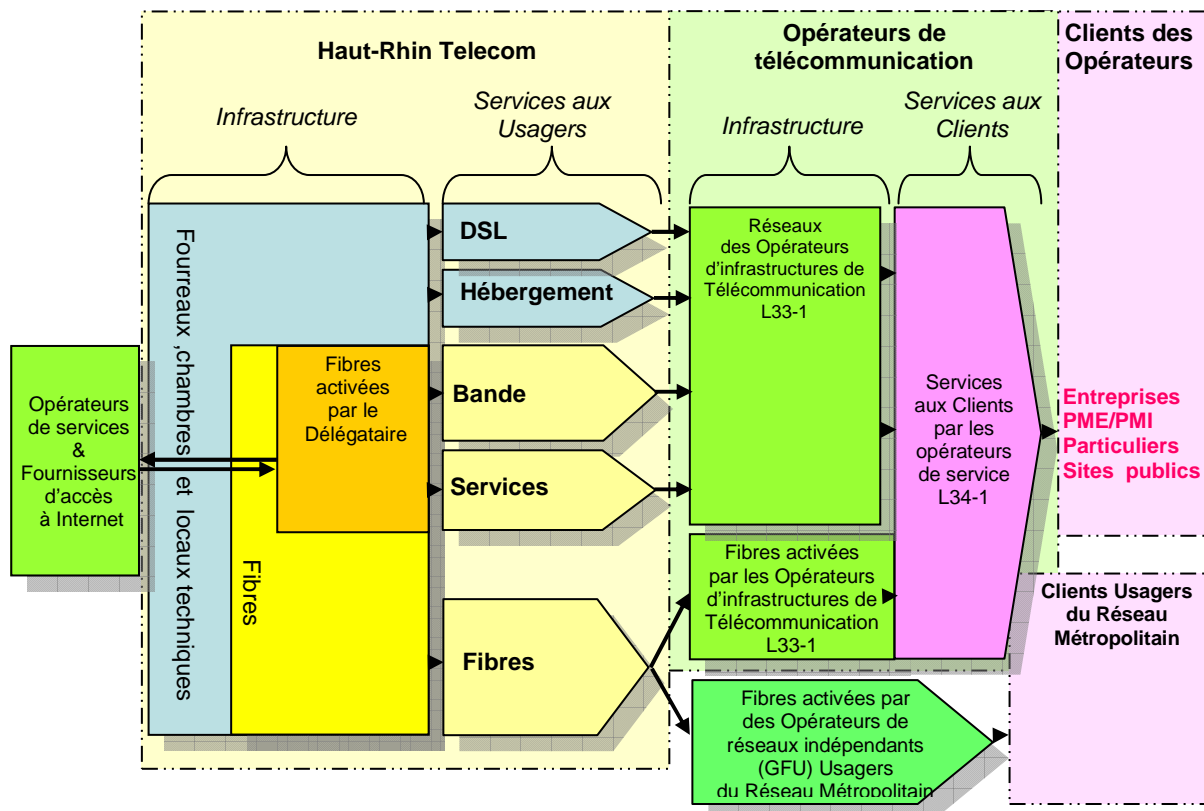
II.1.1. W68

W68 a le devoir d'assurer un traitement transparent et non discriminatoire des Clients FAI devant le service public en termes d'éligibilité, de tarification et de qualité des services. W68 est un opérateur d'opérateurs dont la mission est de fournir des services d'accès WiMAX aux FAI Grand Public et Professionnel qui, à leur tour, ont pour mission de fournir ces services aux Clients Finaux.

II.1.2. Haut-Rhin Telecom

Les principes d'égalité et d'équité définis comme principes du Service Public se traduisent essentiellement dans le mode de commercialisation retenu pour le délégataire ainsi que dans son catalogue de services.

Les clients Haut-Rhin Telecom sont définis comme des Opérateurs, des FAI (Fournisseurs d'Accès à Internet), ou des exploitants de réseaux indépendants relevant des articles L.33-2 et L.33-3 du Code des Postes et Communications Electroniques. Ainsi, la société ad hoc délégataire n'a pas compétence à s'adresser directement aux entreprises ni aux particuliers mais se situe uniquement dans un modèle d'Opérateur d'Opérateurs (le vocable « d'Opérateurs » s'appliquant de façon générique aux FAI et exploitants de réseaux indépendants), ayant vocation à fournir à ces derniers des services d'infrastructures de télécommunication.



La commercialisation des services produits par Haut-Rhin Telecom à destination des Opérateurs se fait via un catalogue unique. Ce catalogue de services ainsi que les prix associés sont soumis à la validation du Conseil Général du Haut-Rhin qui contrôle à la fois la pertinence de l'approche technico/économique proposée et l'adéquation avec sa politique d'aménagement du territoire.

Le principe d'équité a été essentiellement défini dans l'esprit de la Convention de Concession comme une volonté primordiale du Concédant d'une approche commerciale non discriminatoire des Opérateurs.

Dans ce cadre, le catalogue de services et les prix associés sont :

- Accessibles à tous les Usagers, au travers notamment d'un site web public et institutionnel (<http://www.haut-rhin-telecom.fr>)
- Non négociables

Toute modification du catalogue de services fait l'objet d'une validation de la part du Délégué et ne peut être décrétée unilatéralement par le Concessionnaire sur le périmètre de la DSP.

Le principe d'égalité s'applique essentiellement quant à lui au client final desservi de façon indirecte par Haut-Rhin Telecom via un Opérateur ou FAI. Tous les clients finaux entreprises ou particuliers doivent être égaux vis à vis du principe de tarification des services hauts débits délivrés par Haut-Rhin Telecom, quelle que soit leur situation géographique sur le territoire départemental. Haut-Rhin Telecom, sous l'impulsion de son Délégué, a défini pour ce faire une politique tarifaire originale sur les services dits « actifs », c'est-à-dire ne se limitant pas à une mise à disposition d'une simple infrastructure optique passive, axée sur un prix du service indépendant de la distance qui sépare l'entreprise ou le particulier concerné des points de présence du Réseau Haut Débit Départemental.

II.2. Positionnement du catalogue des services

II.2.1. Subdélégation

- Offre de gros à destination des particuliers

Catégorie	Profil	Référence	Débit Crête (Kbps)		Débit Réserve (Kbps)	
			Descendant	Montant	Descendant	Montant
Particuliers	Débit crête, sans VoIP	2048	2.048	512		
Particuliers	Débit crête, sans VoIP	512	512	128		

- L'offre 1 Mbps prévue au catalogue n'est pas disponible

- Offre de gros à destination des entreprises

- Les offres prévues n'étaient, au 31 décembre 2009, pas disponibles

A noter qu'à la fin de l'année 2009, W68 a débuté avec TDF une étude de migration du réseau en version WMX 2.5. Cette nouvelle version permettra d'assurer la pérennité du réseau WiMAX (notamment la compatibilité avec les derniers modèles de CPE sur le marché), d'améliorer la qualité des offres actuelles (en augmentant les débits) et de bénéficier de la QoS nrtPS sur le lien radio, pour mettre en place des offres avec débits garantis, que les FAI pourront commercialiser aux entreprises. Les caractéristiques techniques des offres PRO (débits crête et débits garantis en downlink / uplink) seront déterminées à l'issue de cette étude.

II.2.2. Haut-Rhin Telecom

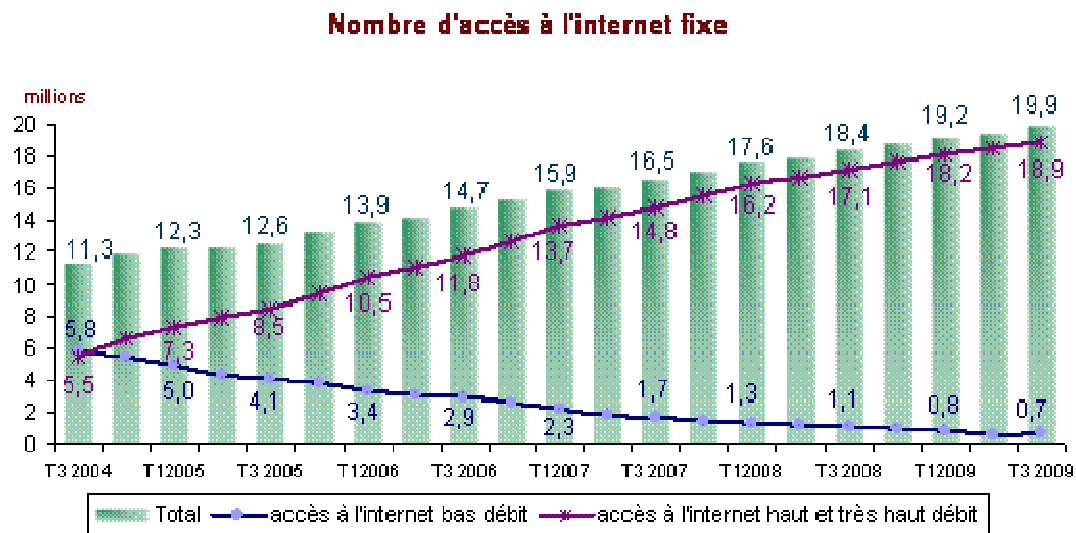
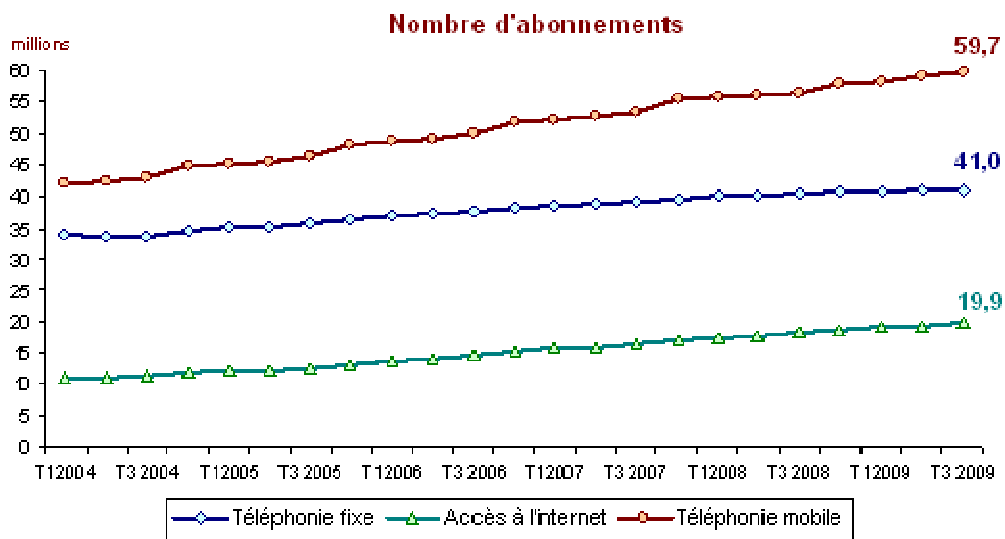
l'annexe 3 présente le catalogue de prix soumis à l'approbation du Conseil Général pour l'exercice 2009.

II.2.2.1. L'accès Internet Haut débit : le DSL

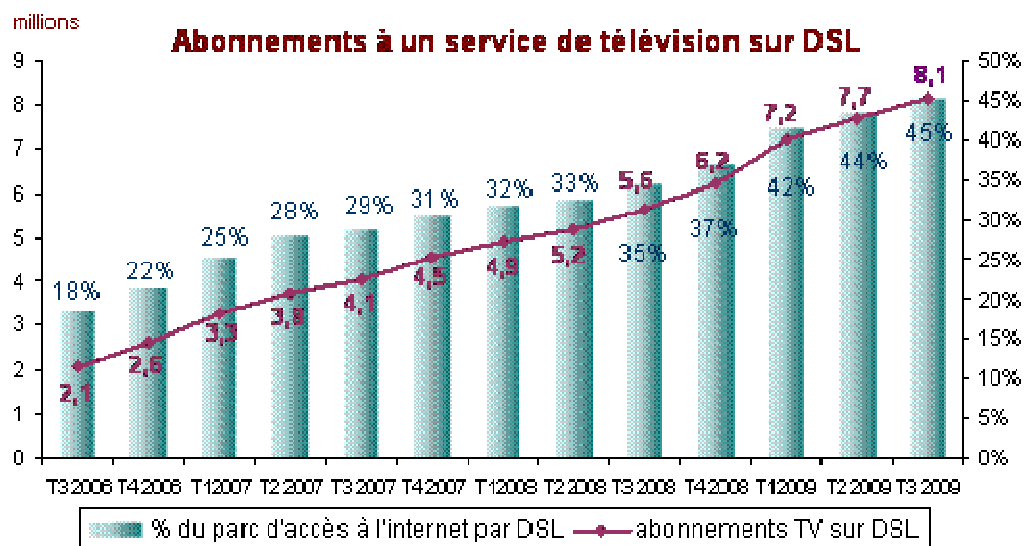
La croissance du marché de l'Internet s'est confirmée en France en 2009 et représente 19.9 millions d'abonnés à l'internet (+8,1% sur un an) dont 18.9 millions en haut débit et surtout à ce jour 45% de ses abonnés bénéficient des services télé sur DSL.

Les réseaux initiatives publiques ont un impact majeur sur le dégroupage

Source ARCEP



Source ARCEP



Source ARCEP

L'offre d'accès DSL qui constitue le cœur du métier de la société Haut Rhin Telecom s'affiche comme la technologie d'accès haut débit privilégiée en France. L'offre de service d'accès DSL d'Haut Rhin Telecom basée sur le dégroupage de la paire de cuivre permet ainsi aux opérateurs de se positionner sur ce marché du haut débit haut rhinois via la technologie DSL.

Le dégroupage représente encore le premier mode d'accès utilisé par les opérateurs alternatifs pour concurrencer, sur le marché de détail, les offres haut débit de l'opérateur historique.

Les services proposés par Haut Rhin Telecom sur ce segment de marché s'adressent à tous les opérateurs ou Fournisseurs d'Accès Internet (particuliers ou entreprise), dégroupés ou non, qui peuvent ainsi bénéficier sur les zones rurales notamment de services de collecte DSL « clé en main » à des tarifs plus attractifs que ceux proposés par l'opérateur historique.

II.2.2.2. Offre de Fibre Optique Noire

Peu d'acteurs disposant d'infrastructures télécoms se positionnent en tant qu'opérateurs d'opérateurs sur le marché de la Fibre Noire avec une approche homogène d'aménagement de l'ensemble du territoire haut-rhinois.

En effet, certains acteurs possèdent des infrastructures de type fibres optiques qu'ils commercialisent notamment sur le marché des opérateurs et qui sont concentrées sur des zones géographiques limitées ou des agglomérations denses. Toutefois, ces infrastructures sont parcellaires, ne couvrent pas l'ensemble du département, et ne peuvent à ce titre respecter le principe d'égalité d'accès qui anime l'esprit de service public porté par Haut-Rhin Telecom.

Les infrastructures optiques construites par Haut-Rhin Telecom desservent des bassins ruraux sur lesquelles il n'existait souvent qu'une seule offre (celle de l'opérateur historique), voire parfois aucune

offre en terme de fibre optique. Elles ont également pour but d'offrir des possibilités de dégroupage à des FAI dans des zones rurales ou aucune opération de dégroupage en propre n'est économiquement rentable pour eux.

Dans une stratégie de dynamisation économique locale, l'offre de fibre optique portée par Haut-Rhin Telecom se veut une opportunité majeure pour des acteurs locaux souhaitant se positionner sur les offres très haut débit ou pour les gestionnaires de réseaux indépendants.

II.2.2.3. Offre d'hébergement

Peu d'offres d'hébergement en lien direct avec des « place de marché télécoms » existent dans le Département du Haut-Rhin.

La présence d'espaces d'hébergement Haut-Rhin Telecom au cœur des grandes villes haut-rhinoises que sont Colmar et Mulhouse vise à structurer une offre d'hébergement de type « carrier hotel » à un niveau de prix « parisien » favorisant l'émergence d'offres de services innovantes locales autour de la téléphonie sur IP, de la sauvegarde distante ou de l'externalisation d'application (mode ASP). C'est dans ce cadre que Haut-Rhin Telecom est devenu membre en 2007 de l'association RHENATIC, en souhaitant clairement faire bénéficier à ses membres de l'impulsion du projet initié par la Conseil Général.

II.2.2.4. Offre de bande passante Ethernet « Lan to Lan »

Cette offre est primordiale pour l'émergence du très haut débit au sein des petites et moyennes entreprises. En effet, elle est après l'accès SDSL, la seule solution pour la fourniture de service haut débit garantis au-delà de 4 Mbit/s. Elle repose sur la présence de fibre optique dans les zones à fort trafic comme les zones d'activités par exemple et a pour objectif de valoriser l'actif fibre Haut-Rhin Telecom au travers d'un scénario de mutualisation du transport « ethernet ».

Par sa capacité à offrir des débits de l'ordre de 10/100MB voire de 1 GBit/s, elle répond totalement à l'ensemble des besoins des entreprises dans le temps. Par le positionnement et l'agressivité de son prix, elle se veut le principal catalyseur de changement dans l'organisation des entreprises autour des réseaux de données et d'Internet.

Durant l'année 2009, cette offre a été affinée et a permis des déclinaisons d'options adaptées tant à l'ingénierie des opérateurs de télécommunications qu'aux besoins de leurs clients. Elle constitue aujourd'hui une offre clé du catalogue de services et de prix proposé par Haut-Rhin Telecom (voir annexe 4).

II.3. *Évolution de l'activité commerciale*

II.3.1. Bilan commercial de l'exercice 2009

II.3.1.1. WIMAX

Le réseau WiMAX a été ouvert à la commercialisation le 17 juin 2008.

Catalogue de services :

Très rapidement, des négociations tarifaires ont été engagées entre HDRR68 et Numéo afin de réduire le coût de l'abonnement pour l'utilisateur final. Cette modification fera l'objet d'une approbation du catalogue tarifaire par le Conseil Général

- Prix à la ligne = 22€ HT ;

Ces nouvelles conditions commerciales ont été appliquées dès le mois d'août 2008

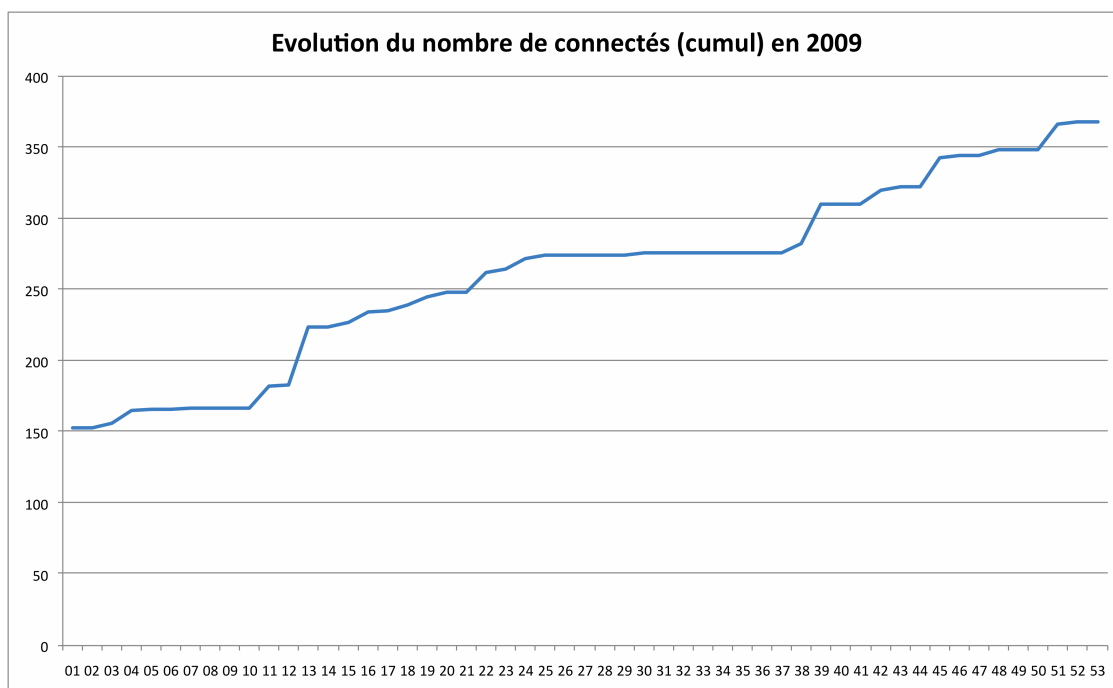
Fournisseurs d'Accès à Internet :

Au 31 décembre 2009, Numéo était le seul FAI présent sur la plaque départementale.

A noter que depuis la clôture de l'exercice, Nomotech (marque commerciale Idyle Telecom) a commencé la commercialisation de la plaque du Haut-Rhin.

Evolution du parc de clientèle grand public WiMAX :

La commercialisation du réseau à travers Numéo, qui est un des FAI leaders des projets WiMAX d'initiative publique, s'est poursuivie tout au long de l'année 2009, avec un arrêt des prises de commande pendant la période estivale dû à l'arrêt inopiné et non notifié préalablement de la production des CPE Motorola o400. Les commandes n'ont pu repartir qu'en septembre 2009, avec la mise sur le marché du nouveau CPE o450. *In fine*, l'année s'achève sur le recrutement de 232 nouveaux clients, pour un chiffre d'affaires total de 64k€ HT.



Répartition des abonnés par station de base et par secteur au 31 décembre 2009 :

Nombres de demandes enregistrées en 2009 :232

Nombres de clients raccordés : 215

Nombres d'échecs : 9

Nombres de résiliations : 8

Nombres de Clients connectés au 31/12/2009 : 369

Station de base	Secteur 1	Secteur 2	Secteur 3	Secteur 4	Total BS
bs 68 altkirch 01		4			4
bs 68 bonhomme croix des mission	4	6			10
bs 68 colmar 01		4	6		10
bs 68 heiteren 01	3		30	10	43
bs 68 labaroche 01	2			6	8
bs 68 liasdorf 01	2		7		9
bs 68 mertzen 01		27		32	59
bs 68 mulhouse hembourg 01	2			25	27
bs 68 mulhouse-belvedere 01		2			2
bs 68 munster 01			1	2	3
bs 68 pulversheim 01		2		2	4
bs 68 rantzwiller 01	35		19	11	65
bs 68 rustenhart 01	22	1		6	29
bs 68 st amarin 01	1	2		2	5
bs 68 st louis 01		3			3
bs 68 traubach 01	33	9	34		76
bs 68 wolschwiller 01				12	12
bs_68_levoncourt_01					0
bs_68_masevaux_01					0
bs_68_morschwiller					0
Total					369

II.3.1.2. Haut-Rhin Telecom

La commercialisation du réseau et des raccordements de clients finaux à travers des acteurs nationaux ou locaux s'est poursuivie tout au long de l'année 2009.

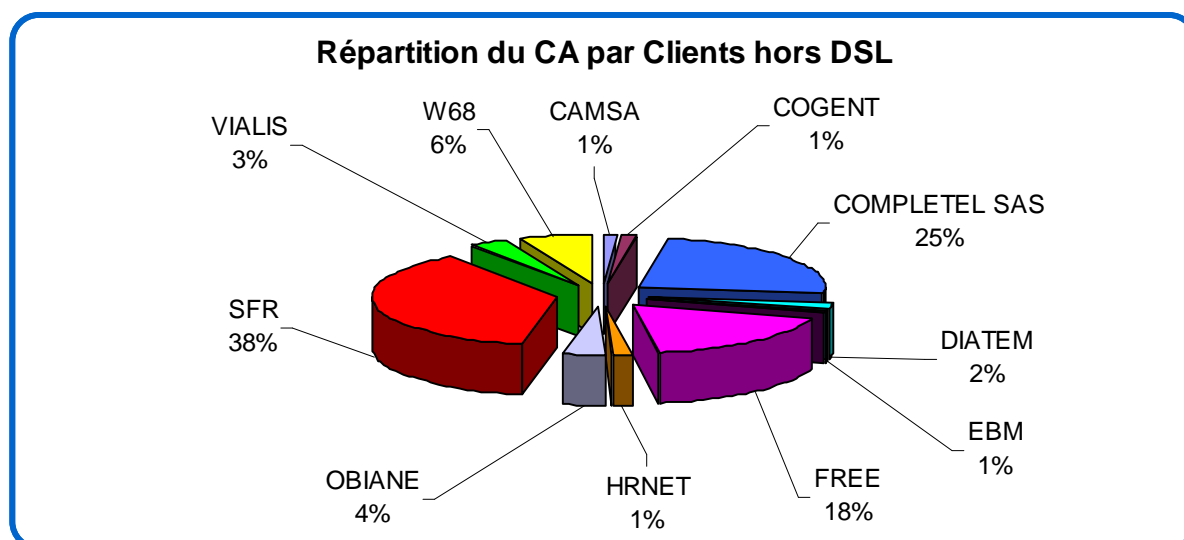
Cette commercialisation des offres aux entreprises montre qu'il y a un véritable besoin professionnel de haut débit, notamment sur des services de bande passante permettant de mettre à disposition de la fibre optique « éclairée » à un prix adapté au tissu de PME/PMI haut-rhinois. Il est important de noter que les opérateurs locaux alsaciens (citons en exemple HRNET) sont parmi les premiers bénéficiaires de l'infrastructure départementale, ce qui montre que l'initiative du Conseil Général débloque un verrou économique significatif entre demande (entreprises locales) et offre (opérateurs locaux).

Au 31 décembre 2009, Haut-Rhin Telecom compte 11 opérateurs clients ayant signé des contrats de location avec le délégataire départemental, contrats significatifs notamment sur un critère essentiel de valorisation économique locale dans le cadre de la mission définie par le Conseil Général :

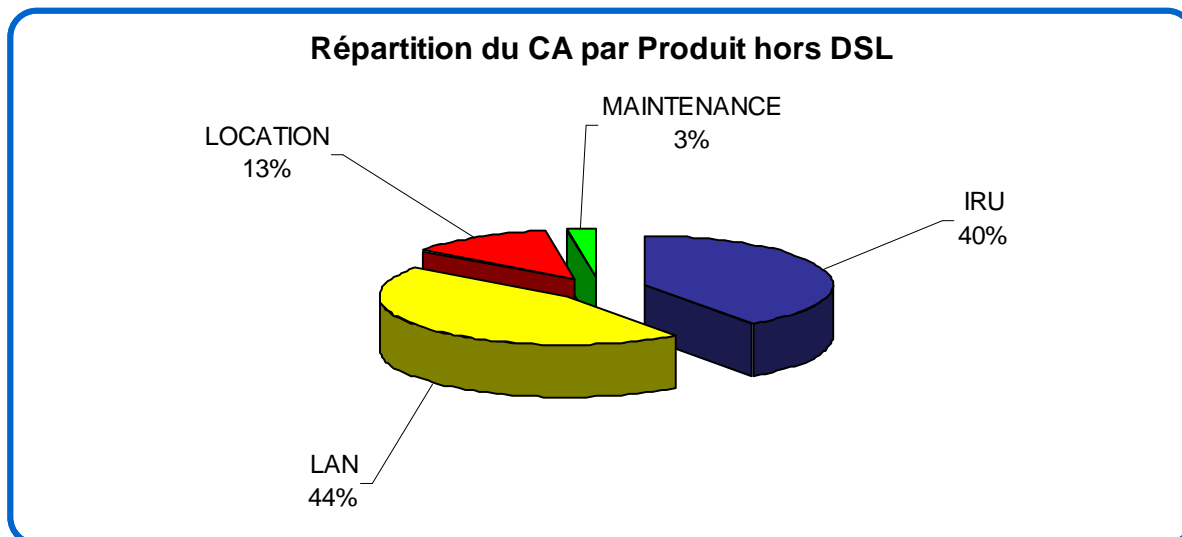
7 clients sont des opérateurs entreprises, développant des services innovants et s'appuyant sur l'infrastructure haut débit départementale pour assurer leur capillarité locale : HRNET, Completel, Estvideo.com, neuf Cegetel SFR, Diatem, EBM, Vialis

4 clients sont des fournisseurs d'accès internet grand public, renforçant leur présence départementale par le dégroupage initié par Haut-Rhin Telecom : neuf Cegetel SFR, AOL, Club Internet et Tele2.

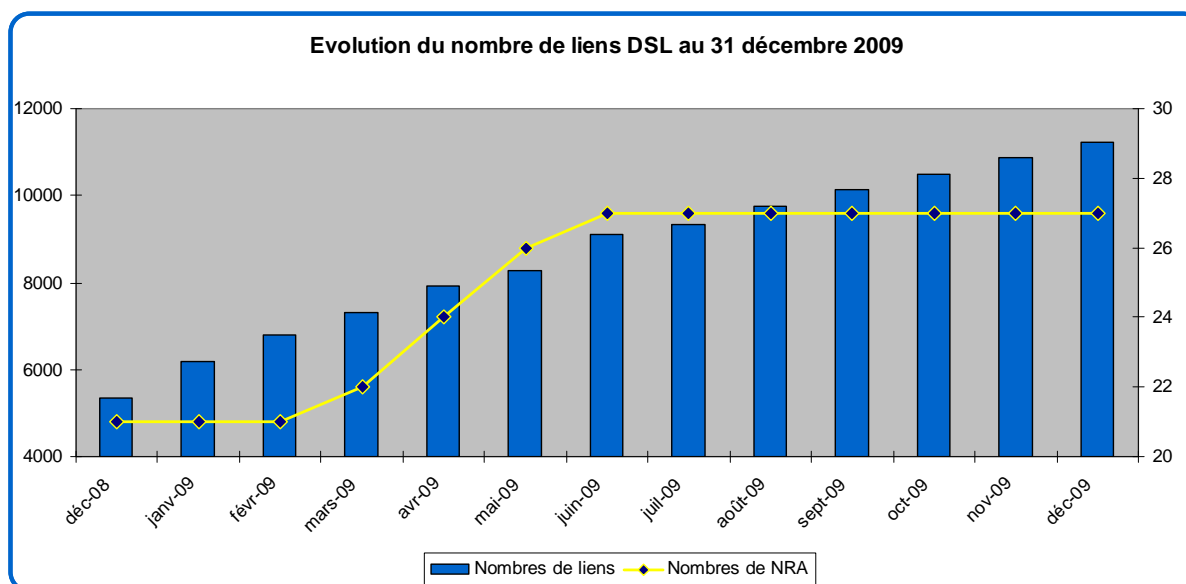
Le graphique ci-après montre par usager et par service la répartition des 416 K€ de chiffre d'affaires Hors DSL au titre de l'année 2009.



La répartition du chiffre d'affaires entre les différents services montre une très forte prédominance des services des FON et de DSL et ce à parts égales. En effet, les opérateurs s'adressent en priorité aux grands comptes dont les besoins en fibre optique sont conséquents du fait des demandes de bande passante très importantes pour du trafic intersites.



Pour la partie DSL, cela vient exclusivement de la fourniture de service « triple play », voix, télévision et Internet pour des usagers. La progression du nombre d'abonné s'est faite régulièrement en fonction des ouvertures des centraux téléphoniques au dégroupage.



Au 31 décembre 2009 sur les 27 centraux ouverts à la commercialisation, Haut-Rhin Telecom comptait 11218 liens activés sur le réseau.

Cela représente un taux de pénétration global de 18,7 % sur les 59885 lignes adressables.

II.4. Liste des demandes des usagers et des collectivités

Il est important de noter qu'un nombre significatif de ces contrats est lié à des services « actifs » déployés par Haut Rhin Telecom (collecte DSL et bande passante en interconnexion de LAN – Local Area Network), ce qui démontre clairement la pertinence de modèle retenu par le Département du Haut Rhin en terme d'aménagement numérique du territoire.

Il est à noter également qu'une grande majorité des opérateurs locaux et nationaux ont pris un service d'hébergement auprès d'Alsace Connexia. Le constat est simple : aujourd'hui l'informatique et les télécommunications ne sont plus séparées .Elles sont même intimement liées.

Les opérateurs locaux sont clairement au cœur de cette convergence : ils sont aptes à faire émerger de nouvelles activités économiques et à réaliser une vraie convergence de services, là ou la convergence coté opérateurs nationaux se limite encore à une simple fusion des réseaux de données et ceux de la téléphonie

Haut Rhin Telecom a comme annoncé l'année dernière, crée un véritable Hub d'acteurs et d'utilisateurs des technologies de l'information et de la communication. C'est à travers des actions communes mais également à travers le site e-alsace.net que la création d'une telle infrastructure prend toute sa dimension.

II.5. Liste des usagers clients Fibre

Comme l'année dernière de grands groupes viennent rejoindre la liste des clients finaux raccordés en fibre (Cf annexe)

L'année 2009 a été marquée par la concrétisation et la signature de 18 nouveaux clients finaux, cela représente le raccordement de 41 nouveaux sites.

Dont

- 16 nouveaux clients Lan to lan représentant 39 sites nouveaux
- 2 nouveaux sites en fibre noires

II.6. Les indicateurs de qualité de service

L'ensemble des indicateurs vous sont présentés dans l'annexe

II.7. Perspectives Commerciales sur l'exercice à venir

Compte tenu des réussites commerciales observées sur le réseau depuis plus de 2 ans, les perspectives commerciales restent malgré tout très fortes, tant au niveau de raccordement des entreprises que des administrés.

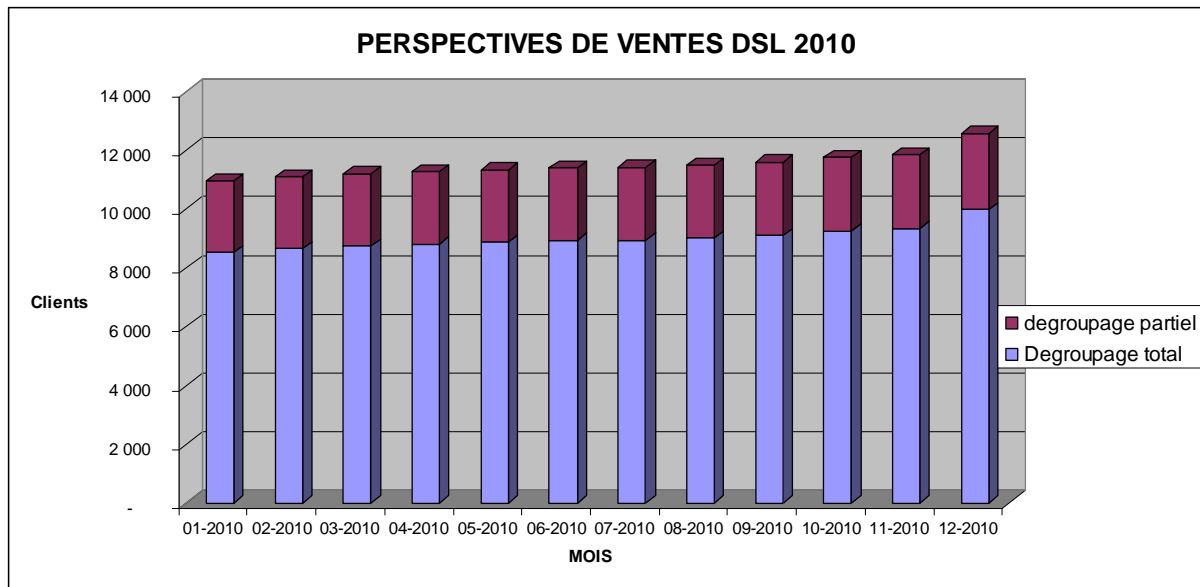
Au 31 décembre 2009, Haut Rhin a contractualisé avec 11 opérateurs usagers dont 4 sont des opérateurs ayant une présence essentiellement locale.

Les relations développées avec ces opérateurs permettent de profiter de forces commerciales supplémentaires directement en contact avec des entreprises de toute taille. A ce titre les forces commerciales d'Haut Rhin Telecom se rendent régulièrement sur le terrain afin d'épauler les opérateurs usagers dans leurs démarches de commercialisation du réseau Haut Rhin Telecom

Dans la continuité de 2009, la stratégie d'Haut Rhin Telecom sur l'année à venir se décline de la manière suivante autour de quatre cibles principales :

- La vente de services de type DSL sur des accès dégroupés par Haut Rhin Telecom aux usagers opérateurs pour le raccordement en offre "Triple Play" pour les administrés,
- Le raccordement d'entreprises au réseau au travers de fibre optique par l'intermédiaire des opérateurs usager ou dans certain cas bien particuliers directement par Haut Rhin Telecom
- La sensibilisation des collectivités territoriales au principe d'une fibre par entreprise.
- La participation aux appels d'offres dans les domaines tels que la santé, la vidéosurveillance et l'éducation

Concernant la vente de produits DSL, Haut Rhin Telecom pense atteindre les 12573 clients raccordés à son réseau d'ici la fin de l'année 2010. Cette progression proviendra essentiellement de l'acquisition de nouveaux clients par les opérateurs commercialisant les offres triple play de type « Box » mais aussi de la migration des clients finaux des opérateurs Usagers. Aussi Haut Rhin Telecom souhaite intégrer un nouvel opérateur national sur son réseau DSL à la faveur de la mise en place d'une nouvelle grille tarifaire pour les services DSL grand public.



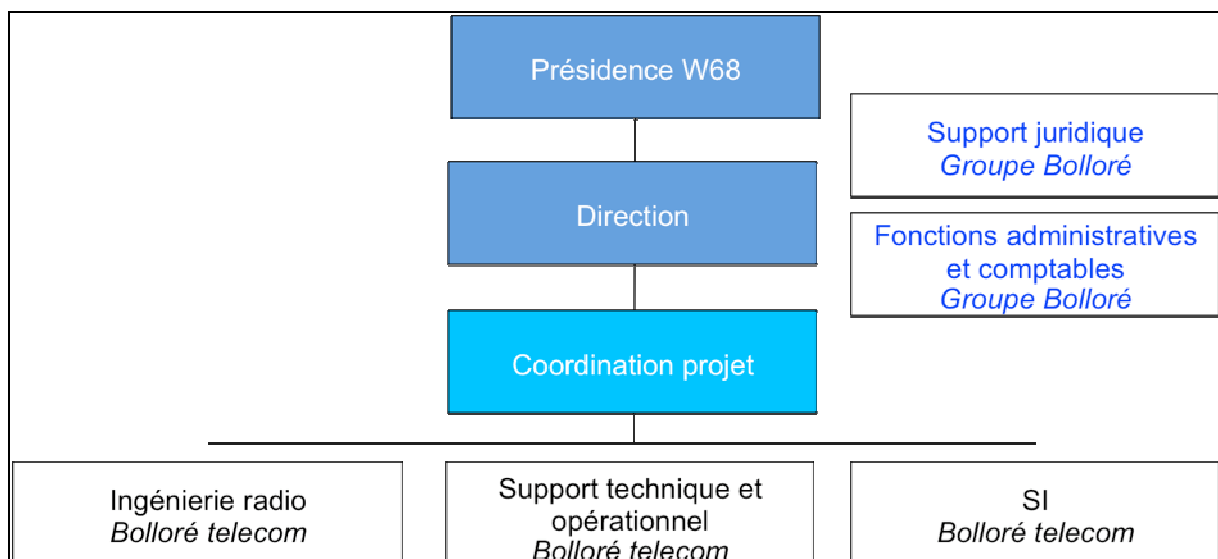
III. Volet Technique

III.1. Description des moyens techniques et humains mis en œuvre

III.1.1. Organisation des sociétés ad hoc

III.1.1.1. Subdélégation

Depuis sa reprise par Bolloré télécom (19 septembre 2008), la structure fonctionnelle de W68 est la suivante :



L'ensemble des fonctions sont mutualisées et rattachées à Bolloré télécom.

La commercialisation auprès des FAI est assurée au niveau de la Direction.

Le coordonateur du projet W68 dispose du support de l'ensemble des équipes techniques et opérationnelles de Bolloré télécom.

W68 dispose enfin du support Groupe Bolloré pour l'ensemble des services généraux (comptabilité, gestion administrative et expertise juridique).

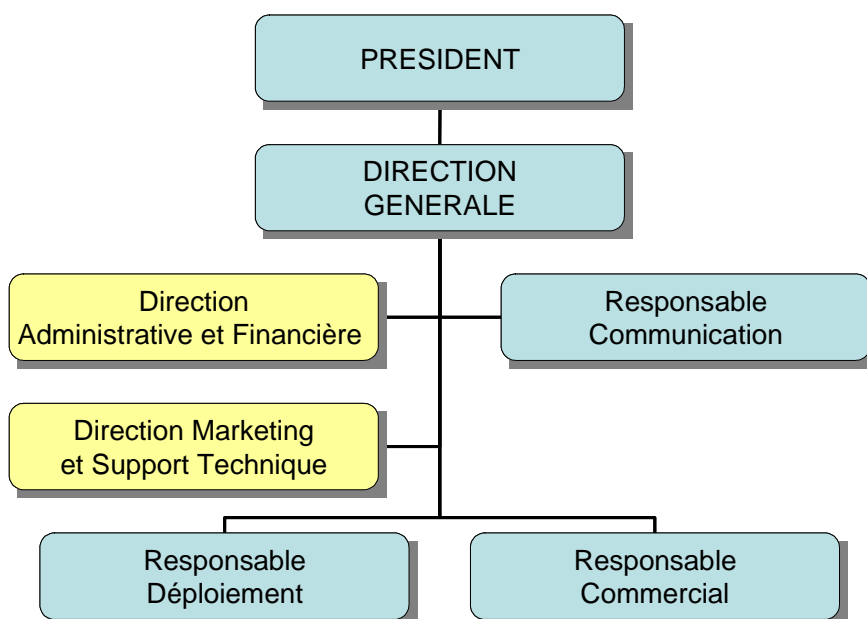
III.1.1.2. Haut-Rhin Telecom

Créée le 21 mars 2007, la SASU Haut-Rhin Telecom s'est substituée au groupement de sociétés délégataire dans ses droits et obligations nés au titre de la Concession de service public octroyée par le Conseil Général du Haut-Rhin, pour la construction et l'exploitation d'une infrastructure haut débit sur le territoire départemental.

Haut-Rhin Telecom a obtenu le 24 avril 2007 de la part de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP) un récépissé de déclaration lui permettant de réaliser et exploiter des réseaux et services de communications électroniques ouverts au public

Par la suite, Haut-Rhin Telecom a signé avec l'opérateur historique une convention d'Accès à la Boucle Locale de France Télécom permettant ainsi la commande des salles de dégroupage.

L'organisation de Haut-Rhin Telecom s'articule autour d'une approche mixte entre déploiement et commercialisation. La structure fonctionnelle directe de la société est synthétiquement la suivante :



Les fonctions « bleues » traduisent les fonctions propres à Haut-Rhin Telecom, dédiées à la société ad hoc et à son activité, et qui permettent à celle-ci de se déployer efficacement sur un marché local en parfaite connaissance et maîtrise des caractéristiques géographiques et commerciales de celui-ci.

Les fonctions « jaunes » sont associées à des fonctions mutualisées génériques sous-traitées notamment aux actionnaires du délégataire, et ce dans une optique de capitalisation des compétences mais surtout de rationalisation des coûts pour la société ad hoc.

A fin 2009, il apparaît que :

- 4 collaborateurs travaillent localement pour Haut Rhin Telecom, M Alain Sommerlatt ayant pris les fonctions de directeur général à compter du 01 août 2008, en remplacement de M Michel Schoeser
- Plus de 20 employés sont mobilisés au sein des actionnaires de la société ad hoc pour remplir les fonctions génériques
- Plus de 100 employés travaillent directement et simultanément sur le déploiement des infrastructures liées au Réseau Haut Débit Départemental

III.2. Exploitation du Réseau Haut Débit Départemental

Conformément à la feuille de route établie conjointement par le Conseil Général du Haut-Rhin en tant que délégant et le groupement de sociétés délégataire, l'année 2009 a été consacrée à la poursuite du déploiement de l'infrastructure du Réseau Haut Débit Départemental. La Convention de Concession prévoit en effet un déploiement étalé sur 18 mois pour les trois tranches affermies (tranche ferme, tranche conditionnelle 3 et tranche conditionnelle 4).

Les jalons de déploiement établis conformément à la Convention de Concession sont rappelés sur le tableau ci-dessous :

TRANCHE	DATE DE NOTIFICATION	DATE DE FIN DE CONSTRUCTION AU PLUS TARD
Tranche Ferme	16-déc-06	12-juin-08
Tranche Conditionnelle 3	23-janv-07	23-juil-08
Tranche Conditionnelle 4	19-janv-08	19-juil-09

III.3. Inventaire qualitatif et quantitatif mis à jour des ouvrages constitutifs du Réseau Départemental

III.3.1. W68

Conformément à la feuille de route établie conjointement par le Conseil Général du Haut-Rhin, HRT et HDRR68, l'année 2009 a été l'année de la finalisation du déploiement, de la mise en service de l'infrastructure WiMAX du Réseau Haut Débit Départemental et de son ouverture commerciale.

Déploiement :

La Convention de Concession prévoyait un déploiement étalé sur 18 mois pour la tranche ferme.

Par courrier du 13 décembre 2007, Haut Rhin Telecom et HDRR68 ont indiqué que la couverture cible Wimax visée par le contrat de concession serait atteinte par 23 Stations de base (au lieu de 36 prévues initialement) :

Nom du site	Type de site	Propriétaire de l'infrastructure	Echéance de mise en service
Rustenhart	Pylône	TDF	31/01/2008
Morschwiller-le-Bas	Pylône	TDF	28/02/2008
Pulversheim	Pylône	TDF	28/02/2008
Mulhouse	Pylône	TDF	28/02/2008
Traubach-le-Haut	Pylône	TDF	31/03/2008

Mertzen	Pylône	TDF	31/03/2008
St Louis	Pylône	TDF	30/04/2008
Colmar	Pylône	TDF	30/04/2008
Wolschwiller	Pylône	TDF	30/04/2008
Masevaux	Pylône	TDF	30/04/2008
Altkirch	Pylône	TDF	30/04/2008
Le Bonhomme	Pylône	TDF	30/04/2008
Labaroche	Pylône	TDF	30/04/2008
Ligsdorf	Pylône	Communauté de Communes du Jura Alsacien	31/05/2008
Levoncourt	Pylône	Communauté de Communes du Jura Alsacien	31/05/2008
St Amarin	Pylône	TDF	31/05/2008
Hombourg	Château d'eau	Syndicat Intercommunal d'Alimentation des Eaux Ottmarsheim-Hombourg-Niffer	30/06/2008
Heiteren	Château d'eau	Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de Dessenheim Heiteren	30/06/2008
Rantzwiller	Pylône	TDF	30/06/2008
Munster	Pylône	TDF	30/06/2008

Le déploiement a été finalisé le 30 juin 2008 à l'exception de 3 stations de base (Rimbach, Wasserbourg et Wildenstein) bloquées pour des raisons administratives (parc naturel, PLU, etc.).

L'architecture finale du réseau WiMAX du Haut-Rhin repose donc sur **20 stations de base**.

Pour les communes précitées (Rimbach, Wasserbourg et Wildenstein), une couverture par voie satellitaire est disponible.

Par rapport aux communes qui selon les prévisions devait être couvertes à 100% (189 Communes), on constate un certains nombres d'écarts.

	Delta entre 0 et 1% de couverture	Delta entre 1 et 10% de couverture	Delta entre 10 et 25% de couverture	Delta + de 25% de couverture
189 communes Dpt. (137 369 Foyers)	18 communes	26 communes	14 communes (1502 Foyers - 1,1%)	5 communes (726 Foyers -0,5%)

- o En nombre de foyers, les impacts de ces écarts se traduisent de la manière suivante

	Impact sur les Foyers	Liens en déficit
189 communes 100%	2814 Foyers	270 liens
189 communes % & 98 communes ZB	3399 Foyers	410 liens

III.3.2. Haut-Rhin Telecom

Au terme de l'année 2009, l'ensemble des études associées à la tranche conditionnelle 3 et 4 a été réalisé et remis au délégant et l'avancement du projet de construction du tracé représente à 97 % du linéaire de l'infrastructure optique associée au réseau Haut Débit Départemental à réaliser.

Parallèlement, un ensemble de fibres optiques a été acquis auprès d'opérateurs tiers ou de réseaux d'initiative publique portant le linéaire effectivement mis en service à 136% du linéaire contractuel

Ce linéaire de réseau se décompose au 31 Décembre 2009 comme suit

- o 177 Km de réseau complètement construit par Haut Rhin Telecom pour le compte du département : Génie Civil pose de fourreaux et de câbles optiques
- o 387 km de fibres optiques noires acquises en location longue durée (IRU) auprès d'opérateurs d'infrastructure locaux ou nationaux dont :
 - o 153KM de fibres optiques louées sur le réseau régional auprès de la société Alsace Connexia
 - o 47 kml de fibres optique louées auprès de l'opérateur Neuf Cegetel (SFR) sous emprise RFF
 - o 96 km de fibres optiques louées auprès du câblo-opérateur Estvidéo sur périmètre Mulhousien
 - o 91 km de fibres optiques louées auprès de Vialis sur périmètre de la ville de Colmar

La liste détaillée des objets desservis par cette infrastructure haut débit est mentionné en annexe 2 de ce document.

III.4. État des infrastructures du Réseau Départemental louées à des tiers

III.4.1. Points hauts

Voir tableau sous le chapitre III .3.1

III.4.2. Infrastructures de collecte

Type	Description	Propriétaire de l'infrastructure
IRU FON	12.500ML – Desserte Pt Haut Hombourg 1.500ML – Desserte PH Colmar Port	HRT
IRU FON	28.000ML – Desserte PH Alkirch 35.000ML – Desserte PH St Louis 18.000ML – Desserte pt d'interco HRT/AC 39.755ML – Desserte PH Munster 15.000ML – Desserte PH Mulhouse	ALSACE CONNEXIA

III.4.3. Haut-Rhin Telecom

La stratégie de déploiement portée par Haut-Rhin Telecom est de déployer la fibre optique le plus loin possible en environnements semi-urbain et rural.

Pour ce faire, toute infrastructure existante, notamment dans le cadre du patrimoine des collectivités locales traversées (intercommunalité ou commune) fait l'objet d'un intérêt particulier à la location.

Citons en exemple :

- le cas des intercommunalités de Cernay et Thann où Haut-Rhin Telecom regarde la possibilité de louer une infrastructure de fourreaux mis en place par les collectivités entre les stations d'épuration de chaque bassin.
- le cas de la Ville de Mulhouse où une partie de la desserte des zones d'activités locales peut être faite via des fourreaux de la Ville
- le cas de la zone d'activité de Soultz où une convention a été passée avec l'intercommunalité pour louer des fourreaux en accès aux entreprises locales

Ces locations étant amenées à se multiplier sur l'ensemble des collectivités desservies par l'infrastructure départementale, il n'est pas possible ici de mentionner l'intégralité des locations souscrites, celles-ci étant par ailleurs, lorsqu'elles sont souscrites au titre du raccordement d'une entreprise, liées intrinsèquement à la durée de chaque contrat. Les conventions associées seront bien évidemment mis à disposition immédiate du Délégrant sur simple requête.

III.4.4. Fournisseurs et sous-traitants

III.4.4.1. Subdélégation

Pour la construction du réseau, HDRR 68 s'est appuyé :

- fortement sur les ressources de TDF pour assurer l'ingénierie, le déploiement et la maintenance des équipements de son réseau WIMAX ;
- sur GRANIOU mais aussi sur des sociétés locales pour réaliser les travaux de génie civil et la construction des infrastructures.

Pour l'exploitation du réseau, W68 continue à s'appuyer sur TDF pour la supervision et la maintenance du réseau WiMAX mais également pour l'exploitation du cœur de réseau et du SI.

Fournisseurs	Nature de la prestation
TDF	Ingénierie, déploiement supervision et maintenance du réseau WIMAX Service de plateforme centrale (système d'information)
Motorola	Equipements de desserte WIMAX
Ericsson	Equipements de transmission par faisceaux hertzien
HRT	IRU Fibre Optique Noire et service LAN2LAN
Alsace Connexia	IRU Fibre Optique Noire

III.4.4.2. Haut-Rhin Telecom

Réutilisation d'infrastructures existantes

Un des principes de construction de l'infrastructure liée au Réseau Haut Débit Départemental a été dès la conception du projet de réutiliser autant que faire se peut des infrastructures de télécommunications existantes déployés soit par des acteurs nationaux, soit par des acteurs locaux (câblo-opérateurs, régies locales, collectivités). Il aurait été en effet techniquement redondant et économiquement peu pertinent de construire plus de 400 km de réseau fibre alors que de nombreuses « pièces du puzzle » préexistaient sur le territoire haut-rhinois du fait notamment de certaines spécificités historiques.

Haut-Rhin Telecom a donc consulté en 2007 les différents acteurs disposant d'infrastructures locales pour acquérir auprès de eux l'essentiel des fourreaux et fibres optiques à mettre en place. Les composants acquis ont alors été complétés par les dessertes définies dans les tranches conditionnelles de travaux affermies.

Les contrats souscrits ou en cours de souscription dans ce cadre sont listés dans le tableau ci-dessous :

Fournisseur	Infrastructure sollicitée	Linéaire concerné
Alsace Connexia	Fibres optiques	153 km
Estvideo.com	Fibres optiques	96 km
neuf Cegetel	Fibres optiques	47 km
Vialis	Fibres optiques	92 km

Travaux de Génie Civil

Les travaux de génie civil ainsi que de raccordements optiques nécessaires à la réalisation des obligations de la Convention de Concession ont fait l'objet d'une étude technico-économique approfondie compte tenu de la complexité des travaux à réaliser et des délais associés. Pour des raisons de concurrence et d'optimisation du rapport qualité/prix, l'exécution des travaux a été confiée à 3 entreprises : la société Sogetrel, la société ERT Technologies, toutes deux basées à Thaon-les-Vosges et également la société SOBECA sise à Ensisheim.

Déploiement des équipements actifs

Le bon déploiement des équipements permettant « d'allumer la fibre optique » et de dégroupier les NRA de l'opérateur historique est non seulement une opération technique complexe nécessitant une parfaite maîtrise des processus organisationnels et informatiques associés, mais également un élément majeur de la réussite du projet départementale. Ces compétences étant présentes dans l'actionnariat Haut Rhin Telecom.

Haut-Rhin Telecom a choisi de s'appuyer sur la société SFR pour cette prestation, bénéficiant ainsi de son expérience et de son leadership national dans le dégroupage.

III.5. Travaux d'entretien et de renouvellement

III.5.1. Subdélégation

Il n'a pas été recensé de travaux de ce type dans le courant de l'année 2009 (hors travaux de maintenance curative détaillés en annexe).

III.5.2. Haut-Rhin Telecom

L'année 2009 constituant un exercice de la société Haut-Rhin Telecom essentiellement consacré à la construction de l'infrastructure départementale et à la commercialisation du réseau, les travaux d'entretien et de renouvellement se sont essentiellement limités à la définition et la mise en place des prestations :

- de maintenances spécifiques de l'infrastructure optique déployée
- d'exploitation, supervision et maintenance des équipements actifs associés
- nouveaux déploiements afin d'assurer le succès des offres
- Upgrade des boucles NRA à 2GBits
- Adaptation de l'ingénierie du réseau pour accueillir des DSLAM niveau 2 nouvelle génération

III.5.2.1. Événements prévus pour l'année à venir susceptibles d'affecter les services fournis

Durant l'exercice 2010 à venir, il est essentiellement prévu

- un upgrade du backbone Réseau de 4G à 10G et un passage de 2G en 4G sur l'ensemble des boucles secondaire
- La mise en œuvre de Switch de concentration dans les zones a fort potentiel clients
- Le dégroupage de 3 centraux téléphonique Complémentaires
- Un upgrade logiciel de la plateforme centrale de service WiMAX (cf. III.6.1).

III.6. Évolution générale de l'état des équipements et logiciels exploités

III.6.1. Subdélégation

Au cours de l'année 2009, marquée par une forte augmentation du nombre d'abonnés connectés, W68 a pu constater la robustesse des équipements de desserte et de coeur de réseau dans leur version logicielle WMX 2.0. La QoS nrtPS, mise en place fin 2008, a par ailleurs permis le maintien d'une bonne qualité de service des offres de téléphonie avec la montée en charge sur le réseau.

A la fin de l'année 2009, W68 a débuté avec TDF une étude de migration du réseau en version WMX 2.5. Cette nouvelle version permettra d'assurer la pérennité du réseau WiMAX (notamment la compatibilité avec les derniers modèles de CPE sur le marché), d'améliorer la qualité des offres actuelles (en augmentant les débits) et de bénéficier de la QoS nrtPS sur le lien radio, pour mettre en place des offres avec débits garantis, que les FAI pourront commercialiser aux entreprises. Les caractéristiques techniques des offres PRO (débits crête et débits garantis en downlink / uplink) seront déterminées à l'issue de cette étude.

III.6.2. Haut-Rhin Telecom

Pour assurer un intérêt technique et commercial des opérateurs ainsi que des acteurs technologiques susceptibles d'acquérir les services délivrés par Haut-Rhin Telecom, il est obligatoire que les équipements et logiciels exploités soient de dernière génération et permettent de ce fait un positionnement innovateur des clients potentiels (eu égard au mode de commercialisation indirect associé à la DSP).

Haut-Rhin Telecom a donc été vigilant courant 2009 sur deux points d'attractivité de son offre DSL :

La technologie ADSL 2+, autorisant des débits jusqu'à 20 Mb/s sur la paire de cuivre téléphonique, est systématiquement implémentée sur tous les DSLAM déployés dans le cadre de la DSP

Les logiciels informatiques supports du dégroupage (interface avec l'opérateur historique, interface avec les opérateurs ou fournisseurs d'accès internet clients de Haut-Rhin Telecom) offrent des fonctionnalités d'intervention directe des opérateurs clients sur les liaisons DSL souscrites tant en contrôle d'éligibilité, qu'en commande et reporting (fonction « extranet »).

La désaturation des centraux téléphoniques

Ces trois critères sont déterminants pour les contrats commerciaux signés ou à signer en 2010 par Haut-Rhin Telecom.

III.7. Principes de continuité (pannes, interruption pour travaux,...)

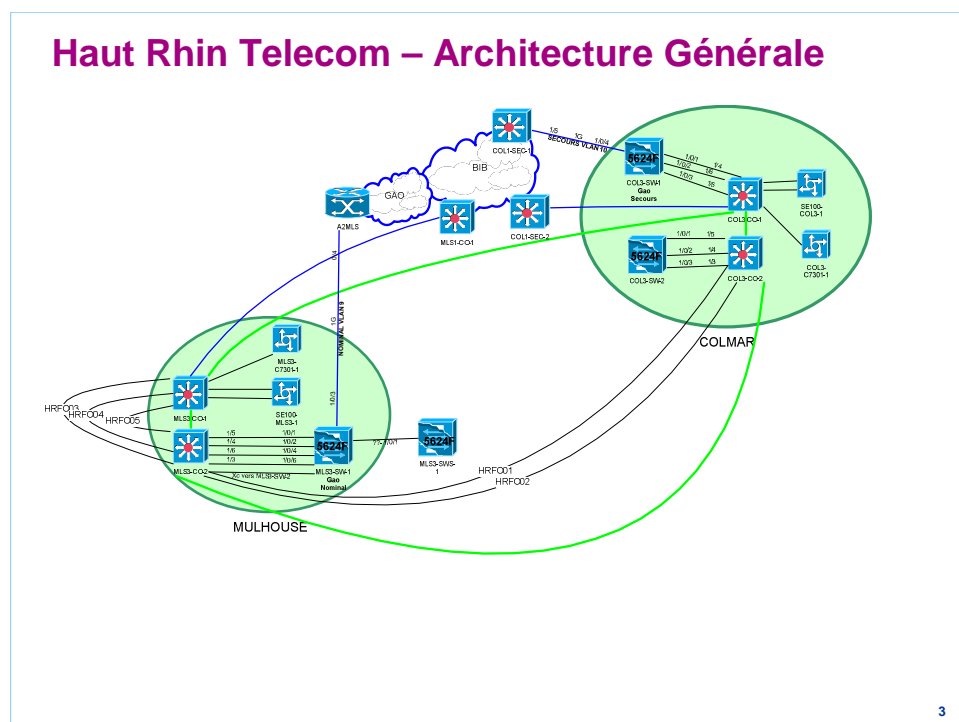
III.7.1. Subdélégation

Le Réseau WiMAX conçu et déployé par HDRR 68 et W68 garantit un haut niveau de continuité de services car :

- il se base sur des études d'ingénierie détaillées issues de logiciels de prédiction radio performants ;
- le Réseau de desserte WiMAX est basé sur une architecture MOTOROLA 802.16e, assurant une pérennité de la solution hertzienne ;
- le Réseau de collecte est basé d'une part sur des liens en Faisceaux Hertiens de haute fiabilité (taux de disponibilité de plus de 99,9%), et d'autre part sur des liens en Fibre Optique de Haut-Rhin Telecom.

III.7.2. Haut-Rhin Telecom

Le Réseau Haut Débit Départemental conçu par Haut-Rhin Telecom se déploie autour d'une grande boucle optique principale construite entre les points de présence de Colmar et Mulhouse.



Le principe de continuité est dans ce cadre principalement assuré par la technologie de « bouclage optique » : toute coupure de communication en un point quelconque des boucles n'isole

jamais un point de desserte. Cette architecture sécurisée conduit l'ensemble du plan de déploiement de l'infrastructure départementale.

Pour être exhaustif, il est important de préciser que le temps de réparation d'un support optique suite à une rupture de câble est garanti par la mise en place de réserve de câbles au sein de chambres déployées sur l'infrastructure optiques (réserves encore appelées « love »). En cas d'incident, la portion défailante du câble est coupée : le câble de réserve est alors tiré afin de permettre de ressouder les fibres optiques pour une restauration nominale du réseau et de ses services.

III.8. Principes de mutabilité

III.8.1. Subdélégation

Le choix de la technologie 802.16e par HDRR 68, dernier standard WiMAX ratifié en décembre 2005, assure une pérennité de la solution déployée sur le département du Haut-Rhin. A ce jour, ce standard est toujours le plus avancé.

III.8.2. Haut-Rhin Telecom

Le principe de mutabilité consiste en l'adoption de nouvelles techniques suite à l'abandon de techniques périmées. L'année 2009 est une première étape à ce principe par la nécessité d'adaptation de son ingénierie réseau à l'intégration des DSLAM niveau 2

Toutefois, la stratégie d'Haut Rhin Telecom en matière d'accès au très haut débit privilégie fortement les accès en bande passante Ethernet sur fibre optique, a contrario des offres fibres noires, dans la volonté clairement affichée par Haut Rhin Telecom de voir se généraliser ce type de service actif en lieu et place d'une simple location d'infrastructure passive. Ce dernier type de location peut paraître en effet aujourd'hui inapproprié pour les petites et moyennes entreprises qui forment l'essentiel du tissu économique alsacien.

III.9. Respect des obligations contractuelles

III.9.1. W68

W68 respecte ses obligations contractuelles en terme de délais de déploiement à fin décembre 2008, les derniers sites ayant été mis en service au 30 Juin 2008

III.9.2. Haut-Rhin Telecom

Le périmètre de déploiement est conforme au contrat de concession

Précisons ici que les garanties à première demande définies dans le cadre la Convention de Concession comme pouvant être appelées pour garantir le paiement des sommes qui seraient dues au Délégué en exécution des mesures coercitives prévues dans le cadre d'insuffisances constatées dans l'exécution de la DSP ont été fournies par Haut-Rhin Telecom.

III.9.3. Inventaire des biens de reprise et des biens de retour

III.9.4. W68

La situation des biens acquis au 31 décembre 2009 par la société W68 est présentée dans le tableau ci-après :

Fournisseur	Biens acquis ou construits
MOTOROLA	20 stations de base WiMAX
ERICSSON	15 bonds hertziens (FH) 1 switch
TDF	16 SPH : sites aménagés
Collectivités	2 pylônes et 2 châteaux d'eau aménagés
HRT	2 IRU fibre optique noire sur 15 ans 2 IRU Lan2Lan sur 15 ans
ALSACE CONNEXIA	5 IRU fibre optique noire sur 15 ans

III.9.5. Haut-Rhin Telecom

Lors de l'année 2009, de nombreuses infrastructures ont été déployées tant au niveau passif (génie civil + fibre optique) qu'actif (équipements de raccordement des clients finaux).

La partie des biens déployés sont identifiés comme des biens de reprises puisque qu'étant des raccordements clients

Pour la partie passive des biens de retour le tableau ci-joint résume les tronçons en service au 31 décembre 2009 ainsi que leur valorisation à la même date.

CONSTRUCTION EN PROPRE	177 km de réseau construit et validé (génie civil, pose de fourreaux et câbles optiques)
ALSACE CONNEXIA	2 paires de fibres sur l'ensemble du parcours du Réseau Régional sur le département (1 paire de fibre pour le backbone, 1 paire de fibre pour les boucles de NRA) soit 153 km
NEUF CEGETEL	8 paires de fibres sur 47 km (fibres sous RFF entre Colmar et Mulhouse)
ESTVIDEO.COM	36 paires de fibres sur 93296 m d'infrastructure sur la plaque mulhousienne
DIVERS FOURNISSEURS TELECOMS	36 paires de fibres sur 2500 m d'infrastructure sur le NRA de Soultzmatt
Vialis	1 paires de fibres sur 91362 m d'infrastructures sur la plaque Colmarienne (par exception 2 paires sur certains tronçons)

Il est à noter que le dimensionnement du réseau construit par la société Sogetrel et Ert (maitre d'œuvre retenu par Haut Rhin Telecom pour la construction du réseau) est de 3 fourreaux, avec des câbles optiques de 72 fibres.

Dans le cadre de la réutilisation de fourreaux existants, seul les câbles optiques sont tirés.

La partie active des biens de retours se décompose en deux types d'équipement ; d'une part, les DSLAM installés dans les locaux Orange ou les locaux extérieurs et d'autre part, les équipements IP permettant la réalisation du backbone ou la desserte des clients finaux au travers des offres de bande passante sur fibre optique.

DESIGNATION	Quantité à fin 2009
Nbre d'emplacement dans locaux France Telecom	33
Nombre installation d'énergie	40
Nbre de Câble de Renvoi	221
Nbre de Liens Inter Bâtiments	56
Nbre de baie outdoor	2
Nbre d'URA	27
Nbre de port installé fin 2009	21072
Nbre de châssis	46
Routeurs 3550	37
Routeur Backbone 76XX	5
SE 100 BAS centralisé	2
Bonds WDM	0
Routeurs 5624 Agrégation trafic POP	3
Routeurs 5624 offres lan to lan	50

Pour la partie passive des biens de reprises

Année	Fournisseur	montant	N° commande	commentaire	Total annuel
2007	ERT	2 768,38 €	CN7100002	raccordement entreprise CIME à RIXHEIM	
2007	ERT	7 481,56 €	CN7120003	raccordement de ville de Mulhouse - Richwiller	
2007	ERT	2 502,03 €	CN7120004	raccordement site VGA	
2007	ERT	25 959,82 €	CN7120004	etude raccordement Georgia Pacific	
2007	GRANIOU	600,00 €	CN8010003	Étude racco hopital st SAUVEUR MULHOUSE	
2007	ERT	25 959,82 €	CN8010004	raccordement KUNHEIM	
2007	fmpjprojet	3 000,00 €	CN8010005	etude raccordement client VGA, CIME, Ville de Mulhouse Richwiller, SAT Huningue	68 271,61 €

2008	ERT	134 299,51 €	CN8030018	raccordement de la Sté TIR à Saint Louis	
2008	ERT	4 805,30 €	CN8201323	Raccordement client SEPTEC Wittelsheim	
				Racco Tunnel Ste Marie aux Mines Client NEUF pour APRR	
2008	ERT	24 559,41 €	CN8202763		
2008	ERT	33 468,75 €	CN8204058	racco client ELPVE	
2008	ERT	40 565,07 €	CN8206639	RACCO SITE CLIENT BARRISOL Kembs	
2008	ERT	16 143,05 €	CN8209826	acco client SAT+ TIR Huningue	
				raccordement de la Clinique St Sauveur à Mulhouse	
2008	GRANIOU	1 932,80 €	CN8030006		
2008	GRANIOU	790,00 €	CN8204369	Racco client HHA (Cablage et install CPE) colmar	
2008	GRANIOU	20 601,50 €	CN8204773	Racco client HHA Guebwiller	
2008	GRANIOU	2 605,00 €	CN8204773	Etude Racco client HHA Guebwiller	
2008	GRANIOU	626,70 €	CN8206633	Racco client Barissol Kembs	
2008	GRANIOU	1 171,80 €	CN8207231	racco client SAT HUNINGUE	
2008	GRANIOU	1 853,25 €	CN8207233	Recette Dolmen Mulhouse pour 9	
2008	GRANIOU	1 365,20 €	CN8207238	Racco Client ELPEV Wittelsheim	
2008	GRANIOU	5 100,63 €	CN8207239	Recette racco client HHA Guebwiller	
2008	GRANIOU	1 791,69 €	CN8207240	Recette APRR Tunnel de Ste Marie au Mines	
2008	GRANIOU	1 421,60 €	CN8207241	Recette Client Jacob Holm SOULTZ	
2008	GRANIOU	1 648,36 €	CN8207246	racco Client Advanced Bionics Rixheim	
2008	GRANIOU	1 421,95 €	CN8207247	Recette racco CTE Riedisheim	
2008	GRANIOU	1 147,05 €	CN8210404	Recette Dolmen Mulhouse	297 318,62 €
2009	ERT	5 290,00 €	4400264847	racco client EBM St Louis	
2009	ERT	2 418,59 €	4400266617	Racco Client Burger Liepvre	
2009	ERT	19 198,00 €	4400266618	Deploiement Cernay ZI	
2009	ERT	4 600,00 €	4400297742	racco client Knauf Wolgantzzen	
2009	ERT	31 161,08 €	4400329976	racco 354-09 et 358-09 Senheim	
2009	ERT	3 259,50 €	4400329976	racco 354-09 et 358-09 Senheim	
2009	ERT	8 433,00 €	4400295170	racco Diaconat	
2009	ERT	5 974,40 €	4400325817	Racco Paul Hartmann Liepvre Travaux CG	
2009	ERT	4 600,00 €	4400325817	Racco Paul Hartmann Liepvre Travaux racco	
2009	ERT	7 317,20 €	4400315899	Racco Pépinière Soultz GC	
2009	ERT	4 600,00 €	4400315899	Racco Pépinière Soultz Racco	
2009	ERT	2 052,88 €	4400317525	Racco ISL St Louis GC + Racco	
2009	ERT	7 458,65 €	4400317525	Racco ISL St Louis GC + Racco	
2009	ERT	6 085,40 €	4400317544	racco Collège Gambetta Mulhouse	
2009	ERT	4 600,00 €	4400327588	racco EDOX WITTELSHEIM	
				Etudes racco client SAT St louis, Georgia Pacific, CTE Riedisheim, Advanced Rixheim, Batiment CG68, Barrisol	
2009	FMP	13 500,00 €	4400264865		
2009	GRANIOU	1 691,31 €	4400258691	Racco client EBM Cernay St Louis	
2009	GRANIOU	9 900,00 €	4400261231	Racco client Logicek Sausheim	
2009	GRANIOU	18 150,00 €	4400261232	Racco client Boomerang Mulhouse	
2009	GRANIOU	1 900,25 €	4400261233	Racco optique Free Logelbach	
2009	GRANIOU	3 596,70 €	4400264815	racco Completel 289 arret deploiement	
				racco Lycées Haut Rhin	
				Lycée Storck Guebwiller	
				Lycée Louis Armand Mulhouse	
2009	GRANIOU	16 830,00 €	4400272355	Lycée Lavoisier Mulhouse	
2009	GRANIOU	777,25 €	4400284754	racco Sat à Huningue	
2009	GRANIOU	422,12 €	4400284755	Racco optique Friedling et Guldagil	
2009	GRANIOU	4 400,00 €	4400284761	racco Lycée Camille See Colmar	
2009	GRANIOU	917,62 €	4400284762	racco client Pakéa Rixheim	
2009	GRANIOU	7 700,00 €	4400286074	racco Lycees henner et Pfilxbourg	
2009	GRANIOU	4 675,00 €	4400286074	Racco Lycée Jean Jacques Henner Altkirch	
2009	GRANIOU	5 457,50 €	4400287332	Racco Guldagil - Friedling - Packea à Rixheim	
2009	GRANIOU	786,37 €	4400289951	racco Client BURGER Liepvre 68	
2009	GRANIOU	788,50 €	4400323436	racco CPAM Mulhouse	
2009	GRANIOU	416,12 €	4400304401	Racco Lycée Blaise Pascal Colmar racco optique	
2009	GRANIOU	1 501,00 €	4400304402	Racco Optique FREE BolwiLLER	
2009	GRANIOU	419,12 €	4400315904	racco Clinique Diaconat Mulhouse	
2009	GRANIOU	350,00 €	4400315902	Etude 18 avenue Hillande Illzach	
2009	GRANIOU	1 169,37 €	4400317561	Racco optique Knauf Wolgantzzen	
2009	GRANIOU	1 646,97 €	4400317552	Racco Optique Maison de repos Senheim	
2009	SOBECA/SO	2 160,00 €	4400261235	Racco client Pack industrie Rixheim	
2009	SOBECA/SO	2 412,40 €	4400261236	Racco client Friedling Rixheim	
2009	SOBECA/SO	6 178,20 €	4400261237	racco Câblage client Guldagil Rixheim	
				RACCO CLIENT GULDAGIL-FREIDLING-PAKEA Rixheim	
2009	SOBECA/SO	56 263,00 €	4400264871		
2009	Graniou	34 100,00 €	4400336689	Heintz Primeur Ste Croix en Plaine	
2009	Graniou	7 700,00 €	4400336690	Racco Lycée Completel Lycée Charles de Gaulle	
2009	Graniou	37 626,40 €	4400336688	AUTOCABLE Masevaux	
2009	Graniou	4 449,50 €	4400335891	LYCEE BARTHOLDI COLMAR	
2009	FMP	4 800,00 €	4400346764	ETUDE RACCO LYCEES	
2009	Graniou	20 350,00 €	4400336679	Lycée Kirschleger MUNSTER	390 083,40 €

Pour les biens de reprise, seule la valorisation de la partie passive est prise en compte puisque les équipements actifs sont amortis sur une durée de 5 ans au maximum

IV. Volet Financier

IV.1. Compte annuel de résultat de l'exploitation de la DSP

Pour rappel, le premier exercice comptable de la société Haut Rhin Telecom, créée en février 2007, a été clôturé le 31 décembre 2007 et a donc été d'une durée de 10 mois.

Pour une visibilité comparable à celle vue dans la convention de concession, il a été ajouté aux comptes de Haut Rhin Telecom, les comptes de HDRR 68 puis W68 sur l'exercice 2009.

Ainsi, c'est une vision consolidée qui est présentée ci-après.

Les comptes annuels sont établis en conformité avec les dispositions de la législation française et aux pratiques comptables généralement admises en France. La comptabilité des opérations relatives à la concession fait partie intégrante des comptes de Haut Rhin Telecom, de HDRR 68 puis de W68. Certains comptes spécifiques préconisés pour l'enregistrement de ces opérations de concession ont été utilisés.

Les conventions générales comptables sont appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices.

Les principes et méthodes comptables appliqués par Haut Rhin Telecom sont détaillés en annexe 5 du présent rapport.

Les résultats réalisés par Haut Rhin Telecom en vision consolidée au cours de l'exercice 2009 se présentent comme suit :

en milliers d'euros

	31-déc.-09	31-déc.-08
Total chiffre d'affaires	3 261,72	1 184,21
Charges des Services d'Accès	1 715,12	684,33
Coûts d'exploitation liés au réseau	633,68	484,96
Charges de structure	559,51	519,26
Total des charges d'exploitation	2 908,31	1 688,55
EBE	353,41	-504,34
Dotation aux amortissements (nette des reprises de subventions)	1 610,03	633,49
Résultat d'exploitation économique	-1 256,62	-1 137,83
Résultat financier	52,01	-13,03
Résultat avant impôts	-1 204,61	-1 150,85
Résultat exceptionnel	668,16	146,01
Impôts sur les sociétés	0,00	0,00
Résultat net	-536,45	-1 004,85

:

La Société a commencé la commercialisation des services télécoms, notamment du fait du démarrage de la construction de l'infrastructure départementale. La mise à disposition d'infrastructures télécoms par le biais de contrats droits d'usage à long terme (Indefeasible Right of Use, « IRU ») ou de location, de services d'accès et de mise à disposition de bande passante. Des actions commerciales ont été engagées en 2008 afin d'assurer la promotion de ces offres et de permettre la signature de contrats commerciaux importants sur l'année 2009.

Le chiffre d'affaires de l'année correspond à 12 mois de commercialisation des liens grand public.

Décomposition du chiffre d'affaires 2009 (en k€) par nature :

Type	HRT + W68
DSL	2 783
IRU	30
Location	101
Maintenance	4
Lan-to-Lan	281
Hebergement	0
Autres	64
Total	3 262

Les charges de services d'accès correspondent aux coûts de production des liens DSL, incluant les coûts de location des salles de dégroupage, des locations de liens, d'exploitation, de supervision et de maintenance des équipements actifs.

Les coûts d'exploitation du réseau intègrent la maintenance de l'infrastructure passive, les coûts d'exploitation du domaine et les locations d'infrastructure pour les plus gros postes.

Les coûts d'exploitation du réseau WIMAX sont principalement constitués :

- des loyers et de la consommation d'énergie sur les sites occupés ;
- des frais de supervision du réseau ;
- des frais de plateforme centrale (cœur de réseau et SI opéré par TDF).

Les charges de structure se composent des coûts des personnels détachés sur le projet, d'assistance administrative, d'honoraires principalement.

Les dotations aux amortissements correspondent à l'amortissement des infrastructures passives et des équipements mis en service sur l'année 2007 à 2009.

Les comptes annuels de la société W68, incluant bilan, compte de résultats et annexe aux comptes sont présentés en annexe 5 .

Les comptes annuels de la société Haut Rhin Telecom, incluant bilan, compte de résultats et annexe aux comptes sont présentés en annexe 6.

IV.2. Méthodes et éléments de calcul annuel et pluriannuel retenus

Les clients de la Société peuvent avoir accès aux infrastructures par le biais de contrats de location ou l'acquisition de droits irrévocables d'usage à long terme (Indefeasible Right of Use : « IRU »).

Concernant les contrats de location, ils peuvent porter sur des fibres optiques noires, de la bande passante (liens DSL ou capacité très haut débit) ou de locaux techniques (hébergement). Ces contrats font l'objet d'une facturation mensuelle ou annuelle. Le chiffre d'affaires est alors étalé selon le mode linéaire sur la durée du service rendu.

Concernant les IRU, ils transfèrent à l'acquéreur tous les droits et obligations relatifs à l'usage du bien pour une période fixée contractuellement, la Société restant propriétaire du bien. Ces contrats sont généralement d'une durée de quinze ans. Ils sont facturés intégralement à la mise en service de la liaison. Les produits générés par ces IRU sont étalés sur la durée des contrats correspondants. Les frais d'accès au service attachés à ces contrats sont en revanche facturés et reconnus immédiatement en chiffre d'affaires.

Au niveau des coûts, les charges rattachables aux opérations de l'année écoulée sont entièrement provisionnées dans les comptes de l'exercice clos. Les coûts directs correspondent notamment aux coûts de production des services d'accès et d'exploitation du réseau passif. Les coûts indirects concernent principalement les coûts de structure, notamment les salaires relatifs au personnel détaché de la Société et l'assistance administrative au titre des fonctions support.

Les contrats d'occupation du parc des sites WiMAX portent sur une durée de 15 ans. Ils prévoient un loyer annuel, soumis à une indexation annuelle, dont le montant est généralement fonction du nombre et de l'emplacement des antennes. Les prestations d'exploitation et de maintenance du réseau sont assises sur des contrats annuels. Les charges correspondantes sont enregistrées dans les comptes de W68 à compter de la date de réception des sites et / ou des équipements correspondants.

IV.3. Etat des variations du patrimoine immobilier

L'année 2009, Troisième année d'existence de la DSP, s'est essentiellement traduite par la poursuite du déploiement de l'infrastructure départementale et les ouvertures commerciales :

L'ensemble des services de communications haut débit ont été commercialisés sur l'année 2009.

L'avancement des travaux sur l'année 2009 a permis à Haut Rhin Telecom de mettre en service des liaisons en fibres optiques valorisables pour l'ensemble des opérateurs. En parallèle, Haut Rhin Telecom a installé et a mis en service des équipements actifs dans ses sites techniques et dans les salles de dégroupage, généralisant une offre de bande passante haut débit à un coût attractif, notamment à destination du secteur des PME/PMI.

L'année 2009 marque une accélération de la commercialisation du réseau WiMAX.

Les études d'ingénierie couvrent à la fois les études de couverture radio (WiMAX) et les études de transmission relatives à la collecte des signaux vers le point de concentration.

Les Prestations de Recherche de sites ont pour objet l'identification des points hauts potentiellement intéressants sur un secteur donné, complétée par des prestations de négociation des conditions contractuelles et de formalisation du contrat d'occupation du site.

Une fois identifiés et contractés, les sites font l'objet d'une étude d'ingénierie spécifique, dont la finalité est d'identifier la localisation des emplacements d'antennes ainsi que l'ensemble des travaux courants (les Frais d'Accès aux Sites ou FAS) ou exceptionnels (renforcement des pylônes) à prévoir.

Les équipements installés sont de 3 natures différentes :

- les stations WiMAX proprement dites (BS, secteurs) et leur installation
- les Faisceaux Hertiens et leur installation
- le routeur, qui centralise les signaux échangés sur le territoire avant de les transférer sur le réseau IP national

L'état de variation des investissements de la délégation de service publique s'établit comme suit (montants en milliers d'euros) :

Nature de l'investissement	Montant des investissements	Montant des investissements
	en cumul	en cumul
<i>en milliers d'euros</i>	<u>au 31/12/2009</u>	<u>au 31/12/2008</u>
Achat d'infrastructures (IRU)	4 852	2 580
Achat d'infrastructures (fourreaux)	5	5
Frais d'accès aux services dans les salles de dégroupage	399	198
Génie civil (yc études et fibres optiques)	12 327	8 830
Aménagements des sites techniques	795	778
Equipements actifs : Wimax + FH + DSL	3 343	2 610
Système d'information	1 400	1 400
Frais d'Etablissement	205	205
Total des biens de retour	23 325	16 605

Les achats d'infrastructures concernent principalement des contrats de droits d'usage à long terme (Indefeasible Right of Use ou « IRU ») qui permettent à Haut Rhin Telecom de disposer d'un droit d'utilisation longue durée sur des fourreaux ou sur des fibres optiques.

Les achats d'infrastructures portent sur des fourreaux dans lesquels la Société a ensuite installé les câbles de fibres optiques.

Les frais d'accès aux services dans les salles de dégroupage correspondant aux coûts d'entrée dans les salles.

Le poste génie civil intègre les études préalables, les travaux de génie civil, d'achat et d'installation des câbles de fibres optiques.

L'aménagement des sites techniques correspond aux travaux réalisés en vue d'équiper les POP (Points de Présence) de la Société

Les équipements actifs concernent principalement les équipements de transmission et les équipements installés dans les salles de dégroupage en vue de produire les services DSL.

Le système d'information correspond au droit d'usage du système informatique composé de l'ensemble des serveurs, logiciels, licences associées, développements spécifiques et ensemble des éléments matériels et immatériels permettant la fourniture de bout en bout de services de communications électroniques de masse.

Les travaux réalisés depuis l'année 2007 et présentés ci-dessus composent l'infrastructure départementale et sont à ce titre des biens de retour.

IV.4. Compte rendu de la situation des biens et des immobilisations

La situation des biens et immobilisations acquis au 31 décembre 2009 par la société Haut Rhin Telecom est présentée dans le tableau ci-après :

Fournisseurs	Bien (acquis ou construit) mis en service par Haut-Rhin Telecom au 31/12/2007
CONSTRUCTION EN PROPRE	177 km de réseau construit et validé (génie civil, pose de fourreaux et câbles optiques)
ALSACE CONNEXIA	2 paires de fibres sur l'ensemble du parcours du Réseau Régional sur le département (1 paire de fibre pour le backbone, 1 paire de fibre pour les boucles de NRA) soit 153 km
NEUF CEGETEL	8 paires de fibres sur 47 km (fibres sous RFF entre Colmar et Mulhouse)
ESTVIDEO.COM	36 paires de fibres sur 93296 m d'infrastructure sur la plaque mulhousienne
DIVERS FOURNISSEURS TELECOMS	36 paires de fibres sur 2500 m d'infrastructure sur le NRA de Soultzmatt
Vialis	Voir volet technique 1 paires de fibres sur 91362 m d'infrastructures sur la plaque Colmarienne (par exception 2 paires sur certains tronçons)

Il est à noter que le dimensionnement du réseau construit par les sociétés de Génie Civil est de 3 fourreaux, avec des câbles optiques de 72 fibres.

Dans le cadre de la réutilisation de fourreaux existants, seul les câbles optiques sont tirés.

La partie active des biens de retours se décompose en deux types d'équipement ; d'une part, les DSALM installés dans les locaux Orange ou les locaux extérieurs et d'autre part, les équipements IP permettant la réalisation du backbone ou la desserte des clients finaux au travers des offres de bande passante sur fibre optique.

DESIGNATION	Quantité à fin 2009
Nbre d'emplacement dans locaux France Telecom	33
Nombre installation d'énergie	40
Nbre de Câble de Renvoi	221
Nbre de Liens Inter Bâtiments	56
Nbre de baie outdoor	2
Nbre d'URA	27
Nbre de port installé fin 2009	21072
Nbre de châssis	46
Routeurs 3550	37
Routeur Backbone 76XX	5
SE 100 BAS centralisé	2
Bonds WDM	0
Routeurs 5624 Agrégation trafic POP	3
Routeurs 5624 offres lan to lan	50

La situation des biens acquis au 31 décembre 2009 par la société W68 est présentée dans le tableau ci-après :

Fournisseur	Biens acquis ou construits
MOTOROLA	20 stations de base WiMAX
ERICSSON	15 bonds hertziens (FH) 1 switch
TDF	16 SPH : sites aménagés
Collectivités	2 pylônes et 2 châteaux d'eau aménagés
HRT	2 IRU fibre optique noire sur 15 ans 2 IRU Lan2Lan sur 15 ans
ALSACE CONNEXIA	5 IRU fibre optique noire sur 15 ans

IV.5. Etat de suivi des investissements en premier établissement

Le déploiement de l'infrastructure a démarré au cours de l'exercice 2007. Celui-ci est amené à se poursuivre de façon soutenue tout au long de l'année 2009 afin de déployer l'infrastructure départementale au rythme prévu dans la Convention de Concession.

A la fin de l'année 2009, et le cumul se présente comme suit :

<u>Nature de l'investissement</u>	<u>Montant des investissements</u> en cumul au 31/12/2009	<u>Investissement de 1er établissement total prévu</u>
<i>en milliers d'euros</i>		
Achat d'infrastructures (IRU)	4 852	3 566
Achat d'infrastructures (fourreaux)	5	113
Frais d'accès aux services dans les salles de dégroupage	399	354
Génie civil (yc études et fibres optiques)	12 327	13 959
Aménagements des sites techniques	795	1 510
Equipements actifs : Wimax + FH + DSL	3 343	10 334
Système d'information	1 400	1 820
Frais d'Etablissement	205	581
Total des biens de retour	23 325	32 237

Concernant les amortissements, les biens de retour sont amortis à compter de leur date de mise en service, selon le mode linéaire. Les mises en service de liaisons et de sites techniques ont démarré au cours du deuxième semestre de l'année 2007.

Les durées d'amortissement sont fonction de la durée de vie technique estimée des biens qui se présentent comme suit :

IRU.....	durée du contrat
Achat d'infrastructure passive.....	durée de la convention de concession
Frais d'accès au service.....	5 ans
Génie civil.....	durée de la convention de concession
Equipements actifs.....	de 3 à 5 ans

Le montant des amortissements pratiqués et les valeurs nettes par nature se présentent de la façon suivante au 31 décembre 2009 (montants en milliers d'euros) :

Il convient de noter que les biens de retour sont effectivement amortis sur la durée du contrat de concession et ont donc à ce titre une Valeur Nette Comptable nulle en fin de concession.

En revanche les autres biens (reprises, propres), ont été amortis cette année selon la règle comptable de la maison mère d'Haut Rhin Telecom et ainsi la durée d'amortissement pour les infrastructures passives (Génie civil, fibres etc) sont 25 ans..

Pour les biens de retour ayant fait l'objet d'un étalement autre que ceux permettant une Valeur Nette Comptable nulle en fin de concession, cette valeur sera régularisé en 2020 accompagné d'une correction de la dotation aux amortissements en cumul depuis le début de la DSP, étalée sur la durée restante du contrat.

<u>Nature de l'investissement</u>	<u>Brut</u> en cumul	<u>Amortissement</u> en cumul	<u>Net</u> en cumul
<i>en milliers d'euros</i>	<u>au 31/12/2009</u>	<u>au 31/12/2009</u>	<u>au 31/12/2009</u>
Achat d'infrastructures (IRU)	4 852,34	262,56	4 589,78
Achat d'infrastructures (fourreaux)	4,60	0,41	4,19
Frais d'accès aux services dans les salles de dégroupage	398,52	74,45	324,07
Génie civil (yc études et fibres optiques)	12 326,51	1 117,55	11 208,96
Aménagements des sites techniques	795,24	104,79	690,45
Equipements actifs : Wimax + FH + DSL	3 343,12	989,17	2 353,95
Système d'information	1 400,00	104,92	1 295,08
Frais d'Etablissement	204,57	30,94	173,64
Total des biens de retour	23 324,92	2 684,81	20 640,11

IV.6. Etat des autres dépenses de renouvellement

Le déploiement de l'infrastructure associée au Réseau Haut Débit Départemental a été positionné conjointement par le département du Haut Rhin et son Concessionnaire sur une période de deux ans. Le démarrage du déploiement ayant été positionné en février 2007, de ce fait, il n'y a donc pas eu matière à effectuer des dépenses de renouvellement.

IV.7. Inventaire des biens de retour

L'inventaire des biens de retours constitué au 31 décembre 2009 est le suivant :

(Voir Volet technique)

Il est important de préciser que sont également considérés comme biens de retour vers le Concédant les éléments suivants :

- tous éléments mis en jeu pour le raccordement tels que connecteurs, jarretières, tiroirs optiques, baies de brassage, armoires de surface sur le domaine public, locaux techniques,
- les chambres de tirage posées et boîtiers d'épissurage réalisés,
- l'ensemble des cartes équipant les châssis posés (DSLAM, commutateurs, etc...) : cartes CPU, modules d'alimentation, ports utilisateurs
- les matériels et progiciels d'aide à l'administration, l'exploitation et la maintenance du SI
- l'ensemble des documents et bases de données nécessaires l'exploitation, à l'administration et la maintenance du Réseau Haut Débit Départemental,
- les baux associés soit aux points de présence, soit aux espaces d'hébergement utilisés par Haut-Rhin Telecom pour ses équipements actifs,
- les locations souscrites auprès de l'opérateur historique associées aux salles de colocation, dans les limites des mécanismes de substitution admises par l'opérateur historique,
- l'ensemble des documents utilisés pour la commercialisation, la fourniture et la facturation des Services comprenant notamment le(s) fichier(s) client(s) par catégorie de Service
- les bases de données relatives à la fourniture des Services
- les Stations de Base WiMAX, les CPE, les pylônes construits, et les faisceaux hertziens déployés à cette date.

Ces éléments ne sont pas listés dans ce rapport mais sont accessibles au Concédant sur simple requête.

IV.8. Engagements financiers

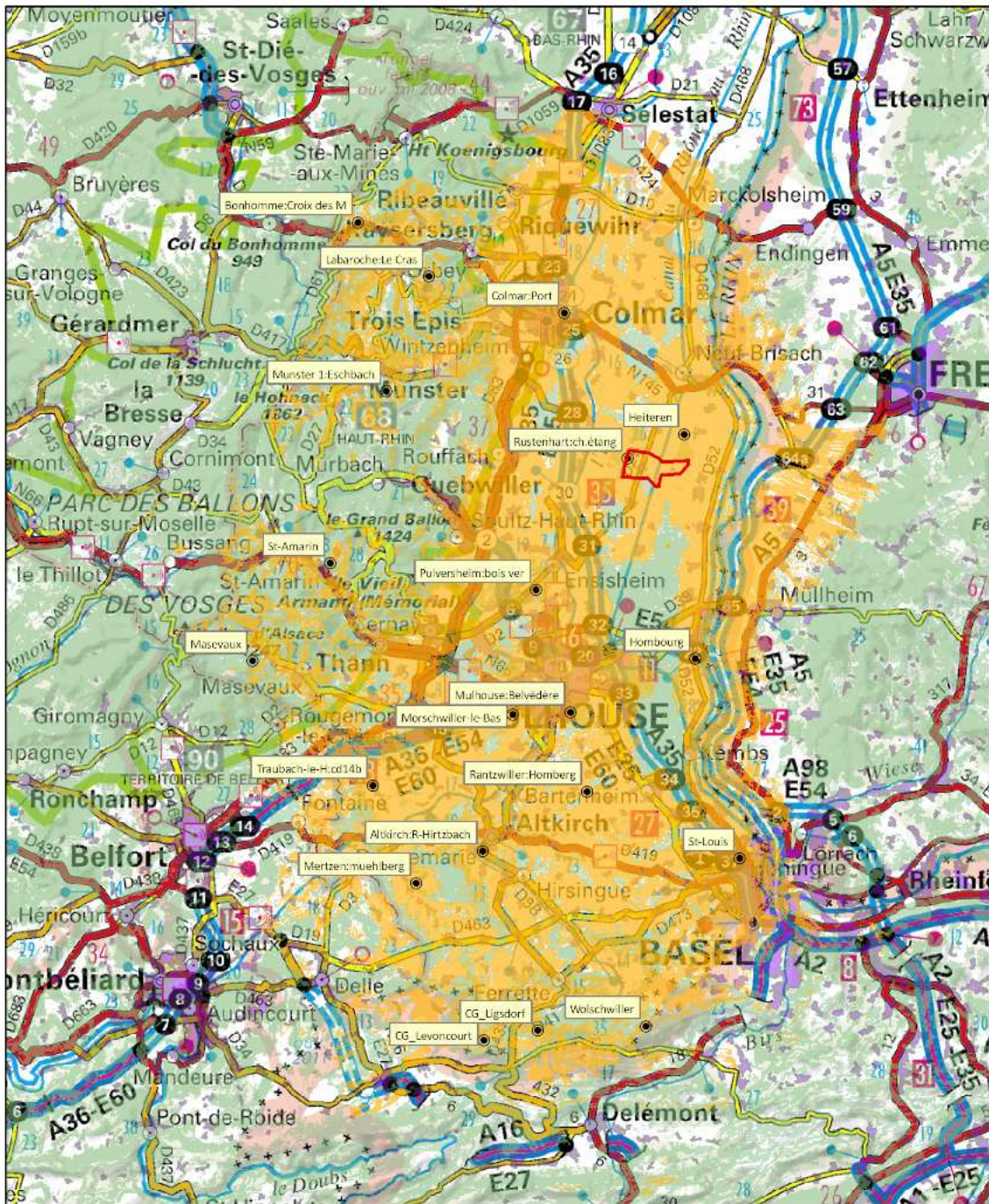
Afin de garantir la construction de l'infrastructure départementale, le délégataire a souscrit auprès de la Société Générale une garantie à première demande à hauteur de 485 K€. Cette garantie sera levée au fur et à mesure de la recette de l'infrastructure par l'autorité délégante.

Cette garantie a nécessité la mise en place d'un nantissement d'instruments de trésorerie, par le délégataire, au profit de la banque, valorisé à 502 K€ au 31 décembre 2009.

Conformément à l'article 8 du contrat de subdélégation en vigueur entre Haut-Rhin Télécom et la W68, qui lui même renvoie à l'article 38 de la Convention de Délégation, W68 a mis en place une garantie à première demande d'un montant de 210.000 euros en faveur de Haut-Rhin Télécom. Cette garantie sera levée au fur et à mesure de la recette de l'infrastructure par Haut-Rhin Télécom.

Annexe 1 – Cartes du Réseau Haut Débit Départemental

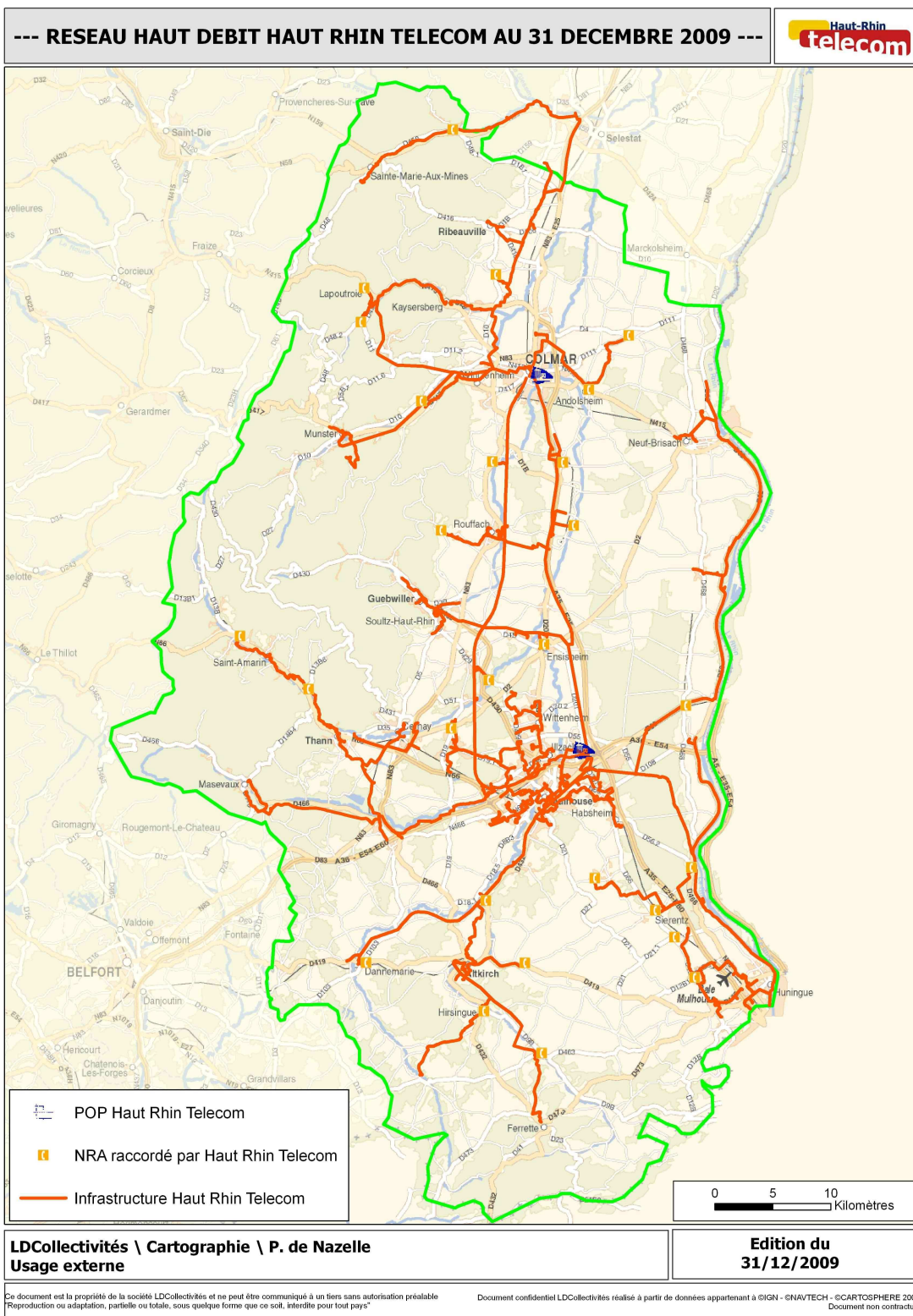
Réseau WiMAX du Haut-Rhin (68)



<p>@Copyright - W68 Source du fond de carte : IGN Document informatif non contractuel Edition : Décembre 2008</p> <p><small>Conformité à l'arrêté du 12 décembre 2007 relatif aux réseaux de télécommunications à large bande</small></p>	<p>● Station de base</p>	<p>■ Massif forestier</p>
	<p>■ Couverture WiMAX 12m</p>	<p>■ Zone habitée</p>
<p>0 5 10 20 Kilomètres</p>		<p>■ Rustenhart</p>

Conseil Général
Haut-Rhin

Cartographie générale du Réseau Haut Débit Optique



Annexe 2 – Sites déployés

Sites NRA déployés à fin 2009

Type	Nom du site desservi	Commune
NRA	Andosheim	ANDOLSHEIM
NRA	Bantzenheim	BANTZENHEIM
NRA	Bartenheim	BARTENHEIM
NRA	Beblenheim	BEBLENHEIM
NRA	Blotzheim	BLOTZHEIM
NRA	Bollwiller	BOLLWILLER
NRA	Dannemarie	DANNEMARIE
NRA	Ensisheim	ENSISHEIM
NRA	Hattsatt	HATTSTATT
NRA	Hirsingue	HIRSINGUE
NRA	Illfurth	ILLFURTH
NRA	Kembs	KEMBS
NRA	Landser	LANDSER
NRA	Lapoutroie	LAPOUTROIE
NRA	Liepvre	LIEPVRE
NRA	Muntzenheim	MUNTZENHEIM
NRA	Oberhergheim	OBERHERGHEIM
NRA	Orbey	ORBEY
NRA	Sainte Croix en Plaine	STE CROIX EN PLAINE
NRA	Sierentz	SIERENTZ
NRA	Soultmatt	SOULTZMATT
NRA	Tagsdorf	TAGSDORF
NRA	Walbach	WALBACH
NRA	Waldighoffen	WALDIGHOFFEN
NRA	Wesserling	WESSERLING
NRA	Willer sur Thur	WILLER-SUR-THUR
NRA	Wittelsheim	WITTELSHEIM
Total		27

Liste des sites WIMAX ouverts à fin 2009

Nom du site	Type de site	Propriétaire de l'infrastructure	Echéance / Date de mise en service
Rustenhart	Pylône	TDF	31/01/2008
Morschwiller-le-Bas	Pylône	TDF	28/02/2008
Pulversheim	Pylône	TDF	28/02/2008
Mulhouse	Pylône	TDF	28/02/2008
Traubach-le-Haut	Pylône	TDF	31/03/2008
Mertzen	Pylône	TDF	31/03/2008
St Louis	Pylône	TDF	30/04/2008
Colmar	Pylône	TDF	30/04/2008
Wolschwiller	Pylône	TDF	30/04/2008
Masevaux	Pylône	TDF	30/04/2008
Altkirch	Pylône	TDF	30/04/2008
Le Bonhomme	Pylône	TDF	30/04/2008
Labaroche	Pylône	TDF	30/04/2008
Ligsdorf	Pylône	Communauté de Communes du Jura Alsacien	31/05/2008
Levoncourt	Pylône	Communauté de Communes du Jura Alsacien	31/05/2008
St Amarin	Pylône	TDF	31/05/2008
Hombourg	Château d'eau	Syndicat Intercommunal d'Alimentation des Eaux Ottmarsheim-Hombourg-Niffer	30/06/2008
Heiteren	Château d'eau	Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de Dessenheim Heiteren	30/06/2008
Rantzwiller	Pylône	TDF	30/06/2008
Munster	Pylône	TDF	30/06/2008

Points de desserte ouverts commercialement à fin 2009

Type	Nom du site desservi	Commune
ZA	Galgenrein	ALKIRCH
ZA	Parc 3	BARTENHEIM
ZA	Muelbach	BERGHEIM
ZA	Gare Ouest	BLOZTHEIM
ZA	P.A.B	BLOZTHEIM
ZA	Brunstatt	BRUNSTATT
ZA	Burnhaupt le Bas	BURNHAUPT
ZA	Est	CERNAY
ZA	Hohrain	CERNAY
ZA	Europe	CERNAY
ZA	Uffhozt	CERNAY
ZA	Ensisheim	ENSISHEIM
ZA	Ensisheim requisheim	ENSISHEIM
ZA	Passerelle	ENSISHEIM
ZA	Fessenheim	FESSENHEIM
ZA	Valparc	HABSHEIM
ZA	Hesingue	HESINGUE
ZA	Hombourg petit landau	HOMBOURG
ZA	Est	HOMBOURG
ZA	Ouest	HOMBOURG
ZA	Horbourg Whir	HORBOURG
ZA	Barrsiol	KEMBS
ZA	Cypres	KINGERSHEIM
ZA	Cite de l'Habitat	LUTTERBACH
ZA	Allmend	MASEVAUX
ZA	Ile Napoleon	MULHOUSE
ZA	Drouot	MULHOUSE
ZA	Parc de la mar rouge	MULHOUSE
ZA	Nouveau Bassin	MULHOUSE
ZA	Parc des collines	MULHOUSE
ZA	Hofer	MULHOUSE
ZA	BNGH	NABSHEIM
ZA	Liebherr	NIEDERBERGHEIM
ZA	Oberbergheim	OBERBERGHEIM
ZA	Ottmarsheim 1	OTTMARSHEIM
ZA	Port	OTTMARSHEIM
ZA	Ottmarsheim 2	OTTMARSHEIM
ZA	Niffer	PETIT LANDAU
ZA	Aire de la Thur	PULVERSHEIM
ZA	Tuiller	RETSWILLER
ZA	Portuaire Riedisheim - romain	RIEDISHEIM
ZA	Riedisheim	RIXHEIM
ZA	Rixheim	RIXHEIM
ZA	St Amarin centre	SAINT AMARIN
ZA	St Amarin Nord	SAINT AMARIN
ZA	St Amarin Sud	SAINT AMARIN
ZA	Technoport Nord	SAINT LOUIS
ZA	Technoport Sud	SAINT LOUIS
ZA	Welscheng schlag	SAINT LOUIS
ZA	Sat	SAINT LOUIS
ZA	Sainte croix	SAINTE CROIX EN PLAINE
ZA	Sainte croix Sundhoffen	SAINTE CROIX EN PLAINE
ZA	Actipolis	SAUSHEIM
ZA	De la Gravière	SIERENTZ
ZA	Sierentz	SIERENTZ
ZA	Soultz Haut Rhin	SOULTZ
ZA	Strasfeld	THANN
ZA	Athanor	THANN
ZA	Thurm atten	THANN
ZA	Ungersheim	UNGERSHEIM
ZA	Waldighoffen	WALDIGHOFFEN
ZA	Wesserling	WESSERLING
ZA	Amelie	WITTELSHEIM
ZA	Secoia	WITTELSHEIM
ZA	Heiden	WITTELSHEIM
ZA	Hom atten	WITTELSHEIM
ZA	Anna	WITTENHEIM
ZA	Jeune Bois	WITTENHEIM
ZA	Pole 340	WITTENHEIM
ZA	Wolfgantzen	WOLFGANTZEN
Total		70

Type	Nom du site desservi	Commune
College	Collège Lucien Herr	ALTKIRCH
College	Collège Privé des Missions	BLOTZHEIM
College	Collège Pierre Pflimlin	BRUNSTATT
College	Collège futur de Buhl	BUHL
College	Collège de Burnhaupt le bas	BURNHAUPT
College	Collège René Cassin	CERNAY
College	Collège Hector Berlioz	COLMAR
College	Collège Molière	COLMAR
College	Collège Pfeffel	COLMAR
College	Collège Victor Hugo	COLMAR
College	Collège Episcopal St André	COLMAR
College	Collège Privé de l'institut de l' Assomption	COLMAR
College	Collège Privé Mixte St Jean	COLMAR
College	Collège Jean-Monnet	DANNEMARIE
College	Collège Victor Schoelcher	ENSISHEIM
College	Collège de Ferrette	FERRETTE
College	Collège de Fessenheim	FESSENHEIM
College	College de Fortschwihr	FORTSCHWIHR
College	Collège Mathias Grunenwald	GUEBWILLER
College	Collège Henri Ulrich	HABSHEIM
College	Collège de Hegenheim	HEGENHEIM
College	Collège Jean Paul de Dadelsen	HIRSINGUE
College	College d'Ilfurth	ILLFURTH
College	Collège Jules Verne	ILLZACH
College	Collège Anne Franck	ILLZACH
College	Collège Lazare de Schwendi	INGERSHEIM
College	Collège Privé Mixte Champagnat	ISSENHEIM
College	Collège Albert Schweitzer	KAYSERBERG
College	Collège Emile Zola	KINGERSHEIM
College	Collège Privé Don Bosco	LANDSER
College	Collège Nonnenbruch	LUTTERBACH
College	Collège Alexandre Gérard	MASEVAUX
College	Collège de Bourtzwiller	MULHOUSE
College	Collège Saint Exupéry	MULHOUSE
College	Collège Privé Jean XXIII	MULHOUSE
College	Collège Kennedy	MULHOUSE
College	Collège Nationalisé Francois Villon	MULHOUSE
College	Collège Wolf	MULHOUSE
College	Collège Privé Jeanne d'Arc	MULHOUSE
College	Collège Bel-Air 2	MULHOUSE
College	Collège Jean Macé	MULHOUSE
College	Collège Frédéric Hartmann	MUNSTER
College	Collège Georges Martelot	ORBAY
College	Collège Théodore Monod	OTTMARSHEIM
College	Collège M. et M. Kraft	PFASTATT
College	Collège les Menetriers	RIBEAUVILLE
College	Collège Privé Ste Marie	RIBEAUVILLE
College	Collège Léon Gambetta	RIEDISHEIM
College	Collège Privé Ste Ursule	RIEDISHEIM
College	Collège Capitaine Dreyfus	RIXHEIM
College	Collège Jean Moulin	ROUFFACH
College	Collège Privé Mixte St Joseph	ROUFFACH
College	Collège Schuman	SAINT AMARIN
College	Collège Georges Forlen	SAINT LOUIS
College	Collège René Schickelé	SAINT LOUIS
College	Collège J.G. Reber	SAINTE MARIE AU MINES
College	Collège la Largue	SEPPOIS LE BAS
College	Collège Françoise Dolto	SIERENTZ
College	Collège Robert Beltz	SOULTZ HAUT RHIN
College	Collège Rémy Faesch	THANN
College	Collège Charles Walch	THANN
College	Collège Gerard de Nerval	VILLAGE NEUF
College	Collège Robert Schumann	VOLGESHEIM
College	Collège Jacques Prevert	WINTZENHEIM
College	Collège Charles Péguy	WITTELSHEIM
College	Collège Jean Mermoz	WITTELSHEIM
College	Collège Irène Joliot Curie	WITTENHEIM
College	Collège Marcel Pagnol	WITTENHEIM
College	Collège Privé Mixte Episcopal	ZILISHEIM
Total		69

Type	Nom du site desservi	Commune
Dep	Quartier Pleissier	ALKIRCH
Dep	ADAHR	COLMAR
Dep	CAMPUS maison personne handicapée	COLMAR
Dep	Cité Administrative	COLMAR
Dep	Cite de l'enfance	COLMAR
Dep	Espace Colmar Vallées	COLMAR
Dep	Hôtel du Département et Certie	COLMAR
Dep	Laboratoire Vétérinaire Départemental	COLMAR
Dep	Médiathèque Départementale	COLMAR
Dep	CMS Guebwiller	GUEBWILLER
Dep	Fil d'Ariane	ILLZACH
Dep	Mulhouse Drouot	MULHOUSE
Dep	Maison du Département	MULHOUSE
Dep	ZAC Fonderie	MULHOUSE
Dep	CMS Riedsheim	RIESDISHEIM
Dep	UR + CR Rixheim	RIXHEIM
Dep	CMS Saint Louis	SAINT LOUIS
Dep	Médiathèque Annexe	SOULTZ
Dep	CMS Wittenheim	WITTENHEIM
TOTAL		19

Type	Nom du site desservi	Commune
Hopital	Centre hospitalier d'Altkirch	ALTKIRCH
Hopital	Centre hospitalier de Cernay	CERNAY
Hopital	Centre hospitalier Louis Pasteur	COLMAR
Hopital	Centre hospitalier de Guebwiller	GUEBWILLER
Hopital	Centre hospitalier du Hasenrain	MULHOUSE
Hopital	Centre hospitalier du Moenschberg - Emile M	MULHOUSE
Hopital	Hopital local LOEWEL de Munster	MUNSTER
Hopital	Centre hospitalier de Pfastatt	PFASTATT
Hopital	Centre hospitalier spécialisé	ROUFFACH
Hopital	Centre hospitalier de Thann	THANN
TOTAL		10

Type	Nom du site desservi	Commune
Lycée	LEGTPIC Jean Jacques Henner	ALTKIRCH
Lycée	LETP Batiment Gustave Eiffel	CERNAY
Lycée	LEG Camille See	COLMAR
Lycée	LEGT Bartholdi	COLMAR
Lycée	LEGTP Martin Schongauer	COLMAR
Lycée	LEGTPI Blaise Pascal	COLMAR
Lycée	LEGT Alfred Kastler	GUEBWILLER
Lycée	LETPH Joseph Stock	GUEBWILLER
Lycée	LEGTPI Theodore Beck	GUEBWILLER
Lycée	LETPI Ettore Bugatti	ILLZACH
Lycée	LETPI Lazare de Schwendi	INGERSHEIM
Lycée	LPIC Joseph Vogt	MASEVAUX
Lycée	LP du Rebberg	MULHOUSE
Lycée	LEG Lambert	MULHOUSE
Lycée	LEGTPI Laurent de Lavoisier	MULHOUSE
Lycée	LPE Camille Claudel	MULHOUSE
Lycée	LEGT Albert Schweitzer	MULHOUSE
Lycée	LEGT Michel de Montaigne	MULHOUSE
Lycée	LPC Roosevelt	MULHOUSE
Lycée	LEGT Louis Armand	MULHOUSE
Lycée	LP Charles Stoessel	MULHOUSE
Lycée	Lycée Jeanne d'Arc	MULHOUSE
Lycée	LEGT Frederic Kirschleger	MUNSTER
Lycée	LEGTP Charles de Gaulle	PULVERSHEIM
Lycée	LEGT Ribeaupierre	RIBEAUVILLE
Lycée	LEGTA	ROUFFACH
Lycée	LEGTP Jean Mermoz	SAINT LOUIS
Lycée	LEGTP Louise Weiss	SAINTE MARIE AU MINES
Lycée	LEGT Scheurer-Kestner	THANN
Lycée	LPIC Charles Pointer	THANN
Lycée	LEGTA du Pflixbourg	WINTZENHEIM
Lycée	LEGTPI Amelie Zurcher	WITTELSHEIM
TOTAL		32

Annexe 3 – Catalogue de prix W68 en vigueur pour l'exercice 2009

Profils de la gamme Grand Public

Gamme	Caractéristiques	Débit crête (Kbps)		Débit réservé (Kbps)	
		Descendant	Montant	Descendant	Montant
Particuliers	Débit crête sans VoIP	2048	FR-SP1	2.048	512
Particuliers	Débit crête avec VoIP	2048v	FR-DP1	2.048	512

Cette référence technique interne à W68 pourra apparaître dans certains documents fournis au CLIENT (notamment STAS, factures, etc.).

Prix par Porte pour l'Offre Grand Public

	Tarifification de la Porte pour l'offre aux particuliers
FAS	2.000 euros HT
Redevance mensuelle de la Porte	Pour un débit <= 100 Mbps : 1.000 euros HT / mois Pour un débit <= 300 Mbps : 1.800 euros HT / mois Pour un débit <= 600 Mbps : 2.200 euros HT / mois Pour un débit <= 1 Gbps : 2.500 euros HT / mois
Modification du débit de la Porte	1.500 euros HT

On rappelle qu'une Porte pour l'Offre Grand Public ne peut être mutualisée avec une Porte pour l'Offre aux Entreprises, pour laquelle une Porte spécifique devra être souscrite.

Le tarif de modification du débit de la Porte correspond à l'opération d'ingénierie permettant le passage d'un débit de Porte d'une tranche de débit à une autre, inférieure ou supérieure. Une telle opération peut prendre jusqu'à 8 semaines.

Prix par Ligne pour l'Offre Grand Public

FAS par Ligne

Profil	FAS par Ligne
Tous les Profils de la Gamme Grand Public	50 euros HT

Redevance par Ligne

Redevance mensuelle par ligne	2048 / 512 sans VoIP	2048 / 512 Avec VoIP *
Redevance mensuelle (euros HT / mois)	22€	23€

Frais annexes

Divers	Tarif
Frais de changement de Profil d'un Lien*	50 euros HT / modification
Frais de résiliation d'un Lien	40 euros HT
Annulation d'une Commande	Annulation avant activation dans le réseau W68 : gratuit Annulation après activation dans le réseau W68 : correspond à une résiliation anticipée du Lien (sauf cas prévus d'inéligibilité terrain).
Déménagement du Client Final	50 euros HT**
Demande d'expertise suite à de nombreux tickets d'incident successifs sur le même Lien***	160 euros HT / expertise
Frais de Commande à Tort****	130 euros HT / Commande à Tort
STT (Signalisation Transmise à Tort)*****	130 euros HT / STT

* Uniquement au sein de la Gamme Grand Public, lorsque plusieurs Profils y sont disponibles.

** Sous réserve des stipulations de l'article 8 des présentes.

*** Sur demande du Client. En cas de responsabilité avérée de W68, les frais d'expertise sont à la charge de HDRR.

**** Les frais de Commande à Tort ne sont facturés qu'au-delà du taux de 10% de Commandes à Tort sur l'ensemble des Commandes transmises dans le mois.

***** Les STT ne sont facturées qu'au-delà du taux de 10% de STT sur l'ensemble des signalisations transmises dans le mois.

Annexe 4 – Catalogue de prix Haut Rhin Telecom pour l'exercice 2009

OFFRE D'IRU ET DE LOCATION DE FIBRES NOIRES

Offre au ml

OFFRE DE FIBRES NOIRES en LOCATION et en IRU – « HAUT RHIN TELECOM FON »

Frais d'Accès aux Services

FAS par extrémité	
1 500 €	Site déjà raccordé FON DSP (poppé)
4 500 €	Site non encore raccordé FON DSP
7 500 €	Pour un Lien NRA/TDR hors tarif packagé

Les frais d'accès au service comprennent le déplacement d'un technicien, le raccordement des fibres dans la BPE et le test du lien. Dans la mesure où une extrémité serait à plus de 100 m du réseau, une étude tarifaire pour la construction du raccordement (chambre de raccordement à créer ...) sera faite.

Le montant facturé ne dépassera pas le coût réel de réalisation.

Redevance de la liaison pour la mise à disposition d'une paire de fibres optiques noires

LOCATION FIBRES NOIRES		
Minimum de facturation : 3 000 ml	Location 1 an	1 € / ml
	Location 3 ans	0,9 € / ml
	Location 5 ans	0,9 € / ml
	Location 10 ans	0,8 € / ml
Frais de maintenance inclus		
IRU		
Minimum de facturation : 3 000 ml	IRU 10 ans avec minimum de facturation de 3 km	7,5 € / ml
	IRU 15 ans avec minimum de facturation de 3 km	9,75 € / ml
Hors frais de maintenance		

*Nota * Ces offres F.O.N ne seront en aucun cas utilisées pour l'accès aux NRA, de manière directe ou indirecte.*

IRU NRA/TDR (Tarif Catalogue)	
Tarifs IRU 15 ans hors maintenance	
NRA < 6000 PODI ou TDR < 4500 Prises	45000€ + 15€ * PODI
NRA > 6000 PODI ou TDR > 4500 Prises	135 000 €
Hors frais de maintenance	

IRU NRA/TDR (Tarif Packagé)	
Tarifs IRU 15 ans hors maintenance ***	
Nb de NRA/TDR	Tarif
20	2650 k€
30	3 680 k€
40	4 600 k€
50	5 470 k€
60	6 210 k€
Hors frais de maintenance au ml	

** les NRA/TDR concernés sont ceux raccordés en fibre optique

*** Tout NRA/TDR complémentaire en deçà de 60 NRA/TDR sera facture au prix catalogue

*** Tout NRA/TDR complémentaire au-delà de 60 NRA/TDR sera facturé au prix unitaire de 70 K€

*** Les NRA/TDR pris par tranches de 10 seront facturés au prix de la tranche concernée.

Redevance de la maintenance pour une paire de fibres optiques noires

Prix en €/ml/an
0,11 €/ml/an

**La redevance de la maintenance couvre la maintenance préventive et corrective.
Intervention de maintenance à tort: 1500€ HT par intervention**

Prix en €/PODI ou Prise/an
0,75 €/PODI ou Prise/an

La redevance de la maintenance couvre la maintenance préventive et corrective.

Délai de livraison

Le délai standard de livraison pour la mise à disposition d'une paire de fibres (hors travaux de Génie Civil) est de T0+ 8 semaines.

Garantie de Temps de Rétablissement

GTR : 8 heures si fon disponibles

GTR : 15 heures si fon non disponibles

OFFRE DE COLLECTE DSL GRAND PUBLIC

« HAUT RHIN TELECOM DSL GP » : SERVICES DSL GRAND PUBLIC

TARIFS – « HAUT RHIN TELECOM DSL GP dégroupé Haut Rhin »

Porte de Livraison en Hébergement Haut Rhin Telecom

FAS d'interconnexion Ethernet Livraison / Port		Redevance Mensuelle en hébergement DSP	Redevance mensuelle en site Distant
Ethernet 10M	1 500	Offert	550,00 €
Ethernet 20 M	1 500	Offert	700,00 €
Fast Ethernet	1 500	500,00 €	1 100,00 €
Giga Ethernet	5 000	1 500,00 €	2 750,00 €

Liens d'Accès entreprises Distribués aux Opérateurs ou FAI en ADSL Dégroupage Partiel

Gamme	Frais d'accès au service	Redevance mensuelle
DEGROUPEMENT PARTIEL MAX de Synchro	80,00 €	14,30 €

Liens d'Accès entreprises Distribués aux Opérateurs ou FAI en ADSL Dégroupage Total

Gamme	Frais d'accès au service	Redevance mensuelle
DEGROUPEMENT TOTAL Max de Synchro	80,00 €	21,30 €

Options Ponctuelles et autres informations tarifaires

Option ponctuelle	Tarif
Résiliation	60,00 €

Accessoires tarifaires	Tarif
Signalisation ou Intervention à tort	130,00 €
Commande non-conforme	50,00 €

TARIFS – « HAUT RHIN TELECOM DSL GP dégroupé national »

Porte de Livraison en Hébergement Haut Rhin Telecom

Débit de la porte de livraison	Frais d'accès au Service	Redevance Mensuelle en hébergement DSP	Redevance mensuelle en site Distant
Ethernet 10M	1 500,00 €	- €	550,00 €
Ethernet 20M	1 500,00 €	- €	700,00 €
Fast Ethernet	1 500,00 €	500,00 €	1 100,00 €
Giga Ethernet	5 000,00 €	1 500,00 €	2 750,00 €

Liens d'Accès entreprises Distribués aux Opérateurs ou FAI en ADSL Dégroupage Partiel

Gamme	Frais d'accès au service	Redevance mensuelle
DEGROUPEMENT PARTIEL MAX de Synchro	80,00 €	17,00 €

Liens d'Accès entreprises Distribués aux Opérateurs ou FAI en ADSL Dégroupage Total

Gamme	Frais d'accès au service	Redevance mensuelle
DEGROUPEMENT TOTAL Max de Synchro	80,00 €	24,00 €

Options Ponctuelles et autres informations tarifaires

Option ponctuelle	Tarif
Migration partiel ==> Total	80,00 €
Résiliation	60,00 €

Accessoires tarifaires	Tarif
Signalisation à tort	130,00 €
Commande non-conforme	50,00 €
Intervention à tort	300,00 €

TARIFS – « HAUT RHIN TELECOM DSL GP ACA »

Porte de Livraison locale

Débit de la porte de livraison	Frais d'accès au Service	Redevance Mensuelle en hébergement DSP	Redevance mensuelle en site Distant
Ethernet 10M	1 500,00 €	- €	550,00 €
Ethernet 20M	1 500,00 €	- €	700,00 €
Fast Ethernet	1 500,00 €	500,00 €	1 100,00 €
Giga Ethernet	5 000,00 €	1 500,00 €	2 750,00 €

Liens d'Accès Distribués aux Opérateurs pi FAI en ADSL Dégroupage Partiel

Gamme	Frais d'accès au service	Redevance mensuelle
ACA 512	80,00 €	26,00 €
ACA 1024 Pro	80,00 €	26,00 €
ACA 2048	80,00 €	26,00 €
ACA 2048 Pro	80,00 €	26,00 €
ACA 2048 Max	80,00 €	26,00 €
ACA 3072 Max	80,00 €	26,00 €
ACA 4096 Max	80,00 €	26,00 €
ACA 5120 Max	80,00 €	26,00 €
ACA 6144 Max	80,00 €	26,00 €
ACA 7168 Max	80,00 €	26,00 €
ACA MAX de synchro Pour la commande seulement		

Liens d'Accès Distribués aux Opérateurs pi FAI en ADSL Dégroupage Total

Gamme	Frais d'accès au service	Redevance mensuelle
Option 3 ACA DSL nu - 512	80,00 €	35,00 €
Option 3 ACA DSL nu - 1M	80,00 €	35,00 €
Option 3 ACA DSL nu - 2048 Pro	80,00 €	35,00 €
Option 3 ACA DSL nu - 2048 Max	80,00 €	35,00 €
Option 3 ACA DSL nu - 3072 Max	80,00 €	35,00 €
Option 3 ACA DSL nu - 4096 Max	80,00 €	35,00 €
Option 3 ACA DSL nu - 5120 Max	80,00 €	35,00 €
Option 3 ACA DSL nu - 6144 Max	80,00 €	35,00 €
Option 3 ACA DSL nu - 7168 Max	80,00 €	35,00 €
Option 3 ACA DSL nu - MAX de synchro Pour la commande seulement		

Options ponctuelles & autres informations tarifaires

Option ponctuelle	Tarif	
augmentation du débit	20,00 €	
diminution du débit	60,00 €	
résiliation	60,00 €	
Perte - Notification	60,00 €	
Changement de gamme	60,00 €	
Migration partiel ==> Total	80,00 €	
Accessoires tarifaires	Tarif	
Signalisation à tort	130,00 €	
Commande non-conforme	50,00 €	
Intervention à tort	300,00 €	

OFFRE DE COLLECTE DSL ENTREPRISES

TARIFS – « HAUT RHIN TELECOM DSL ENTREPRISES revente FT »

Liens d'Accès en ADSL en zone de revente France Telecom

Gamme	Débit IP Crete - Garanti	Frais d'accès au service	Redevance mensuelle collecte départementale (porte de collecte)	Redevance mensuelle collecte Plaque DSL associé à la DSP
Extension DSLE-A 75	128 / 512 - 64/64	330,00 €	70,00 €	75,00 €
Extension DSLE-A 150	256 / 1024 - 128/128	330,00 €	80,00 €	100,00 €
Extension DSLE-A 250	256 / 1640 - 256/256	330,00 €	90,00 €	120,00 €

Liens d'Accès en SDSL en zone de revente France Telecom

Gamme Monopaire

Gamme	Débit IP Crete - Garanti	Frais d'accès au service	Redevance mensuelle collecte départementale (porte de collecte)	Redevance mensuelle collecte Plaque DSL associé à la DSP
Extension DSLE-S 75	512/512 - 64/64	330,00 €	70,00 €	75,00 €
Extension DSLE-S 150	1024/1024 - 128/128	330,00 €	80,00 €	100,00 €
Extension DSLE-S 250	1640/1640 - 256/256	330,00 €	90,00 €	120,00 €
Extension DSLE-S 500	1640/1640 - 512/512	330,00 €	120,00 €	175,00 €
Extension DSLE-S 640	512/512 - 512/512	330,00 €	120,00 €	175,00 €
Extension DSLE-S 1280	1024/1024 - 1024/1024	330,00 €	170,00 €	285,00 €
Extension DSLE-S 2048	1640/1640 - 1640/1640	330,00 €	260,00 €	500,00 €

Gamme bi-paire

Gamme	Débit IP Garanti	Frais d'accès au service	Redevance mensuelle collecte départementale (porte de collecte)	Redevance mensuelle collecte Plaque DSL associé à la DSP
Extension DSLE-S 75 2P	512/512 - 64/64	380,00 €	100,00 €	110,00 €
Extension DSLE-S 150 2P	1024/1024 - 128/128	380,00 €	105,00 €	120,00 €
Extension DSLE-S 250 2P	1640/1640 - 256/256	380,00 €	120,00 €	155,00 €
Extension DSLE-S 500 2P	1640/1640 - 512/512	380,00 €	150,00 €	210,00 €
Extension DSLE-S 640 2P	512/512 - 512/512	380,00 €	145,00 €	210,00 €
Extension DSLE-S 1280 2P	1024/1024 - 1024/1024	380,00 €	195,00 €	320,00 €
Extension DSLE-S 2048 2P	1640/1640 - 1640/1640	380,00 €	290,00 €	525,00 €
Extension DSLE-S 1000 2P	3604/3640 - 1024/1024	380,00 €	195,00 €	320,00 €
Extension DSLE-S 2000 2P	3604/3640 - 2048/2048	380,00 €	290,00 €	525,00 €
Extension DSLE-S 4096 2P	3604/3640 - 3096/3096	380,00 €	485,00 €	950,00 €

Transport national

Gamme	Redevance mensuelle
Extension DSLE-A 75	10,00 €
Extension DSLE-A 150	21,00 €
Extension DSLE-A 250	31,00 €
Gamme	Redevance mensuelle
Extension DSLE-S 75	10,00 €
Extension DSLE-S 150	21,00 €
Extension DSLE-S 250	31,00 €
Extension DSLE-S 500	80,00 €
Extension DSLE-S 640	69,00 €
Extension DSLE-S 1280	132,00 €
Extension DSLE-S 2048	207,00 €
Extension DSLE-S 75 2P	10,00 €
Extension DSLE-S 150 2P	21,00 €
Extension DSLE-S 250 2P	31,00 €
Extension DSLE-S 500 2P	80,00 €
Extension DSLE-S 640 2P	69,00 €
Extension DSLE-S 1280 2P	132,00 €
Extension DSLE-S 2048 2P	207,00 €
Extension DSLE-S 1000 2P	115,00 €
Extension DSLE-S 2000 2P	207,00 €
Extension DSLE-S 4096 2P	380,00 €

Options Récurrentes

Option	Frais de mise en œuvre	Redevance mensuelle
Livraison hors DSP	sur devis	sur devis
GTR 4 heures JO/HO	inclus	inclus
GTR + 24/24 7/7	- €	22 €/accès

Options Ponctuelles & autres informations tarifaires

Option ponctuelle	Tarif
augmentation du débit	200,00 €
diminution du débit 200,00 €	
résiliation	300,00 €
Changement de site	sur devis

Accessoires tarifaires	Tarif
Signalisation ou Intervention à tort	130,00 €
Commande non-conforme	50,00 €

Intervention à tort	300,00 €
---------------------	----------

Prestation de Desserte Interne	
de 0 à 3 mètres	Gratuit
de 3 à 60 mètres	300,0
> à 60 mètres	sur devis

TARIFS – « HAUT RHIN TELECOM DSL ENTREPRISES ATM »

Liens d'Accès en ADSL ATM en zone de revente

Gamme	Débit IP Crete - Garanti	Frais d'accès au service	Redevance mensuelle
WindSurfer 75	128 / 512 - 64/64	300,00 €	55,00 €
WindSurfer 150	256 / 1024 - 128/128	300,00 €	65,00 €
WindSurfer 250	256 / 1640 - 256/256	300,00 €	65,00 €
WindSurfer 2048	256/ 1640 - 256/1640	300,00 €	110,00 €

Liens d'Accès en SDSL en technologie ATM en zone de revente

Gamme Monopaire

Gamme	Débit IP Crete - Garanti	Frais d'accès au service	Redevance mensuelle
Sailor 75	512/512 - 64/64	300,00 €	55,00 €
Sailor 150	1024/1024 - 128/128	300,00 €	60,00 €
Sailor 250	1640/1640 - 256/256	300,00 €	65,00 €
Sailor 500	1640/1640 - 512/512	300,00 €	80,00 €

Gamme	Débit IP Crete - Garanti	Frais d'accès au service	Redevance mensuelle
Cruise 320	256/256 - 256/256	300,00 €	65,00 €
Cruise 640	512/512 - 512/512	300,00 €	70,00 €
Cruise 1280	1024/1024 - 1024/1024	300,00 €	80,00 €
Cruise 2048	1640/1640 - 1640/1640	300,00 €	100,00 €
Cruise 2304	2048/2048 - 2048/2048	300,00 €	180,00 €

Gamme bi-paire

Gamme	Débit IP Garanti	Frais d'accès au service	Redevance mensuelle
Sailor 75 bipaire	512/512 - 64/64	350,00 €	80,00 €
Sailor 150 bipaire	1024/1024 - 128/128	350,00 €	80,00 €
Sailor 250 bipaire	1640/1640 - 256/256	350,00 €	90,00 €
Sailor 1000 bipaire	3604/3640 - 1024/1024	350,00 €	125,00 €

Gamme	Débit IP Crete - Garanti	Frais d'accès au service	Redevance mensuelle
Cruise 640 bipaire	512/512 - 512/512	350,00 €	100,00 €
Cruise 1280 bipaire	1024/1024 - 1024/1024	350,00 €	110,00 €
Cruise 2048 bipaire	1640/1640 - 1640/1640	350,00 €	145,00 €
Cruise 4096 bipaire	3640/3640 - 3640/3640	350,00 €	215,00 €

Options Récurrentes

Option	Frais de mise en œuvre	Redevance mensuelle
Livraison hors DSP	sur devis	sur devis
GTR 4 heures JO/HO	inclus	inclus
GTR + 24/24 7/7	- €	22 €/accès

Options Ponctuelles & autres informations tarifaires

Option ponctuelle	Tarif
Changement de débit asymétrique	200,00 €
Changement de débit symétrique	200,00 €
Changement de site	200,00 € sur devis

Accessoires tarifaires	Tarif
Signalisation ou Intervention à tort	130,00 €
Commande non-conforme	50,00 €
Intervention à tort	300,00 €

Prestation de Desserte Interne	
de 0 à 3 mètres	Gratuit
de 3 à 60 mètres	300,0
> à 60 mètres	sur devis

TARIFS – « HAUT RHIN TELECOM DSL ENTREPRISES IP »

Porte de Livraison

Débit de la porte de livraison	Frais d'accès au Service	Redevance Mensuelle en hébergement DSP	Redevance mensuelle en site Distant
Ethernet 10M	1 500,00 €	- €	550,00 €
Ethernet 20M	1 500,00 €	- €	700,00 €
Fast Ethernet	1 500,00 €	500,00 €	1 100,00 €
Giga Ethernet	5 000,00 €	1 500,00 €	2 750,00 €

Liens d'Accès en ADSL IP en zone du Délégitaire ou zone de revente

Gamme	Débit IP Garanti	Frais d'accès au service	Redevance mensuelle
DSLE 05A	128 / 512	300,00 €	55,00 €
DSLE 1A	256 / 1024	300,00 €	65,00 €
DSLE 2A	256/ 2048	300,00 €	65,00 €

Liens d'Accès en SDSL en technologie IP en zone du Délégitaire ou zone de revente

Gamme Monopaire

Gamme	Débit IP Garanti	Frais d'accès au service	Redevance mensuelle
DSLE 05S	512	300,00 €	65,00 €
DSLE 1S	1024	300,00 €	80,00 €
DSLE 2S	1640	300,00 €	80,00 €

Gamme bi-paire

Gamme	Débit IP Garanti	Frais d'accès au service	Redevance mensuelle
DSLE 05S	512	350,00 €	90,00 €
DSLE 1S	1024	350,00 €	100,00 €
DSLE 2S	1640	350,00 €	100,00 €
DSLE 4S	3604	350,00 €	215,00 €

Options Récurrentes

Option	Frais de mise en œuvre	Redevance mensuelle
Livraison hors DSP	sur devis	sur devis
GTR 4 heures JO/HO	inclus	inclus
GTR + 24/24 7/7	- €	22 €/accès

Options Récurrentes

Option ponctuelle	Tarif
Changement de débit asymétrique	200,00 €
Changement de débit symétrique	200,00 €
Changement de site	sur devis
Accessoires tarifaires	Tarif
Signalisation ou Intervention à tort	130,00 €
Commande non-conforme	50,00 €
Intervention à tort	300,00 €
Prestation de Desserte Interne	
de 0 à 3 mètres	Gratuit
de 3 à 60 mètres	300,0
> à 60 mètres	sur devis

TARIFS – « HAUT RHIN TELECOM LAN TO LAN »

Frais d'accès au service et redevance en fonction du débit

L'offre LAN to LAN est une offre globale de bande passante Ethernet permettant d'établir des liaisons (1 VLAN par site) entre un site central (Tronc) et un ou plusieurs sites distants (feuille), soit sous forme unitaire soit en bundle de plusieurs liens (offre OpenLAN), ou entre deux sites distants du réseau.

Toutes les topologies de réseau sont possibles sous réserve de faisabilité technique par le concessionnaire, notamment des liaisons points à POP du concessionnaire, des liaisons points à points intra réseau du Délégitaire, des VPN ethernet intra réseau du Délégitaire ou points clients raccordés en fibre(s) optique(s) au réseau

L'offre OPEN-ZDN est une offre de bande passante ethernet permettant d'établir des liaisons (1 VLAN par site) entre un site central dédié à une Zone de Développement Numérique rendue éligible par le Délégitaire (Tronc ZDN) et un ou plusieurs sites distants se situant dans ladite zone (feuille).

Les prix sont en € HT et valables pour une location avec engagement de 1 an minimum.

Tarification du Site Central (Tronc)

Débit de l'offre	Interface de livraison	Frais d'accès au Service	Redevance Mensuelle
Tronc collocalisé ¹	Ethernet 10/100/1000/10000	1 500 €	0 €
Tronc distant 10 Mbits/s	Ethernet 10/100	1 500 €	550 €
Tronc distant 100 Mbits/s	Ethernet 10/100	1 500 €	1 100 €
Tronc distant 1 Gbits/s	Ethernet 1000	1 500 €	2 750 €

Débit de l'offre Open ZDN	Interface de livraison	Frais d'accès au Service*	Redevance Mensuelle
Tronc ZDN 10 Mbits/s ²	Ethernet 10/100	1 500 €	300 €
Tronc ZDN 20 Mbits/s ²	Ethernet 10/100	1 500 €	400 €
Tronc ZDN 100 Mbits/s ²	Ethernet 10/100	1 500 €	1 000 €

¹ le débit du tronc collocalisé sera déterminé par le délégataire en fonction de la somme cumulée des débits des feuilles souscrites

² la souscription d'un tronc ZDN n'est réalisable qu'après souscription d'un tronc

Tarification du Site Distant (feuille)

Débit de l'offre	Interface de livraison	Frais d'accès au Service	Redevance Mensuelle
Feuille 2 Mbits/s ou liaison point à point 2 Mbits/s	Ethernet 10/100	1 500 €	350 €
Feuille 4 Mbits/s ou liaison point à point 4 Mbits/s	Ethernet 10/100	1 500 €	425 €
Feuille 10 Mbits/s ou liaison point à point 10 Mbits/s	Ethernet 10/100	1 500 €	500 €
Feuille 20 Mbits/s ou liaison point à point 20 Mbits/s	Ethernet 100	1 500 €	625 €
Feuille 40 Mbits/s ou liaison point à point 40 Mbits/s	Ethernet 100	1 500 €	750 €
Feuille 100 Mbits/s ou liaison point à point 100 Mbits/s	Ethernet 100	1 500 €	1 000 €
Feuille 200 Mbits/s ou liaison point à point 200 Mbits/s	Ethernet 1000	1 500 €	1 450 €
Feuille 400 Mbits/s ou liaison point à point 400 Mbits/s	Ethernet 1000	1 500 €	1 750 €
Feuille 1 Gbits/s ou liaison point à point 1 Gbits/s	Ethernet 1000	1 500 €	2 500 €

Débit de l'offre Open ZDN	Interface de livraison	Frais d'accès au Service*	Redevance Mensuelle
Feuille 2 Mbits/s	Ethernet 10/100	1 500 €	125 €
Feuille 4 Mbits/s	Ethernet 10/100	1 500 €	175 €
Feuille 10 Mbits/s	Ethernet 10/100	1 500 €	225 €

Offre Bundle

Offre OpenLAN	Nb de sites	Débit total *	Frais accès au service	Mensualité
OpenLAN 100M	jusqu'à 5 sites	100 Mb/s partagé	3 000 €	2 000 €
OpenLAN 200M	jusqu'à 10 sites	200 Mb/s partagé	5 000 €	3 500 €
OpenLAN 500M	jusqu'à 20 sites	500 Mb/s partagé	7 000 €	5 000 €
OpenLAN 1G	jusqu'à 40 sites	1000 Mb/s partagé	10 000 €	8 000 €

Dans le cas OpenLAN, les FAS des sites sont à ajouter aux FAS OpenLAN.

Pour tout engagement ferme de 3 ans, les Frais d'accès au Service des offres LAN to LAN sont offerts.

* la somme des débits des feuilles doit être inférieure au débit total souscrit

Raccordement Extrémité Distante en fibre optique

Frais de raccordement au réseau DSP pour site à moins de 20 ml du réseau	0 €
Frais de raccordement au réseau DSP pour site à plus de 20 ml du réseau	sur étude et devis

Options et Divers

Options	Redevance mensuelle
GTR étendue "GTR +" (24h/24 7j/7) (par site)	100 €
GTR étendue "GTR +" (24h/24 7j/7) (par tronç ZDN)	150 €
Responsable Opérationnel de Compte	500 €
QinQ (par feuille) *	15 €
VLAN supplémentaire (par feuille) *	10 €
Livraison sur port GIBC (Par Feuille) **	-
Accès aux MIB (par équipement)	-
Insertion nouveau site (service OpenLan)	-
Gestion de la Qualité de Service	0 % de la redevance mensuelle de la feuille ou de la mensualité OpenLan
Divers	Redevance mensuelle
Augmentation débit du service ***	-
Changement de gamme OpenLan	-
Diminution débit du service	-
Intervention à tort	-

* FAS offerts dans le cas d'une souscription lors de la commande initiale.

** pour les feuilles de débit inférieur à 100 Mbit/s

*** dans la limite de la capacité de l'équipement CPE

Délai de livraison prévisionnel

T0 + 14 semaines pour un site non raccordé au réseau
T0 + 8 semaines pour un site raccordé au réseau

Qualité de service

Taux de disponibilité sur circuit Site à POP : 99,85%
GTR : 4 heures en Heures Ouvrées / Jours Ouvrés

TARIFS – « HAUT RHIN TELECOM HEBERGEMENT »

Offre d'emplacement baie dans un POP du délégataire

Frais d'accès au service

L'offre d'Hébergement dans un des locaux techniques d'accueil du Délégataire est une offre qui s'entend pour un emplacement (baie).

Cet emplacement correspond, en offre standard, à une dalle 600 x 600 x 900 selon le plan d'occupation (en mm).

Les prix sont en € HT et valables pour une location annuelle et s'entendent pour un emplacement avec fourniture d'énergie en 48V ou 220 VAC.

L'offre d'Hébergement est indispensable aux Utilisateurs pour terminer leurs portes de livraison colocalisés sur leur(s) équipements(s) actif(s).

Cette offre est soumise à une étude de faisabilité fondée sur la capacité/espace libre pour chaque demande

Frais d'Accès au service	550 €	par emplacement
--------------------------	-------	-----------------

Loyer Mensuel

Durée du contrat	Coût mensuel de l'emplacement	
1 an renouvelable	620	€/mois/baie énergie incluse

Délai de livraison

T0 + 4 semaines sous réserve de faisabilité

Offre Liaison Inter-Bâtiment (LIB) dans un POP du délégataire

Description des Prestations et Conditions Associées.

L'offre de Liaison Inter-Bâtiment est indispensable à la livraison des services aux Utilisateurs. Ces liaisons Inter-Bâtiment se composent de deux demi-segments, dont la première est systématiquement pris en charge par le Délégataire, et respectivement terminés en Tableau de Distribution Optique (ODF) ou Cuivre (CDF).

La première LIB est pris en charge par le délégataire dans le cadre de la construction des portes de livraison de différents services.

Les autres demi-segments souscrits sont à la charge de l'utilisateur et raccorde les équipements de ce dernier à l'ODF ou CDF.

Les prix sont en € HT et valables pour une location annuelle et s'entendent pour un demi-segment LIB, raccordement, testing inclus.

Cette offre est soumise à une étude de faisabilité fondée sur la capacité/espace libre résiduelle des ODF ou CDF.

Frais d'Accès au Service 1/2 Segment LIB Cuivre	1 500 €	Par commande	LIB Monomode ou Multimode
Frais d'Accès au Service 1/2 Segment LIB Optique	2 000 €	Par commande	LIB Cuivre Cat 5

Loyer Mensuel

Durée du contrat	Coût mensuel de l'emplacement	
1 an renouvelable	20	€/mois/LIB

Annexe 5 – Comptes annuels 2009 pour la société W68

Désignation : W68
 Adresse : 92800 PUTEAUX
 N°SIRET : 48766428600035

Durée N : 12
 Durée N-1 : 9

Rubriques		Montant brut	Amortissements	31/12/2009	31/12/2008
Capital souscrit non appelé	I AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais d'établissement	AB		AC		
Frais de développement	CX		CQ		
Concessions,brevets,droits similaires	AF		AG		
Fonds commercial (1)	AH		AI		
Autres immobilisations incorporelles	AJ	957 680,00	AK	115 096,59	842 583,41
Avances,acomptes immob. Incorporelles	AL		AM		906 912,58
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains	AN		AO		
Constructions	AP	239 118,70	AQ	26 874,83	212 243,87
Installations techniq., matériel, outillage	AR	3 959 836,00	AS	937 615,38	3 022 220,62
Autres immobilisations corporelles	AT		AU		
Immobilisations en cours	AV		AW		
Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations par mise en équivalence	CS		CT		
Autres participations	CU		CV		
Créances rattachées à participations	BB		BC		
Autres titres immobilisés	BD		BE		
Prêts	BF		BG		
Autres immobilisations financières	BH		BI		
TOTAL II	BJ	5 156 634,70	BK	1 079 586,80	4 077 047,90
STOCKS ET EN-COURS					
Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
En-cours de production de biens	BN		BO		
En-cours de production de services	BP		BQ		
Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
Marchandises	BT		BU		
Avances,acomptes versés/commandes	BV	654 296,40	BW	654 296,40	654 296,40
CREANCES					
Créances clients & cptes rattachés (3)	BX	29 747,15	BY	29 747,15	25 606,36
Autres créances (3)	BZ	2 111 080,20	CA	2 111 080,20	2 304 185,06
Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS					
Valeurs mobilières de placement (dt actions propres <input type="text"/>)	CD		CE		
Disponibilités	CF	44,45	CG	44,45	472,96
COMPTES DE REGULARISATION					
Charges constatées d'avance (3)	CH		CI		
TOTAL III	CJ	2 795 168,20	CK	2 795 168,20	2 984 560,78
Frais émission d'emprunts à étaler	IV CW				
Primes rembours des obligations	V CM				
Ecart de conversion actif	VI CN				
TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	7 951 802,90	1A	1 079 586,80	6 872 216,10
Renvois:(1) droit bail N-1		(2)Part -1an immo.fin. N-1	CP	(3) Part à + 1 an [CF] N-1	
Clause réserv. propr. Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

Désignation : W68

Rubriques		31/12/2009	31/12/2008
CAPITAUX PROPRES			
Capital social ou individuel (1) (dont versé : <input style="width: 100px; border: 1px solid black;" type="text" value="4 719 128,00"/>)	DA	4 719 128,00	4 719 128,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport	DB		
Ecart de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence : <input style="width: 100px; border: 1px solid black;" type="text" value=""/>)	DC		
Réserve légale (3)	DD		
Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
Réserves réglementées (3) (dont rés. prov. cours <input style="width: 100px; border: 1px solid black;" type="text" value=""/>)	DF		
Autres réserves (dont achat d'œuvres orig. <input style="width: 100px; border: 1px solid black;" type="text" value=""/>)	DG		
Report à nouveau	DH	(902 049,96)	(124 949,45)
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(540 638,17)	(777 100,51)
Subventions d'investissements	DJ	1 295 753,97	1 492 856,43
Provisions réglementées	DK		
TOTAL I	DL	4 572 193,84	5 309 934,47
AUTRES FONDS PROPRES			
Produits des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées	DN		
TOTAL II	DO		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques	DP		
Provisions pour charges	DQ		
TOTAL III	DR		
DETTES (4)			
Emprunts obligataires convertibles	DS		
Autres emprunts obligataires	DT		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
Emprunts, dettes fin. divers (dont emp. participatifs <input style="width: 100px; border: 1px solid black;" type="text" value=""/>)	DV		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	477 757,14	292 343,99
Dettes fiscales et sociales	DY	4 874,95	4 196,36
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	1 817 390,17	2 011 711,47
Autres dettes	EA		
COMPTES DE REGULARISATION			
Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL IV	EC	2 300 022,26	2 308 251,82
Ecart de conversion passif	V		
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	6 872 216,10	7 618 186,29
Renvois			
(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
- Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
(2) Dont	1D		
- Ecart de réévaluation libre	1E		
- Réserve de réévaluation (1976)	1F		
(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme	1G		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'1 an	EG	2 300 022,26	2 308 251,82
(5) Dont concours bancaires, soldes créditeurs de banque, CCP	EH		
Dettes à plus d'un an (balo)			
Dettes à moins d'un an (balo)			

Désignation : W68

Rubriques	France		Exportation			31/12/2009	31/12/2008
Ventes de marchandises	FA		FB		FC		5 000,00
Production - biens	FD		FE		FF		
vendue - services	FG	63 669,72	FH		FI	63 669,72	16 410,00
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	FJ	63 669,72	FK		FL	63 669,72	21 410,00
Production stockée					FM		
Production immobilisée					FN		
Subventions d'exploitation					FO		
Règles sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)					FP		
Autres produits (1) (11)					FQ	0,58	2 262,70
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2)	I				FR	63 670,30	23 672,70
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					FS		
Variation de stock (marchandises)					FT		
Achats matières premières, autres approvisionnements (et droits de douane)					FU		
Variations de stock (matières premières et approvisionnements)					FV		
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)					FW	168 747,83	413 944,00
Impôts, taxes et versements assimilés					FX	20 398,00	
Salaires et traitements					FY		
Charges sociales (10)					FZ		
DOTATIONS D'EXPLOITATION							
Sur immobilisations : - dotations aux amortissements					GA	626 404,61	442 888,24
- dotations aux provisions					GB		
Sur actif circulant : dotations aux provisions					GC		
Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
Autres charges (12)					GE	10 511,45	20 965,97
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4)	II				GF	826 061,89	877 798,21
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(762 391,59)	(854 125,51)
OPERATIONS EN COMMUN							
Bénéfice attribué ou perte transférée	III				GH		
Perte supportée ou bénéfice transféré	IV				GI		
PRODUITS FINANCIERS							
Produits financiers de participations (5)					GJ		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	24 800,32	
Règles sur provisions et transferts de charges					GM		
Différences positives de change					GN		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	V				GP	24 800,32	
Dotations financières aux amortissements et provisions					GQ		
Intérêts et charges assimilées (6)					GR	89,36	68 980,70
Différences négatives de change					GS		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	VI				GU	89,36	68 980,70
2. RESULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	24 710,96	(68 980,70)
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	(737 680,63)	(923 106,21)

Désignation : W68

Rubriques		31/12/2009	31/12/2008
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB	197 102,46	146 005,70
Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (7)	VII	197 102,46	146 005,70
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	60,00	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (7)	VIII	60,00	
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI	197 042,46	146 005,70
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	IX		
Impôts sur les bénéfices	X		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	285 573,08	169 678,40
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	826 211,25	946 778,91
5. BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	HN	(540 638,17)	(777 100,51)

Renvois				
(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
(2) Dont produits de locations immobilières		HY		
produits d'exploitation sur exercices antérieurs (8)	(balo)	IG		
(3) Dont :		HP		
- Crédit-bail mobilier	(balo)	HQ		
- Crédit-bail immobilier	(balo)	1H		
(4) Dont charges d'exploitation sur exercices antérieurs (8)		1J	24 800,32	
(5) Dont produits concernant les entreprises liées	(balo)	1K	89,36	68 980,70
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	(balo)	HX		
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du CGI)		A1		
(9) Dont transferts de charges		A2		
(10) Dont cotisations pers. exploitant (13)		A3		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A4		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)				
(13) Dont primes & cot.compl.perso. facultatives	A6			
obligatoires	A9			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels		Exercice N		
		Charges	Produits	
<i>Au regard de la norme EDI-TDFC, veuillez saisir ces informations dans l'annexe " 2053 - Produits et charges exceptionnels ", présente dans la rubrique Complément EDI - TDFC.</i>				
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs		Exercice N		
		Charges	Produits	
<i>Au regard de la norme EDI-TDFC, veuillez saisir ces informations dans l'annexe " 2053 - Produits et charges s/exercices ant. ", présente dans la rubrique Complément EDI - TDFC.</i>				

Annexe 6 – Comptes annuels 2009 pour la société Haut-Rhin Telecom

ACTIF (euros)	31/12/2009			31/12/2008
	Brut	Amort. et provisions	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Capital souscrit non appelé	0		0	0
Immobilisations Incorporelles	6 185 189	502 513	5 682 676	3 473 774
- Frais de recherche et développement				
- Frais de constitution	204 574	71 853	132 721	173 636
- Logiciels				
- Licences et brevets				
- Autres Immobilisations incorporelles	4 752 079	430 660	4 321 420	3 300 138
- Immobilisations en cours	1 228 536		1 228 536	
- Fonds commercial				
- Avances et acomptes				
Immobilisations Corporelles	11 983 090	1 102 373	10 880 717	7 607 172
- Terrains				
- Constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	10 826 605	1 102 373	9 724 232	3 677 724
- Autres immobilisations corporelles	0	0	0	
- Immobilisations en cours	1 156 485		1 156 485	3 929 448
- Avances et acomptes	0		0	
Immobilisations financières	0	0	0	0
- Participations				
- Créances rattachées à des participations				
- Autres titres immobilisés (Obligations)				
- Prêts				
- Autres	0		0	0
TOTAL I	18 168 279	1 604 886	16 563 393	11 080 946
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Avances et acomptes versés sur commandes en cours	0		0	307 500
Créances	3 858 869	0	3 858 869	1 981 733
- Créances clients et comptes rattachés	1 252 525		1 252 525	707 438
- Autres créances	2 606 344		2 606 344	1 274 294
Valeurs mobilières de placement	500 000		500 000	2 457 939
Disponibilités	9 365		9 365	865 974
Charges constatées d'avance	126 764		126 764	139 489
TOTAL II	4 494 998	0	4 494 998	5 752 635
COMPTES DE REGULARISATION ACTIF				
Charges à répartir sur plusieurs exercices	0		0	0
Prime de remboursement des obligations	0		0	0
Ecart de conversion d'actif	0		0	0
TOTAL III	0	0	0	0
TOTAL GENERAL (I+II+III)	22 663 277	1 604 886	21 058 392	16 833 581

PASSIF (euros)	31/12/2009	31/12/2008
CAPITAUX PROPRES		
- Capital	1 500 000	1 500 000
- Primes d'émission, de fusion, d'apport		
- Réserves		
- Réserves réglementées		
- Report à nouveau	-493 798	-313 856
- Résultat de l'exercice	4 160	-179 942
- Acomptes sur dividendes		
- Provisions réglementées		
- Subvention d'investissement	10 128 607	7 875 730
TOTAL I	11 138 968	8 881 932
AUTRES FONDS PROPRES		
- Avances conditionnées		
TOTAL I bis	0	0
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
TOTAL II	0	0
DETTES		
- Emprunts et autres emprunts obligataires		
- Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0	0
- Emprunts et dettes financières divers	0	0
- Avances et acomptes reçus	376 995	243 784
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 735 066	963 814
- Dettes fiscales et sociales	14 048	14 627
- Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 712 335	6 203 408
- Autres dettes	2 401 574	
- Produits constatés d'avance	679 405	526 018
TOTAL III	9 919 424	7 951 650
COMPTES DE REGULARISATION PASSIF		
Ecart de conversion de passif		
TOTAL IV	0	0
TOTAL GENERAL (I-Ibis-II-III-IV)	21 058 392	16 833 581

COMPTE DE RESULTAT (euros)	31/12/2009	31/12/2008
Chiffre d'affaires	3 198 053	1 160 535
Ventes de packs et mobiles		
Prestations de services	3 198 053	1 160 535
Produits annexes		
Production immobilisée	0	0
Subventions d'exploitation	0	0
Autres produits d'exploitation	1	0
Reprises de provisions et transferts de charges d'exploitation	0	0
Reprises d'amortissements et provisions sur immobilisations d'exploitation		0
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation		
Reprises de provisions sur actif circulant d'exploitation	0	
Transferts de charges à répartir d'exploitation		
Autres transferts de charges d'exploitation		0
Produits d'exploitation	3 198 054	1 160 536
Achats de marchandises	0	11 417
Variation des stocks de marchandises		
Autres achats et charges externes	2 509 428	1 181 408
Impôts, taxes et versements assimilés	15 497	2 883
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et provisions d'exploitation	1 167 144	424 573
Dotations aux amortissements sur immobilisations d'exploitation	1 167 144	424 573
Dotations aux provisions sur immobilisations d'exploitation		
Dotations aux amortissements sur charges à répartir d'exploitation		
Dotations aux provisions pour risques et charges d'exploitation		
Dotations aux provisions sur actif circulant d'exploitation	0	
Autres charges d'exploitation	0	19 571
Charges d'exploitation	3 692 070	1 639 853
Résultat d'exploitation	-494 016	-479 317
Produits de participations		
Produits des créances		
Autres intérêts et produits assimilés	0	0
Reprises de provisions financières	0	
Différences positives de change		
Produits nets s/cessions valeurs mobilières de placement	41 337	70 174
Produits financiers	41 337	70 174
Dotations aux provisions financières		
Intérêts et charges assimilées	14 326	13 812
Différences négatives de change		
Charges financières	14 326	13 812
Résultat financier	27 012	56 363
Résultat courant	-467 004	-422 955
Produits sur opérations de gestion		0
Produits sur opérations en capital	0	0
Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	471 164	244 270
Reprises de provisions et transferts de charges exceptionnelles	0	0
Reprises de provisions sur immobilisations exceptionnelles		
Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnelles		
Transferts de charges à répartir exceptionnelles		
Autres transferts de charges exceptionnelles		
Produits exceptionnels	471 164	244 270
Charges sur opérations de gestion	0	1 258
Charges sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements et provisions exceptionnelles	0	0
Dotations aux provisions sur immobilisations exceptionnelles		
Dotations aux amortissements sur charges à répartir exceptionnelles		
Dotations aux provisions réglementées		
Dotations aux provisions pour risques et charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles	0	1 258
Résultat exceptionnel	471 164	243 012
Participation des salariés aux résultats	0	0
Impôts sur les bénéfices	0	0
Résultat net social	4 160	-179 942

Annexe 7 – Rapport du Commissaire aux comptes approuvés



Ernst & Young et Autres
41, rue Ybry
92576 Neuilly-sur-Seine cedex
Tél. : +33 (0) 1 55 61 00 00
www.ey.com/fr

Haut-Rhin Telecom

Exercice clos le 31 décembre 2009

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Haut-Rhin Telecom, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

SAS à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre
Société de Commissaires aux Comptes



II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Règles et principes comptables

Les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation du chiffre d'affaires sont exposées dans la note 2 « Règles et méthodes comptables » de l'annexe. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Estimations comptables

Les immobilisations corporelles et incorporelles figurant à l'actif du bilan de votre société sont évaluées conformément à la méthode de dépréciation indiquée dans la note 2 de l'annexe « Règles et méthodes comptables ». Nous avons procédé à l'appréciation des données et des hypothèses retenues pour l'estimation des valeurs actuelles. Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Neuilly-sur-Seine, le 26 mai 2010

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

Nicolas Pfeuty

HAUT RHIN
BILAN

ACTIF (euros)	31/12/2009			31/12/2008
	Brut	Amort. et provisions	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Capital souscrit non appelé	0		0	0
Immobilisations Incorporelles	6 169 187	502 167	5 667 019	3 473 774
- Frais de recherche et développement				
- Frais de constitution	204 574	71 853	132 721	173 636
- Logiciels				
- Licences et brevets				
- Autres immobilisations incorporelles	4 736 077	430 314	4 305 763	3 300 138
- Immobilisations en cours	1 228 536		1 228 536	
- Fonds commercial				
- Avances et acomptes				
Immobilisations Corporelles	11 999 092	1 102 718	10 896 374	7 607 172
- Terrains				
- Constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	10 842 608	1 102 718	9 739 889	3 677 724
- Autres immobilisations corporelles	0	0	0	0
- Immobilisations en cours	1 156 485		1 156 485	3 929 448
- Avances et acomptes	0		0	
Immobilisations financières	0	0	0	0
- Participations				
- Créances rattachées à des participations				
- Autres titres immobilisés (Obligations)				
- Prêts				
- Autres	0		0	0
TOTAL I	18 168 279	1 604 886	16 563 393	11 080 946
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Avances et acomptes versés sur commandes en cours	0		0	307 500
Créances	3 858 869	0	3 858 869	1 981 733
- Créances clients et comptes rattachés	1 252 525		1 252 525	707 438
- Autres créances	2 606 344		2 606 344	1 274 294
Valeurs mobilières de placement	500 000		500 000	2 457 939
Disponibilités	9 365		9 365	865 974
Charges constatées d'avance	126 764		126 764	139 489
TOTAL II	4 494 998	0	4 494 998	5 752 635
COMPTES DE REGULARISATION ACTIF				
Charges à répartir sur plusieurs exercices	0		0	0
Prime de remboursement des obligations	0		0	0
Ecart de conversion d'actif	0		0	0
TOTAL III	0	0	0	0
TOTAL GENERAL (I+II+III)	22 663 277	1 604 886	21 058 392	16 833 581

HAUT RHIN
BILAN

PASSIF (euros)	31/12/2009	31/12/2008
CAPITAUX PROPRES		
- Capital	1 500 000	1 500 000
- Primes d'émission, de fusion, d'apport		
- Réserves		
- Réserves réglementées		
- Report à nouveau	-493 798	-313 856
- Résultat de l'exercice	4 160	-179 942
- Acomptes sur dividendes		
- Provisions réglementées		
- Subvention d'investissement	10 128 607	7 875 730
TOTAL I	11 138 968	8 881 932
AUTRES FONDS PROPRES		
- Avances conditionnées		
TOTAL I bis	0	0
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
TOTAL II	0	0
DETTES		
- Emprunts et autres emprunts obligataires		
- Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0	0
- Emprunts et dettes financiers divers	0	0
- Avances et acomptes reçus	376 995	243 784
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 482 185	963 814
- Dettes fiscales et sociales	14 048	14 627
- Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 965 217	6 203 408
- Autres dettes	2 401 574	
- Produits constatés d'avance	679 405	526 018
TOTAL III	9 919 424	7 951 650
COMPTES DE REGULARISATION PASSIF		
Ecart de conversion de passif		
TOTAL IV	0	0
TOTAL GENERAL (I-Ibis-II-III-IV)	21 058 392	16 833 581

HAUT RHIN
RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT (euros)	31/12/2009	31/12/2008
Chiffre d'affaires	3 198 053	1 160 535
Ventes de packs et mobiles		
Prestations de services	3 198 053	1 160 535
Produits annexes		
Production immobilisée	0	0
Subventions d'exploitation	0	0
Autres produits d'exploitation	1	0
Reprises de provisions et transferts de charges d'exploitation	0	0
Reprises d'amortissements et provisions sur immobilisations d'exploitation		
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation		
Reprises de provisions sur actif circulant d'exploitation	0	
Transferts de charges à répartir d'exploitation		
Autres transferts de charges d'exploitation		0
Produits d'exploitation	3 198 054	1 160 536
Achats de marchandises	0	11 417
Variation des stocks de marchandises		
Autres achats et charges externes	2 509 428	1 181 408
Impôts, taxes et versements assimilés	15 497	2 883
Salaire et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et provisions d'exploitation	1 167 144	424 573
Dotations aux amortissements sur immobilisations d'exploitation	1 167 144	424 573
Dotations aux provisions sur immobilisations d'exploitation		
Dotations aux amortissements sur charges à répartir d'exploitation		
Dotations aux provisions pour risques et charges d'exploitation		
Dotations aux provisions sur actif circulant d'exploitation	0	
Autres charges d'exploitation	0	19 571
Charges d'exploitation	3 692 070	1 639 853
Résultat d'exploitation	-494 016	-479 317
Produits de participations		
Produits des créances		
Autres intérêts et produits assimilés	0	0
Reprises de provisions financières		
Différences positives de change	0	
Produits nets cessions valeurs mobilières de placement	41 337	70 174
Produits financiers	41 337	70 174
Dotations aux provisions financières		
Intérêts et charges assimilés	14 326	13 812
Différences négatives de change		
Charges financières	14 326	13 812
Résultat financier	27 012	56 363
Résultat courant	-467 004	-422 955
Produits sur opérations de gestion		0
Produits sur opérations en capital	0	0
Quote-part des subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice	471 164	244 270
Reprises de provisions et transferts de charges exceptionnelles	0	0
Reprises de provisions sur immobilisations exceptionnelles		
Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnelles		
Transferts de charges à répartir exceptionnelles		
Autres transferts de charges exceptionnelles		
Produits exceptionnels	471 164	244 270
Charges sur opérations de gestion	0	1 258
Charges sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements et provisions exceptionnelles	0	0
Dotations aux provisions sur immobilisations exceptionnelles		
Dotations aux amortissements sur charges à répartir exceptionnelles		
Dotations aux provisions réglementées		
Dotations aux provisions pour risques et charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles	0	1 258
Résultat exceptionnel	471 164	243 012
Participation des salariés aux résultats	0	0
Impôts sur les bénéfices	0	0
Résultat net social	4 160	-179 942

HAUT-RHIN TELECOM SAS

Société par actions simplifiée au capital de 1 500 000 €
Siège social : 40/42 quai du Point du Jour - 92100 Boulogne Billancourt

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2009

- Faits caractéristiques
- Règles et méthodes comptables
- Informations relatives au bilan et au compte de résultat
- Autres informations

Note 1. Faits caractéristiques

Créée en février 2007, la Société est titulaire d'un contrat de Délégation de Service Public qui lui a été attribué par le département du Haut-Rhin, pour la conception et l'exploitation d'un réseau télécom ainsi que la gestion du service public de mise à disposition d'un réseau départemental de communications électroniques. Ce réseau permet de couvrir une vaste part du département et d'offrir par conséquent de meilleurs services aux entreprises et de généraliser l'accès à internet haut débit auprès de la population.

Cette concession a été signée le 30 novembre 2006 entre le Conseil Général du Haut Rhin et SFR Collectivités (anciennement LD Collectivités) avec prise d'effet le 13 décembre 2006 pour une durée de 15 ans.

Cette infrastructure permet à la Société de commercialiser un catalogue de services variés, qui comprend notamment des prestations de service d'accès à destination des entreprises ou du grand public (accès en DSL symétrique ou asymétrique, interconnexion des réseaux locaux à très haut débit), des services de connectivité et d'hébergement.

Note 2. Règles et méthodes comptables

2.1. Principes généraux

Les comptes annuels ont été élaborés et présentés conformément aux principes et méthodes définis par le règlement 99-03 du Comité de la Réglementation Comptable, homologué par l'arrêté du 22 juin 1999. Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels et aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

La règle d'évaluation utilisée pour établir ces comptes est celle des coûts historiques

2.2. Autres principes et méthodes comptables

Les biens composant l'actif sont évalués au taux historique à leur coût d'acquisition.

Le poste Frais d'établissement est constitué des dépenses exposées pour l'obtention du contrat de concession et pour la création de la société, amorti en linéaire sur 5 ans.

Les autres immobilisations incorporelles sont constituées des I.R.U acquis et des droits d'usage du système d'information amortis sur la durée des contrats, ainsi que des frais d'accès aux salles de dégroupage facturés par l'opérateur historique, amortis selon le mode linéaire sur une durée de 5 ans.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les immobilisations relatives au réseau en fibres optiques sont amorties selon le mode linéaire sur la durée de la convention de concession. Les équipements techniques sont amortis selon le mode linéaire sur la durée de vie économique estimée des actifs, comprise entre 3 et 5 ans.

Les créances sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur de recouvrement est inférieure à la valeur comptable.

Les valeurs mobilières de placements sont évaluées à leur coût d'acquisition et dépréciées le cas échéant sur la base de la valeur de marché.

Les subventions d'investissement sont comptabilisées dans les capitaux propres dans la rubrique adéquate au moment de leur perception. Ces subventions étant attribuées aux fins d'acquérir ou de construire une infrastructure Telecom, elles sont amorties et reprises en compte de résultat sur la même durée et au même rythme que l'amortissement des immobilisations qu'elles ont permis d'acquérir ou de construire.

Les dettes sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties sur la base du dernier cours de change à la clôture de l'exercice ou du taux de couverture lorsqu'elles ont fait l'objet d'une couverture de change.

Le chiffre d'affaires est principalement constitué des revenus de location, de liens d'accès, de fibres optiques et de fourreaux, ainsi que des revenus liés aux IRU commercialisés sur l'exercice. Ce revenu intègre le montant des frais de mise en service facturés aux clients au moment de la mise en service de l'IRU.

Le solde du chiffre d'affaires se compose des revenus de maintenance des fibres optiques relative aux contrats d'IRU.

Note 3. Informations relatives au bilan et compte de résultat

3.1. Bilan - Actif

3.1.1. Immobilisations

Variation des valeurs brutes

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2008	+	-	31/12/2009
Immobilisations incorporelles	3 649	2 520		6 169
Immobilisations corporelles	7 870	4 129		11 999
Immobilisations financières				
TOTAL	11 519	6 650	0	18 169

Les immobilisations incorporelles sont essentiellement constituées des frais d'établissement, d'IRU, au coût d'entrée dans les salles de cohabitation, ainsi qu'aux droits d'usage du système d'information.

Les immobilisations corporelles correspondent principalement aux travaux de génie civil nécessaires au déploiement de l'infrastructure départementale d'une part et à l'acquisition d'équipement actifs nécessaires à la production des services d'accès et de transmission d'autre part.

Variation des provisions et amortissements

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2008	+	-	31/12/2009
Immobilisations incorporelles	175	327		502
Immobilisations corporelles	263	840		1 103
Immobilisations financières				
TOTAL	438	1 167	0	1 605

3.1.2 Créances

Les comptes clients et rattachés s'élèvent à 1 253 milliers d'euros, dont 52 milliers d'euros de produits à recevoir. Elles sont dépréciées le cas échéant sur la base d'une analyse de leur recouvrabilité.

Les autres créances s'élèvent à 2 606 milliers d'euros et sont principalement constituées de créances sur l'Etat pour 2 585 milliers d'euros (dont 1 684 K€ de subventions à recevoir) et de fournisseurs débiteurs pour 21 milliers d'euros.

Ces créances ont une échéance inférieure à 1 an.

3.1.3. Valeurs mobilières de placements

Les valeurs mobilières de placements sont constituées d'OPCVM dites « de trésorerie » et de certificats de dépôts. Elles sont comptabilisées pour leur valeur d'acquisition, soit 500 milliers d'euros et dépréciées le cas échéant sur la base d'une valeur de marché. Aucune dépréciation n'est à constater au 31 décembre 2009.

Les valeurs mobilières de placements ne génèrent aucune plus values latentes à la clôture.

3.1.4. Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance sont principalement constituées de redevances pour 127 milliers d'euros dont 114 milliers d'euros à étaler à plus d'un an.

3.2. Bilan - Passif

3.2.1 Capital social

	Nombre d'actions	Valeur nominale (en euros)	Valeur totale (en euros)
A l'ouverture de l'exercice	1 500 000	1	1 500 000
A la clôture de l'exercice	1 500 000	1	1 500 000

3.2.2 Capitaux propres

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2008	Affectation du résultat 2008	Résultat de l'exercice	Distribution de dividendes	Autres variations	31/12/2009
Capital	1 500					1 500
Réserves indisponibles						
Réserve légale						
Résultat de l'exercice 2008	-180	180				0
Report à nouveau débiteur	-314	-180				-494
Dividendes distribués						
Résultat de l'exercice 2009			4			4
Provisions règlementées						
Subventions d'investissement	7 876				2 253	10 129
Total capitaux propres	8 882	0	4	0	2 253	11 139

Conformément à la convention de concession, le Département du Haut-Rhin s'est engagé à participer, pour partie, au financement de l'infrastructure départementale selon un calendrier précis.

A ce titre, la Société a perçu un montant total au titre de la subvention d'investissement de 10 844 K€ au 31 décembre 2009.

Ces subventions sont amorties et reprises en compte de résultat sur la même durée et au même rythme que l'amortissement des immobilisations qu'elles ont permis d'acquérir ou de construire. Sur l'exercice 2009, ces subventions ont été reprises dans le compte de résultat pour un montant de 471 milliers d'euros. Le montant cumulé des subventions reprises en résultat s'élève à 715 milliers d'euros.

3.2.3 Provisions pour risques et charges

Aucune provision pour risques et charges n'a été comptabilisée.

3.2.4 Dettes

Elles se ventilent de la façon suivante :

<i>Etat des dettes</i> <i>(en milliers d'euros)</i>	Montant brut	Part à moins d'1 an	Part à plus d'1 an et moins de 5 ans	Part à plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				-
Emprunts et dettes financières divers				-
Avances et acomptes reçus	377	377		-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 482	1 482		-
Personnel et comptes rattachés				
Dettes fiscales et sociales	14	14		-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 965	4 965		-
Autres dettes	2 402	2 402		
Produits constatés d'avance	679	87	182	410
TOTAL	9 919	9 327	182	410

Les Avances et Acomptes reçus sur commandes en cours correspondent à des acomptes facturés aux clients pour des commandes qui n'ont pas été recettées au 31 décembre 2009.

Les Dettes Fournisseurs et Fournisseurs d'immobilisations correspondent aux prestations de services concernant l'exploitation du réseau et les coûts de structure ainsi que les dettes liées au déploiement du réseau.

Les Dettes Fiscales et Sociales concernent principalement la TVA pour 8 milliers d'euros et l'Organic pour 6 milliers d'euros.

Les Autres Dettes sont constituées des avances de trésorerie consenties par SFR Collectivités (anciennement LD Collectivités) pour 2 380 milliers d'euros, ainsi que d'avoirs à établir pour 22 milliers d'euros.

Les Produits constatés d'avance représentent la quote-part du chiffre d'affaires des IRU, contrats de location et maintenance, courant sur les exercices à venir. Les revenus correspondant sont en effet étalés sur la durée des contrats.

3.3. Compte de résultat

Le chiffre d'affaires de l'exercice s'est élevé à 3 198 milliers d'euros. Il se ventile de la façon suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2009	2008
I.R.U (yc frais d'accès au service)	30	55
Maintenance	4	1
Locations	101	110
Liens DSL	2 783	882
LAN	281	112
Hébergement		
Autres		
Total	3 198	1 160

Le chiffre d'affaires est réalisé exclusivement en France.

Le total des produits d'exploitation s'est élevé à 3 198 milliers d'euros.

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 3 692 milliers d'euros. Elles concernent principalement les autres achats et charges externes, les impôts et taxes, et les dotations aux amortissements sur immobilisations.

La dotation aux amortissements relative aux biens de retour tient compte d'un alignement de la durée d'amortissement sur la période restante de la convention de DSP.

Le résultat d'exploitation fait ressortir une perte de 494 milliers d'euros.

Le résultat financier est un bénéfice de 27 milliers d'euros. Il se compose :

- des produits de cession des valeurs mobilières de placement pour 41 milliers d'euros ;
- de charges financières diverses pour 14 milliers d'euros.

Le résultat exceptionnel fait ressortir un bénéfice de 471 milliers d'euros. Il est constitué de la quote-part de subvention reprise en résultat dans l'exercice.

Le résultat net de la société se solde par un bénéfice de 4 milliers d'euros.

Impôt sur les bénéfices

Compte tenu du bénéfice de l'exercice et du report des pertes antérieures, l'impôt sur les bénéfices est nul.

La situation fiscale différée correspond au déficit reportable des exercices 2007 à 2009, soit 484 milliers d'euros.

Dette future d'impôt

Au taux de 34,43 % pour un retournement en 2010 et au-delà

<i>En milliers d'euros</i>	Base	Impôt
Organic	6	2
Provisions non déductibles	0	0
Déficits fiscaux reportables	484	167
Total général (créance nette future d'impôt)	490	169

Note 4. Autres informations

4.1. Effectif

La société Haut-Rhin Telecom ne compte aucun salarié. Pendant l'exercice, 3 salariés de SFR Collectivités (anciennement LD Collectivités) ont été mis à disposition de l'entité.

4.2. Engagements hors bilan

Engagements financiers

Afin de garantir la construction de l'infrastructure départementale, la Société a souscrit auprès de la Société Générale des garanties de bonne exécution de travaux pour un montant total de 500 milliers d'euros. Ces garanties ainsi constituées feront l'objet d'une main levée au fur et à mesure de la recette de l'infrastructure par l'autorité délégante.

Cette garantie à première demande a nécessité la mise en place d'un nantissement d'instruments de trésorerie, par la Société, au profit de la banque.

4.3. Dettes et créances avec des sociétés liées

(en milliers d'euros)	2009
Immobilisations financières	
Autres immobilisations financières	-
Créances	
Avances et acomptes versés sur commandes	-
Créances clients et comptes rattachés	841
Autres créances	-
Comptes courants débiteurs	-
Charges constatées d'avances	-
Dettes	
Avances et acomptes reçus sur commandes	338
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	691
Dettes fournisseurs d'immobilisations	469
Emprunts et dettes financières divers	-
Autres dettes	2 380
Comptes courants créditeurs	-
Produits constatés d'avance	224
Produits	
Produits d'exploitation	2 854
Produits financiers	-
Charges	
Charges d'exploitation	930
Charges financières	-

4.4. Actionnariat de la société

Le capital de la Société est entièrement détenu par la société Haut-Rhin Telecom Participation.

4.5. Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

SFR
Tour Séquoia
1, place Carpeaux
La Défense 6
92915 Paris La Défense Cedex

4.6. Rémunération des dirigeants

Il n'y a pas eu de rémunération allouée par la Société aux membres du conseil d'administration ou aux dirigeants non administrateurs de la Société.



Constantin Associés
114, rue Marius AUFAN
92532 - Levallois-Perret Cedex
France
Téléphone : + 33 (0) 1 46 39 39 46
Télécopieur : + 33 (0) 1 46 39 39 39
www.constantin-deloitte.fr

W68

Société par Actions Simplifiée

31-32 quai de Dion Bouton
92800 PUTEAUX

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2009

Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 831 300 €
Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de Paris / Ile-de-France
Société de Commissariat aux Comptes, membre de la Compagnie régionale de Versailles
RCS Paris B 642 010 045 - SIRET 642 010 045 00036 - TVA : FR 87 642 010 045

Member of
Deloitte Touche Tohmatsu

SOMMAIRE

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

COMPTES ANNUELS

W68

Société par Actions Simplifiée

31-32 quai de Dion Bouton
92800 PUTEAUX

**Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2009

A l'associé unique,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société W68, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Levallois-Perret, le 17 mai 2010

Le Commissaire aux Comptes

CONSTANTIN ASSOCIES



Thierry QUERON

- W68

92800 PUTEAUX

Comptes annuels au 31 décembre 2009

BILAN ACTIF

<i>Rubriques</i>	<i>KE</i>	<i>Montant Brut</i>	<i>Amortissements</i>	<i>31/12/2009 (12)</i>	<i>31/12/2008 (9)</i>
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Autres immobilisations incorporelles		958	115	843	907
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Constructions		239	27	212	211
Installations techniques, matériel, outillage		3 960	938	3 022	3 516
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
ACTIF IMMOBILISE		5 157	1 080	4 077	4 634
STOCKS ET EN-COURS					
Avances et acomptes versés sur commandes		654		654	654
CREANCES					
Créances clients et comptes rattachés		30		30	26
Autres créances		2 111		2 111	2 304
DIVERS					
Disponibilités		0		0	0
COMPTES DE REGULARISATION					
ACTIF CIRCULANT		2 795		2 795	2 985
TOTAL GENERAL		7 952	1 080	6 872	7 618

BILAN PASSIF

Rubriques	KE	31/12/2009 (12)	31/12/2008 (9)
Capital social ou individuel (dont versé : 4 719)		4 719	4 719
Report à nouveau		(902)	(125)
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		(541)	(777)
Subventions d'investissement		1 296	1 493
CAPITAUX PROPRES		4 572	5 310
AUTRES FONDS PROPRES			
PROVISIONS			
DETTES FINANCIERES			
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		478	292
Dettes fiscales et sociales		5	4
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		1 817	2 012
COMPTES DE REGULARISATION			
DETTES		2 300	2 308
TOTAL GENERAL		6 872	7 618

<i>Résultat de l'exercice en centimes</i>	-540 638,17
<i>Total du bilan en centimes</i>	6 872 216,10

COMPTE DE RESULTAT (en liste)

<i>Rubriques</i>	<i>KE</i>	<i>France</i>	<i>Exportation</i>	<i>31/12/2009 (12)</i>	<i>31/12/2008 (9)</i>
Ventes de marchandises					5
Production vendue de services		64		64	16
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS		64		64	21
Autres produits					2
PRODUITS D'EXPLOITATION				64	24
Autres achats et charges externes				169	414
Impôts, taxes et versements assimilés				20	
<i>DOTATIONS D'EXPLOITATION</i>					
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				626	443
Autres charges				11	21
CHARGES D'EXPLOITATION				826	878
RESULTAT D'EXPLOITATION				(762)	(854)
<i>OPERATIONS EN COMMUN</i>					
<i>PRODUITS FINANCIERS</i>					
Autres intérêts et produits assimilés				25	
PRODUITS FINANCIERS				25	
Intérêts et charges assimilées				0	69
CHARGES FINANCIERES				0	69
RESULTAT FINANCIER				25	(69)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS				(738)	(923)

COMPTE DE RESULTAT (suite)

<i>Rubriques</i>	<i>KE</i>	<i>31/12/2009 (12)</i>	<i>31/12/2008 (9)</i>
Produits exceptionnels sur opérations en capital		197	146
PRODUITS EXCEPTIONNELS		197	146
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		0	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		0	
RESULTAT EXCEPTIONNEL		197	146
TOTAL DES PRODUITS		286	170
TOTAL DES CHARGES		826	947
BENEFICE OU PERTE		(541)	(777)

ANNEXE 2009

I. METHODES ET PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis suivant les principes, normes et méthodes comptables découlant du plan comptable général 1999 conformément au règlement 99-03 du Comité de la Réglementation Comptable, ainsi qu'aux avis et recommandations ultérieurs du Conseil National de la Comptabilité et du Comité de la Réglementation Comptable.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont inscrites pour leur coût historique d'acquisition ou à leur coût de production. Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée de vie économique des biens. L'écart entre l'amortissement fiscal et l'amortissement linéaire est porté au compte d'amortissements dérogatoires au passif du bilan.

Les actifs immobilisés font l'objet de dépréciations complémentaires aux amortissements ou provisions lorsque la valeur économique apparaît durablement inférieure à la valeur nette comptable.

Les principales durées de vie retenues pour les acquisitions de biens neufs sont les suivantes :

- | | |
|--|--------|
| - Autres immobilisations incorporelles | 15 ans |
| - Travaux Génie Civil | 15 ans |
| - Equipements | 5 ans |

Les frais d'accès au service et les frais de recherche et négociation de sites sont enregistrés au coût d'acquisition et amortis selon la durée de la délégation de service public, soit 15 ans.

Les subventions acquises sont enregistrées en capitaux propres. Elles sont rapportées au résultat au rythme des amortissements des investissements pour lesquelles elles ont été versées.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

II. NOTES SUR LE BILAN (en milliers d'euros)

I. ACTIF IMMOBILISE

♦ Valeurs brutes

	Début d'exercice	Augmentation	Diminution	Fin d'exercice
Immobilisations Incorporelles				
• Recherche et négociation	958			958
Sous total	958			958
Immobilisations Corporelles				
• Constructions sur sol d'autrui	222			222
• Const. Install.générales, agcts		18		18
• Installations techniq. Mat. outill.	3 908	52		3 960
• Immobilisations en cours				
Sous total	4 129	70		4 199
TOTAL	5 087	70		5 157

♦ Amortissements

	Début d'exercice	Augmentation	Diminution	Fin d'exercice
Immobilisations Incorporelles				
• Recherche et négociation	50	65		115
Sous total	50	65		115
Immobilisations Corporelles				
• Constructions sur sol d'autrui	11	15		26
• Constructions installation géné.		1		1
• Installations techniq. Mat. outill.	391	546		938
Sous total	402	562		964
TOTAL	453	627		1 080

2. ETAT DES ECHEANCES, DES CREANCES ET DES DETTES

♦ Etat des créances

	Montant brut	- 1 An	1 à 5 ans	Dont entreprises liées
• Autres créances clients	30	30		
• Etat : taxe sur la valeur ajoutée	395	395		
• Groupe et associés	1 716	1 715		(1) 1 716
TOTAL	2 141	2 141		1 716

(1) Bolloré

♦ Etat des dettes

	Montant brut	- 1 An	1 à 5 Ans	+ 5 Ans	Dont entreprises liées
Dettes d'exploitation					
• Fournisseurs et comptes rattachés	478	478			
• Etat : taxe sur la valeur ajoutée	5	5			
Dettes diverses					
• Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 817	1 817			
TOTAL	2 300	2 300			

3. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Néant.

4. CAPITAUX PROPRES

Le capital social au 31 Décembre 2009 est de 4 719 128 euros divisés en 127 544 actions de 37 euros chacune.

Aucune de ces actions ne bénéficie d'un droit de vote double.

Le résultat de l'exercice est une perte de 541 K€, soit un total de capitaux propres de 4 572K€.

	Début d'exercice	Affectation du résultat N-1	Autres mouvements	Résultat de l'exercice	Fin d'exercice
- Capital Social	4 719				4 719
- Report à nouveau	-125	-777			-902
- Résultat de l'exercice	-777	777		-541	-541
- Subventions d'invest.	1 493		-197		1 296
TOTAL	5 310		-197	-541	4 572

5. CHARGES A PAYER

Figurent dans les postes du bilan suivants :

• Fournisseurs : factures à recevoir	70 K€
• Dettes sur immobilisations	1 796 K€
Total charges à payer	1 866 K€

6. PRODUITS A RECEVOIR

Figurent dans les postes du bilan suivants :

• Clients : factures à établir	8 K€
Total factures à établir	8 K€

III. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT (en milliers d'euros)

1. AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	169 K€
- Matières et fournitures non stockées	93 K€
- Locations	12 K€
- Primes d'assurances	11 K€
- Rémunération d'intermédiaires et honoraires	50 K€
- Déplacements, missions et réceptions	3 K€
2. IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	20 K€
- Taxe Arcep	20 K€
3. DOTATIONS D'EXPLOITATION	626 K€
- Amortissement des immobilisations	626 K€
4. AUTRES CHARGES	11 K€
- Charges diverses de gestion courante	11 K€
5. CHIFFRE D'AFFAIRE NET	64 K€
- Prestations de service	64 K€
6. RESULTAT FINANCIER	25 K€
- Intérêts des comptes courants	21 K€
- Intérêts des comptes fusionnés	4 K€

Entreprises liées	Charges financières	Produits financiers
Bolloré	25	

7. RESULTAT EXCEPTIONNEL	197 K€
- Q/P de subvention virée au compte de résultat	197 K€

IV. INFORMATIONS DIVERSES

1. ENGAGEMENTS FINANCIERS

Néant

2. AVANCES ET CREDITS ALLOUES AUX DIRIGEANTS

Néant.

3. REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Néant.

4. TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Néant.

5. INTEGRATION FISCALE

Depuis le 01/01/2009, la société W68 est entrée dans le périmètre d'intégration fiscale de la société Bolloré Télécom.

La charge d'impôt est constatée comme si la société était imposée séparément.

6. EFFECTIFS

Néant.

7. CONSOLIDATION


Néant.

Annexe 8 – Rapport Qualité


Annexe 8.1 Les indices réseaux optiques


Les indices commerciaux

Livraison porte de collecte		
T0+4 semaines 10% des portes livrés		
Nombre total	Nombre en non qualité	Qualité / Non qualité
0	0	0

 DSL GP		
T0+4 semaines 10% des liens livrés		
Nombre total	Nombre en non qualité	Qualité / Non qualité
11218	192	98,3%

DSL ENT		
T0+4 semaines 10% des liens livrés		
Nombre total	Nombre en non qualité	Qualité / Non qualité
0	0	0

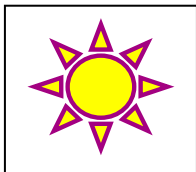
IRU *		
 * Hors GC		
T0+8 semaines 10% des liens livrés		
Nombre total	Nombre en non qualité	Qualité / Non qualité
7	2	Non Qualité

Lan to Lan *		
 * Hors GC		
T0+14 semaines 10% des liens livrés		
Nombre total	Nombre en non qualité	Qualité / Non qualité
35	16	Non Qualité

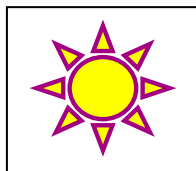
Les indices QoS (Qualité de service)



Taux de disponibilité Lan to Lan Disponibilité $\geq 99,3\%$ $\leq 10\%$ des accès activés		
Nombre total d'accès	Nombre en non qualité	Taux de disponibilité sur l'ensemble des liens
42	2	99.75 %



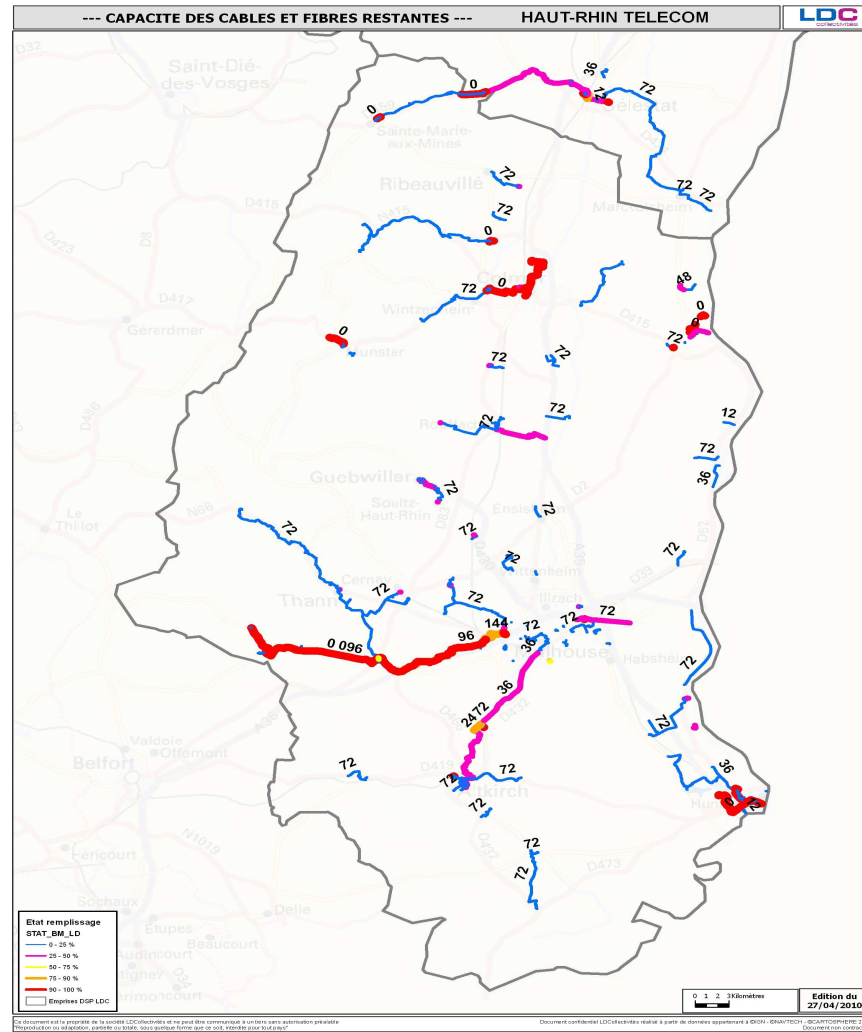
Garantie de temps de rétablissement du Lan to Lan ≤ 4 Heures, 7/7 j, 24/24h non-qualité : si 10 % des incidents en nombres est $>$ à 4h		
Nombre total	Nombre en non qualité	Taux de qualité
42	2	99.76%



Garantie de temps de rétablissement des IRU ≤ 8 Heures, 7/7 j, 24/24h non-qualité : si 10 % des incidents en nombres est $>$ à 8h		
Nombre total	Nombre en non qualité	Qualité / Non qualité
8	0	100%

Les indices réseaux

Charge en fibre



Capacité Réseau

Saturation des ports DSL au niveau des DSLAM

Nom	type hbgt	FIN 2009 sat ADSL
ILLFURTH	ER	90,70%
MUNTZENHEIM	ED	75,00%
KEMBS	ED	73,07%
LANDSER	ER	68,60%
SAINTE-CROIX-EN-PLAINE	LD	67,45%
WITTELSHEIM	ED	64,14%
ORBEY	ED	62,50%
BARTENHEIM	ER	59,97%
BOLLWILLER	ED	60,07%
DANNEMARIE	LD	54,44%
ENSISHEIM	ER/ER	55,89%
BLOTZHEIM	ER	51,34%
OBERHERGHEIM	ED	52,43%
SOULTZMATT	ED	47,40%
LIEPVRE	ER	50,00%
SIERENTZ	ER	44,84%
WALDIGHOFFEN	ER	45,14%
BANTZENHEIM	ED	44,93%
HIRSINGUE	ED	41,67%
TAGSDORF	ER	42,71%
WALBACH	ED	41,49%
ANDOLSHEIM	ER	41,67%
HATTSTATT	ED	41,67%
BELENHEIM	ED	39,93%
WESSERLING	ED	34,93%
WILLER-SUR-THUR	ED	34,78%
LAPOUTROIE	ED	32,29%

Taux de charges des ports

Taux de charges des boucles NRA

DSP/SFR	Boucle	Réseau	Débit Jan 2009 (Gbps)	Débit Actuel (Gbps)	déc-09	Commentaire
DSP	HRFO05	Haut-Rhin	1	1	17,1%	
DSP	HRFO02	Haut-Rhin	1	1	37,6%	
DSP	HRFO04	Haut-Rhin	1	1	43,7%	
DSP	HRFO03	Haut-Rhin	1	1	31,5%	
DSP	HRFO01	Haut-Rhin	2	2	50,4%	

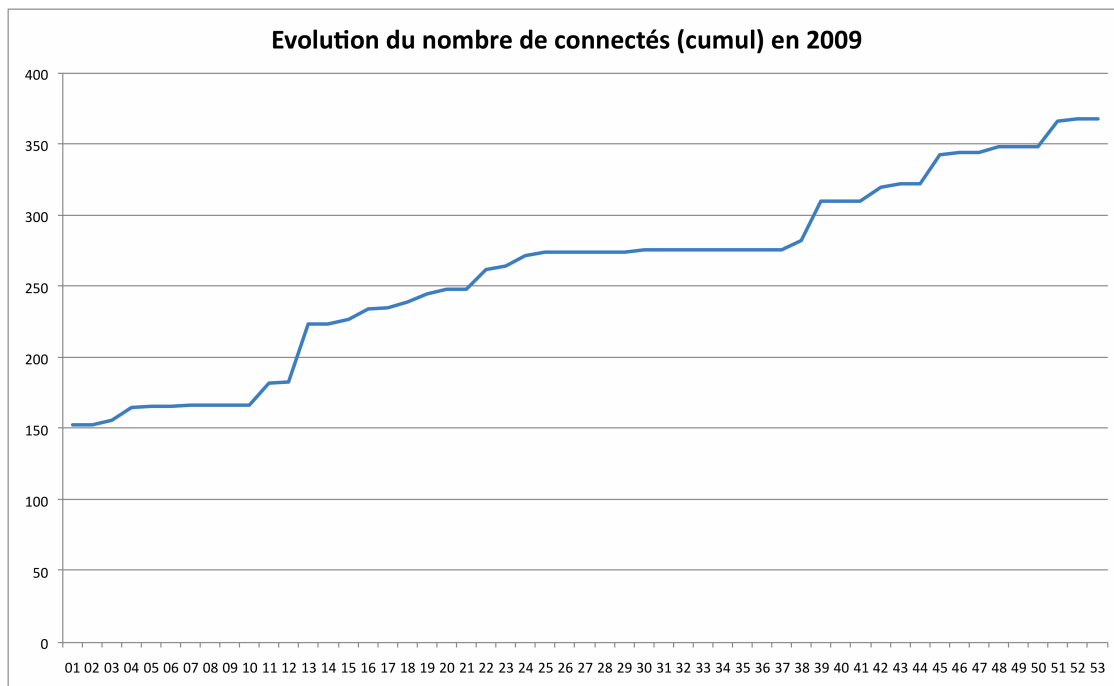
Taux de charges des liens backbone

DSP	Routeur A	Routeur B	Débit gbps	2010	déc.-09	Commentaires sur état à S15	Type
haut rhin	col3-co-1	col1-sec-2	2	10	14,16	Passage à 2G début 2009. Fiche diffusée S10 2010 pour passage à 10G avec prêt de cartes. Demandé pour S20, attente de confirmation de la part du déploiement	vers BIB
Haut rhin	mIs3-co-1	mIs1-co-1	2	10	75,64	Passage à 2G début 2009. Fiche diffusée S10 2010 pour passage à 10G avec prêt de cartes. Demandé pour S20, attente de confirmation de la part du déploiement	vers BIB
haut rhin	col3-co-1	col3-co-2	2	10	22,48	Passage à 2G début 2009. Fiche diffusée S10 2010 pour passage à 10G avec prêt de cartes. Demandé pour S20, attente de confirmation de la part du déploiement	CCEUR
haut rhin	col3-co-2	mIs3-co-2	2	10	5,80	Passage à 2G début 2009. Fiche diffusée S10 2010 pour passage à 10G avec prêt de cartes. Demandé pour S20, attente de confirmation de la part du déploiement	CCEUR
haut rhin	mIs3-co-2	mIs3-co-1	2	10	58,46	Passage à 2G début 2009. Fiche diffusée S10 2010 pour passage à 10G avec prêt de cartes. Demandé pour S20, attente de confirmation de la part du déploiement	CCEUR
haut rhin	mIs3-co-1	col3-co-1	2	10	33,64	Passage à 2G début 2009. Fiche diffusée S10 2010 pour passage à 10G avec prêt de cartes. Demandé pour S20, attente de confirmation de la part du déploiement	CCEUR

Annexe 8.2 Les indices réseaux WiMax

Les indices commerciaux

Prise de commandes



Nombres d'abonnés par BS

Répartition des abonnés par station de base et par secteur au 31 décembre 2009 :

Nombres de demandes enregistrées en 2009 :232

Nombres de clients raccordés : 215

Nombres d'échecs : 9

Nombres de résiliations : 8

Nombres de Clients connectés au 31/12/2009 : 369

Station de base	Secteur 1	Secteur 2	Secteur 3	Secteur 4	Total BS
bs 68 altkirch 01		4			4
bs 68 bonhomme croix des mission	4	6			10
bs 68 colmar 01		4	6		10
bs 68 heiteren 01	3		30	10	43
bs 68 labaroche 01	2			6	8
bs 68 liasdorf 01	2		7		9
bs 68 mertzen 01		27		32	59
bs 68 mulhouse hombourg 01	2			25	27
bs 68 mulhouse-belvedere 01		2			2
bs 68 munster 01			1	2	3
bs 68 pulversheim 01		2		2	4
bs 68 rantzwiller 01	35		19	11	65
bs 68 rustenhart 01	22	1		6	29
bs 68 st amarin 01	1	2		2	5
bs 68 st louis 01		3			3
bs 68 traubach 01	33	9	34		76
bs 68 wolschwiller 01				12	12
bs_68_levoncourt_01					0
bs_68_masevaux_01					0
bs_68_morschwiller					0
Total					369

Les indices QoS (Qualité de service)

Description des indicateurs :

Les taux de disponibilité sont calculés sur une base de 24h/24 et 7 jours/7 :

- *Disponibilité transport 24/7 (%)* : il s'agit du taux de disponibilité du réseau W68 jusqu'à la station de base incluse (radio WiMAX + collecte) ;
- *Disponibilité coeur 24/7 (%)* : il s'agit du taux de disponibilité de la plateforme centrale de service qui héberge les logiciels centralisés nécessaires à la mise en œuvre des services WiMAX sur le réseau de W68 ;
- *Disponibilité radio 24/7 (%)* : il s'agit du taux de disponibilité du réseau radio de W68 (stations de base WiMAX uniquement). Ce taux exclue les problématiques de transport ;
- *Disponibilité service 24/7 (%)* : il s'agit du taux de disponibilité du réseau W68 de bout en bout (partie radio WiMAX + collecte + cœur), à l'exclusion de la disponibilité du réseau Internet qui est du ressort du FAI ;
- *Nombre heures indisponibilité secteurs* : il s'agit du nombre d'heures cumulées d'indisponibilité des 50 secteurs du réseau de W68 calculé sur une semaine.

Sur la période de commercialisation, **ces indicateurs sont conformes aux engagements de W68**, excepté pour la période de décembre, en raison d'un grave dysfonctionnement ayant affecté le cœur de réseau et développé plus loin :

Semaine	Disponibilité 24 x 7							Secteurs
		Transport	Coeur	Radio	Service	Indispo (heures)	Nb OK	
1	99,14%	100%	100,00%	99,57%	0	50	0	
2	98,93%	100%	99,42%	99,17%	49	49	1	
3	99,18%	100%	100,00%	99,59%	0	50	0	
4	99,88%	100%	100,00%	99,94%	0	50	0	
5	99,97%	100%	100,00%	99,99%	0	50	0	
6	99,98%	100%	100,00%	99,99%	0	50	0	
7	99,54%	100%	100,00%	99,77%	0	50	0	
8	99,99%	100%	100,00%	100,00%	0	50	0	
9	100,00%	100%	100,00%	100,00%	0	50	0	
10	100,00%	100%	100,00%	100,00%	0	50	0	
11	100,00%	100%	100,00%	100,00%	0	50	0	
12	99,61%	100%	100,00%	99,81%	0	50	0	
13	100,00%	100%	100,00%	100,00%	0	50	0	
14	100,00%	100%	100,00%	100,00%	0	50	0	
15	100,00%	100%	100,00%	100,00%	0	50	0	
16	100,00%	100%	100,00%	100,00%	0	50	0	
17	100,00%	100%	99,87%	99,93%	11	49	1	
18	100,00%	100%	100,00%	100,00%	0	50	0	
19	100,00%	100%	100,00%	100,00%	0	50	0	
20	100,00%	100%	100,00%	100,00%	0	50	0	
21	99,99%	100%	100,00%	100,00%	0	50	0	
22	99,54%	100%	100,00%	99,77%	0	50	0	
23	100,00%	100%	100,00%	100,00%	0	50	0	
24	99,99%	100%	100,00%	100,00%	0	50	0	
25	88,70%	98,78%	99,85%	94,27%	13	49	1	
26	99,43%	100%	99,67%	99,55%	28	49	1	
27	100,00%	100%	99,67%	99,83%	28	49	1	
28	99,98%	100%	99,23%	99,61%	65	49	1	
29	98,81%	100%	100,00%	99,40%	0	50	0	
30	99,69%	100%	100,00%	99,84%	0	50	0	
31	99,48%	100%	100,00%	99,74%	0	50	0	
32	99,47%	100%	100,00%	99,74%	0	50	0	

Synthèse des incidents sur les 3 derniers mois de l'année 2009

Nom Site TDF	Impact Client	Date/heure début incident	Date/heure fin incident	GTR Brute	GTR Net % début incident	Temps de Gel	Cause Gel	Commentaire
Pulversheim:bois ver	2	19/10/13 01:50	19/10/13 12:18	0j 10h28m0s	0j3h18m0s	7h10m	orage : dijoncteur foudroyé nécessitant intervention inhabituelle	Dijoncteur EDF tombé suite à orage + foudre : Trace impact sur dijoncteur principal TDF. Réparation énergie puis rétablissement progressif de la baie wimax. Retour nominal RFU2 et RFU3 en défaut : permutation avec RFU1 non utilisé, réinitialisation puis OK. Les 3 secteurs rétablis après intervention
Pulversheim:bois ver	0	19/10/13 12:18	19/10/13 13:00	0j 0h42m0s	0j 0h42m0s	0		Le S3 n'est remonté qu'à 13h suite à l'orage (dijoncteur foudroyé)
Mertzen:muehlberg	41	09/11/13 19:17	12/11/13 11:00	2j 15h42	25h42		intervention sur pylône à réalisée de jour et à deux planifiée le 11/11/09	Interruption totale de la diffusion sur s2 et s4 : inter sur site pour changement de 2 fibres optiques dans le pylône (détériorées par des rongeurs)
Altkirch:R-Hirtzbach	3	04/11/13 12:02	04/11/13 17:56	0j 5h54m	0j 5h54m	0		Interruption totale de la diffusion / WIMAX S2 HS intervention à 2 techniciens pour test carte et aériens. Changement de la carte
Altkirch:R-Hirtzbach	3	04/11/13 18:32	04/11/13 19:22	0j 0h49	0j 0h49	0		Interruption totale de la diffusion / S2 de nouveau HS depuis 18h32 Modem du secteur 2 à nouveau à l'arrêt. Echange de celui-ci OK
Munster 1:Eschbach	2	19/12/09 22:32:00	20/12/09 15:18:00	0j 16h46m0s	0j 7h18m0s	HNO	HNO	Interruption partielle du service / Secteur 4 HS
Mertzen:muehlberg	27	20/12/09 01:00:00	20/12/09 10:45:00	0j 9h45m0s	0j 2h45m-1s	HNO	HNO	Interruption partielle du service / Secteur 2 HS
Mulhouse:Belvédère	1	21/12/09 16:21:00	21/12/09 16:39:00	0j 0h18m0s	0j 0h18m0s	N/A	N/A	Responsabilité BoT / Interruption totale de la diffusion / WIMAX: lien/Switch HRT défaillant
St-Amarin	2	23/12/09 13:06:00	24/12/09 15:55:00	1j 2h48m59s	0j 22h49m0s	HNO	HNO	Interruption totale du service / changement de carte modem sur FH
St-Amarin	2	24/12/09 16:12:00	25/12/09 23:48:00	1j 7h36m0s	0j 1h48m0s	HNO	HNO	Interruption totale du service / changement de câble ethernet sur FH
TOUS LES SERVICES	La Plaque Haut Rhin	28/12/13 12:00	01/01/14 00:00	3j 12h00	3j 12h00	N/A	N/A	Interruption totale de la diffusion du fait de la défaillance du serveur d'authentification des abonnés à Romalville
Bonhomme: Croix des M	6	27/12/09 07:22:00	29/12/09 17:30:00	2j 10h7m59s	dépriorisation de l'action du fait de l'incident en PFC	N/A	N/A	Interruption totale du service / changement de carte modem sur FH

Fait majeur du quatrième trimestre 2009 :

Un incident a affecté le réseau du Haut-Rhin ainsi que l'ensemble des réseaux opérés par TDF/HDRR fin décembre 2009.

Ce dysfonctionnement dans l'exploitation du réseau départemental a résulté de la conjonction de deux événements :

- d'une part, une détection anormalement tardive de l'incident, aggravée par le fait que ce dernier est intervenu durant le week-end ;
- d'autre part, un délai de rétablissement du service particulièrement long, fruit d'une défaillance technique exceptionnelle, dont la résolution a mobilisé pendant plusieurs jours – nuits comprises, non seulement les équipes de l'exploitant du réseau, mais également les experts de l'équipementier télécom concerné (Motorola).

Le diagnostic a été clairement établi et, depuis, les actions correctives suivantes ont été effectuées, afin qu'un tel incident ne se reproduise pas :

- concernant la détection des incidents, la mise en place de sondes pour déceler une baisse anormale du trafic sur le réseau et d'alerter les équipes de supervision dans les plus brefs délais ;
- concernant les carences dans la transmission des informations entre les différents acteurs en présence, l'amélioration de l'outil de création et de suivi de tickets d'incidents pour garantir une meilleure communication du prestataire technique à Bolloré telecom et aux Fournisseurs d'Accès à Internet ;
- concernant la défaillance des équipements de cœur de réseau, la mise en place de politiques d'administration et de procédures de restauration des systèmes en cas de panne, vise, enfin, à optimiser le fonctionnement des serveurs du cœur de réseau.

Autres incidents :

Les principales causes des autres incidents rencontrés lors du dernier trimestre 2009 sont les suivantes :

- Des pertes de connectivité sur les bonds FH ;
- Des pannes sur les secteurs des stations de base (résolues par intervention sur site).

Maintenances préventives

Sur l'année 2009, **21 maintenances préventives** ont été effectuées.

Planning des maintenances préventives WIMAX 2010				
IG	Sites	N° Fiche MP	N° BT	Date
6800402	HD 68 BS Altkirch:R-Hirtzbach	81920	2643103	23/04/10
6804402	HD 68 BS Bonhomme: Croix des M	81921	2643105	20/04/10
6806603	HD 68 BS Colmar:Port	81924	2643107	19/04/10
6808301	HD 68 BS Munster 1:Eschbach	81925	2643108	19/04/10
6810201	HD 68 BS St-Amarin	81926	2643109	22/04/10
6813001	HD 68 BS Heiteren	81927	2643110	21/04/10
6816701	HD 68 BS Masevaux	81928	2643111	23/04/10
6817301	HD 68 BS Lapoutroie:Labaroche	81929	2643112	20/04/10
6817501	HD 68 BS Bonhomme:Lapoutroie	81930	2643113	20/04/10
6818103	HD 68 BS LEVONCOURT-HDRR	81931	2643114	28/04/10
6818602	HD 68 BS LIGSDORF-HDRR	81932	2643115	28/04/10
6820201	HD 68 BS Mertzzen:muehlberg	81933	2643116	26/04/10
6821802	HD 68 BS Morschwiller-le-Bas	81934	2643117	26/04/10
6822401	HD 68 BS Mulhouse:Belvédère	81935	2643118	27/04/10

6825302	HD 68 BS Ottmarsheim (Hombourg)	81936	2643119	21/04/10
6825802	HD 68 BS Pulversheim:bois ver	81937	2643120	22/04/10
6826501	HD 68 BS Rantzwiller:Homborg	81938	2643121	27/04/10
6829001	HD 68 BS Rustenhart:ch.étang	81939	2643122	21/04/10
6829701	HD 68 BS St-Louis	81940	2643123	27/04/10
6833701	HD 68 BS Traubach-le-H:cd14b	81941	2643124	26/04/10
6838001	HD 68 BS Wolschwiller	81942	2643125	28/04/10
Nombre de fiches MP	21			